

Supplément Radio-Télévision

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE N° 14058 – 6 F

DIMANCHE 8 - LUNDI 9 AVRIL 1990

– FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Difficultés soviéto-américaines

LA détente Est-Ouest, après avoir mangé le pain blanc de la perestroïka, va-t-elle rentrer dans une zone plus tumultueuse ? La question peut se poser après les derniers entretiens que M. Chevardnadze, le ministre soviétique des affaires étrangères, vient d'avoir à Washington.

Non pas que cette rencontre ait introduit un froid dans les relations des deux puissances : le sommet Bush-Gorbatchev aura lieu comme prévu, il a même été avancé à la fin mai, et le président américain, s'il dit moins qu'il faut « aider » son homologue de Moscou, souhaite visiblement le voir rester au pouvoir. Il reste que l'URSS et les Etats-Unis, qui se disent d'accord depuis plus de quatre ans pour réduire de moitié leurs arsenaux stratégiques, ne parviennent toujours pas à concrétiser cette promesse. Il leur était plus facile de s'entendre sur les armements marginaux et après tout superflus qu'étaient leurs missiles nucléaires en Europe.

MAIS surtout les diplomates, après avoir goûté les charmes de la « nouvelle pensée » soviétique et réalisé des percées spectaculaires dans de nombreux domaines, se heurtent maintenant à quelques écueils, d'ailleurs prévisibles. Le problème de la Lituanie et des autres Républiques baltes est l'occasion pour M. Gorbatchev de montrer un visage moins avenant et de perdre une partie du prestige que lui avait valu à l'Ouest la libération de l'Europe orientale. Les nouveaux pouvoirs dont il s'est doté – et l'usage qu'il sera amené à en faire face aux troubles de son empire – risquent de confirmer les aspects autoritaires de sa personnalité en même temps que les résistances du système.

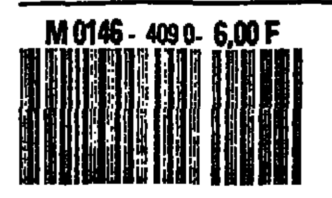
L'autre problème, qui concerne encore plus directement l'Occident, est celui de l'Allemagne. Après quelques hésitations, la direction soviétique s'est durcie dans son refus de voir l'Allemagne unifiée rester dans l'OTAN, et le maréchal Akhromeev, conseiller militaire de M. Gorbatchev, refuse même de se contenter de la simple « promesse » d'un statut spécial pour le territoire de la RDA.

M. CHEVARDNADZE a semblé admettre que la neutralité n'est pas une solution, mais celle qu'il laisse entrevoir – la mise sur pied d'un « nouveau système de sécurité » dans le cadre du processus d'Helsinki – n'en est pas une non plus : outre qu'elle prendrait beaucoup plus de temps que la réunification allemande, la CSCE et ses trente-cinq Etats membres n'ont pas vocation à devenir une alliance en bonne et due forme, avec toutes les garanties que donnent aujourd'hui l'OTAN ou le pacte de Varsovie.

Ces problèmes et la pression – déjà visible en Lituanie – du haut commandement soviétique donnent à penser que le seul atout dont dispose l'URSS dans la négociation sur l'Allemagne, la présence de ses 380 000 soldats en RDA, sera chèrement monnayé. A la limite, Moscou pourrait annoncer que ces troupes seront maintenues, que cela plaise ou non aux Allemands et aux Occidentaux. Les deux camps devront faire preuve de beaucoup d'imagination pour régler ce problème et maintenir le bon climat qui a prévalu jusqu'à présent.

Lire page 4 l'article de notre correspondant à Washington JAN KRAUZE

M 0146 - 409 0- 6,00 F



Des dizaines de morts à Katmandou

Sanglante répression du mouvement démocratique au royaume du Népal

Les forces de l'ordre ont ouvert le feu, vendredi 6 avril à Katmandou, la capitale du Népal, sur une foule qui marchait sur le palais royal, tuant au moins vingt-deux personnes et, selon différentes sources, plus probablement une cinquantaine, dont trois étrangers. Un couvre-feu de vingt-deux heures sur vingt-quatre a aussitôt été décrété dans la ville pour tenter de mettre un terme aux manifestations en faveur de la suppression du système du « panchayat » et du rétablissement du multipartisme et de la démocratie.

A l'issue d'une semaine de manifestations quotidiennes et d'affrontements sporadiques mais parfois meurtriers, la situation a tourné au vinaigre dans le petit royaume himalayen quand une foule estimée à pas moins de deux cent mille personnes s'est dirigée, vendredi, sur le palais royal, à Katmandou. Pour la disperser, la police a eu recours aux grenades lacrymogènes avant d'ouvrir le feu.

Des premiers bilans, officieux, faisaient état, samedi matin, alors qu'un couvre-feu de vingt-deux heures sur vingt-quatre avait été décrété à Katmandou, de vingt-deux à cinquante morts et d'au moins deux cents blessés. Mais le nombre des tués, parmi lesquels figurent trois étrangers pris dans la manifestation (un Irlandais, un Britannique et un Néerlandais), pourrait être beaucoup plus élevé. Des fusillades ont, en effet, également été signalées dans des villes de province. Vendredi dans la soirée, l'armée a pris position dans la capitale.

La veille, pourtant, sans toutefois évoquer le rétablissement du multipartisme – principale revendication de l'opposition, – le roi Birendra avait paru lui faire quelques concessions. Dans une allocution radiodiffusée, il avait ordonné une enquête sur les affrontements des semaines précédentes – qui avaient déjà fait au moins dix-neuf morts parmi les manifestants, – nommé un nouveau gouvernement et annoncé des réformes politiques. De nombreuses personnes, dont les principaux dirigeants de l'opposition, avaient, entre-temps, été libérées.

Sur le trône depuis 1972 et âgé aujourd'hui de quarante-quatre ans, Birendra, dixième monarque de la dynastie des Shah, dispose d'un pouvoir pratiquement absolu sous le système actuel du « panchayat », qui interdit les partis politiques.

Le Népal n'a connu qu'une brève période de démocratie, en 1959 et en 1960. Mais, depuis la mi-février, en l'absence de toute libéralisation du régime, la campagne du Mouvement pour la restauration de la démocratie (MRD, coalition des partis politiques interdits) a débouché sur de violents affrontements.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Lire la suite page 6

Le nucléaire en réparation

Premier remplacement de générateur de vapeur dans une centrale française. Ce n'est qu'un début...

Les travaux de remplacement des générateurs de vapeur de l'un des réacteurs de la centrale de Dampierre-en-Burly (Loiret) ont commencé. Cette opération lourde et extrêmement délicate, menée dans un milieu radioactif, n'a jamais été réalisée en France. Elle devra être répétée, d'ici à 2010, sur la plupart des réacteurs de 900 mégawatts du parc électronucléaire.

DAMPIERRE-EN-BURLY (Loiret)

de notre envoyé spécial

Une « boîte » de béton, parfaitement étanche, 60 mètres de haut pour 40 mètres de diamètre. Le long des murailles peintes en bleu piscine serpentent des passerelles métalliques encombrées de câbles et de tuyauteries. Le dôme de confinement de la tranche numéro un de la centrale de Dampierre-en-Burly (Loiret) est une véritable cathédrale technologique. Doublement impressionnante quand on sait que, sous le plancher métallique installé à 40 mètres de la voûte, dort un réacteur nucléaire, heureusement vidé – pour l'instant – de son combustible, mais quand même sérieusement radioactif.

Une « zone chaude », comme disent les techniciens. L'inquiétante majesté des lieux ne semble pas impressionner outre mesure les hommes en combinaison blanche, qui s'affairent autour de l'énorme cylindre noir couché au centre de la crypte : l'un des trois générateurs de vapeur du réacteur.

Il s'agit en fait d'énormes chauffe-eau de 300 tonnes, à l'intérieur desquels l'eau du circuit primaire (très radioactive, puisqu'elle sert à refroidir le cœur du réacteur) circule dans un réseau de tubes pour transmettre sa chaleur à celle du circuit secondaire qui, transformée en vapeur, actionnera les turbines pour produire de l'électricité. Ces pièces délicates causent bien des soucis à EDF.

JEAN-PAUL DUFOUR

Lire la suite page 9

Bruxelles, Bayreuth

En 1962, Anja Silja chantait « Lohengrin » sous la direction de Wieland Wagner. Aujourd'hui, elle le met en scène

BRUXELLES

de notre envoyée spéciale

Le style de Wieland Wagner, on est peut-être trop jeune ou pas assez favorisé pour l'avoir vu s'épanouir à Bayreuth au début des années 60. Mais on en a entendu parler : hiératisme, intemporalité, transposition de l'univers de Wagner dans un climat abstrait de rêve éveillé, personnalisé par les seules lumières et les allusions picturales.

Anja Silja fut l'une des chanteuses fétiches de Wieland à cette époque. Elle ne chanta le rôle d'Elsa, dans *Lohengrin*, qu'une fois à Bayreuth, en 1962. Et cette chanteuse impressionnante (force dramatique, voix électrisante, corps de cariatide) a, depuis, mené fort bien sa vie. Loin de Bayreuth. Loin de Wagner.

Qui a oublié sa Marie, dans *Wozzeck* d'Alban Berg, à Bruxelles puis au Châtelet, il y a quelques années ? Eventuellement dans des rôles légers (Johann Strauss). Elle a épousé le chef d'orchestre Christoph von Dohnanyi. Londres fête, ce printemps, son cinquantième anniversaire. Anja Silja n'est pas près de s'arrêter de chanter.

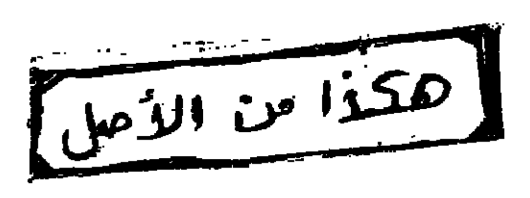
Simplement, à l'appel de Gérard Mortier, elle a fait un nouveau détour par Bruxelles en ce mois d'avril. Un détour muet. Elle qui voulait se remettre à chanter dans *Lohengrin* (elle s'était jusqu'alors refusée à réécouter du Wagner depuis la mort de Wieland, en 1966), elle qui était tentée par le rôle sombre d'Ortrude, rôle qu'elle n'avait jamais chanté, Silja s'est finalement retrouvée de l'autre côté de la barrière : à la mise en scène, se souvenant de Bayreuth 1962 comme d'hier.

Elle ne devait pas imiter Wieland. Elle ne l'a pas fait. Ce n'est pas, dans *Lohengrin*, la féerie, la mythologie qui l'intéressaient (la mise en scène de Bayreuth était, dit-on, à la Monet, une fête mystique étincelante). Certes, le syle Wieland est cité et sa manière très particulière de faire évoluer les chœurs en processions lentes. Mais ce que Silja a voulu analyser, c'est l'incommunicabilité.

ANNE REY

Lire la suite page 11

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,10 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2,25 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 12 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine,
directeur de la publication
Ancien directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Administrateur général :
Bernard Wouts
Directeur de la rédaction :
Daniel Vernet
Rédacteurs en chef :
Bruno Frappat,
Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

DATES

Il y a quinze ans

La guerre s'installait au Liban

AÏN-REMMANEH est un quartier populaire de la banlieue sud de Beyrouth. Dans cette ville-mosaïque, morcellée comme le reste du Liban, Aïn-Remmaneh a une identité particulière : chrétienne. Ses habitants sont, en grande majorité, maronites. Un quartier chrétien, donc, mais populaire ; la prospérité est ailleurs. En 1975, rien ne le distingue apparemment de ses voisins musulmans. Ici comme là, on est ouvrier, artisan, boutiquier. Aïn-Remmaneh se trouve aussi à proximité des camps de réfugiés palestiniens de Sabra et de Chatila. Dans ce secteur de la ceinture pauvre de Beyrouth, Libanais et Palestiniens ont longtemps vécu dans une relative bonne entente. Mais, au cours des dernières années, les tensions se sont aggravées, surtout durant les derniers mois.

Dimanche 13 avril 1975, une nouvelle église est inaugurée à Aïn-Remmaneh. Pierre Gemayel, chef du Parti des Phalanges libanaises – les Kataeb, – assiste à la cérémonie accompagné de quelques miliciens. Soudain, à la sortie de la messe, au passage d'une voiture « suspecte », des coups de feu claquent. Deux des miliciens sont touchés.

On parle immédiatement d'un attentat et certains crient vengeance. Rien d'étonnant à ce que l'on soupçonne tout de suite les Palestiniens, les fedayins. Champions du nationalisme chrétien, les phalangistes ont depuis des mois développé leur milice pour faire pièce à la présence des combattants palestiniens qu'ils jugent de plus en plus envahissante. Et Aïn-Remmaneh est devenu l'un des principaux centres de recrutement des Kataeb.

Peu après, un autocar traverse Aïn-Remmaneh ; il est bondé de fedayins qui reviennent d'une autre cérémonie, celle-là à la mémoire de « martyrs » de la Résistance tombés lors d'une opération en Israël. Des Palestiniens reconnaîtront plus tard qu'étant donné le climat qui règne au Liban, en ce printemps 1975, il aurait été pour le moins préférable de faire un détour par un autre quartier. Attitude de défi des fedayins ? Embuscade tendue par des Kataeb ? Les circonstances exactes de l'affaire, pas plus que les responsabilités, ne seront jamais élucidées.

« Deux négations ne font pas une nation »

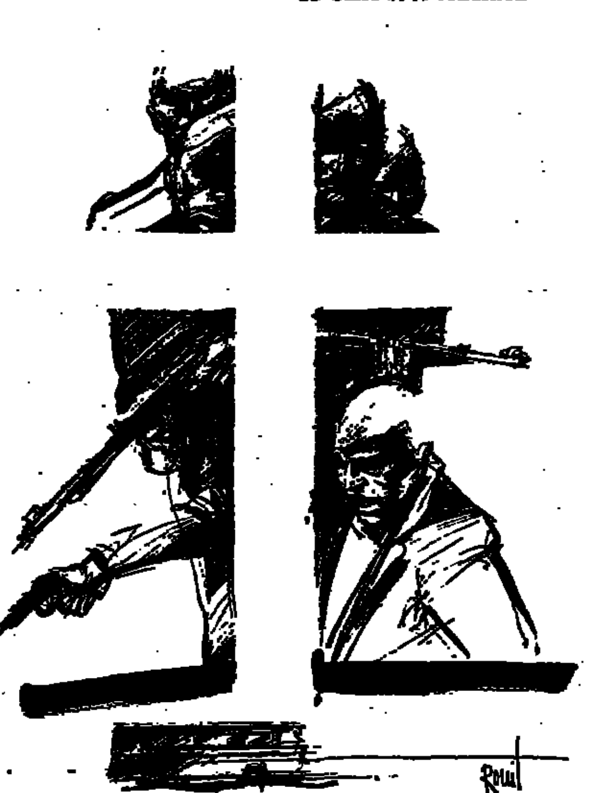
Une fusillade éclate. Une trentaine de morts sont relevés dans l'autocar. Le soir, Yasser Arafat, président de l'OLP, dénonce *« la sanglante boucherie commise par les bandes armées des Phalanges »*. Pierre Gemayel affirme que ses hommes ne sont pas impliqués. Chacun tente de calmer ses troupes. Mais, dans la nuit, des combats violents ont lieu en divers endroits de Beyrouth, et les affrontements s'étendent à d'autres villes du pays, dès le lendemain. C'est la guerre.

L'affaire d'Aïn-Remmaneh a tout déclenché. Mais le Liban était déjà fort troublé. Le 28 février, lors d'une manifestation de marins pêcheurs, l'armée tire à Saïda. Un ancien député de cette ville à dominante sunnite, Maarouf Saad, personnalité respectée, est mortellement blessé. Cet incident provoque une flambée de violence et un mouvement de grève qui gagnent Beyrouth. Il achève aussi de rapprocher des Palestiniens une grande partie de la communauté musulmane et les groupes politiques de gauche (qui comptent encore de nombreux chrétiens). Les militants palestiniens, très organisés, représentent un appui solide et un important ferment de contestation, d'autant que les fedayins sont menacés par la droite chrétienne d'être mis au pas par l'armée (contrôlée depuis toujours par des chrétiens).

En mars, le correspondant du *Monde* à Beyrouth, Edouard Saab (1), écrit, à propos des conséquences des événements de Saïda : *« La crise, qui avait à l'origine un caractère strictement social, s'est peu à peu confessionnalisée. Après avoir pris fait et cause pour les grévistes, les associations musulmanes ont saisi l'occasion pour formuler une série de revendications visant, selon elles, à assurer une plus juste répartition des droits et des prérogatives des différentes communautés dans la gestion de l'Etat. »*

Edouard Saab précise que ces revendications portent notamment sur la limitation des pouvoirs du chef de l'Etat et une réorganisation du commandement de l'armée. Puis il cite Kamal Joumblatt, chef druze et dirigeant du Parti socialiste progressiste : *« Compte tenu du nombre d'habitants par confession, 60 % des sièges de l'Assemblée devraient revenir à des musulmans. Or c'est le contraire qui se produit actuellement au Parlement, dont la répartition des sièges, nettement favorable aux chrétiens, avait été fixée sur la base d'un recensement qui remonte à la période du mandat français. »*

Dans cet article, hormis la question de la Résistance palestinienne – accusée par beaucoup de former « un Etat dans l'Etat », une large part du « problème libanais » se trouvait résumée.



Au moment de l'indépendance, les dirigeants chrétiens avaient difficilement fait admettre à leurs partenaires musulmans que le Liban ne devait pas s'intégrer dans une grande Syrie. En 1943 fut conclu un pacte national, solennel mais non écrit, par lequel les chrétiens s'engageaient à faire en sorte que le pays n'entretienne pas de relations privilégiées avec l'Occident et les musulmans promettaient de résister aux sirènes de l'unité arabe. La démarche était fondamentalement négative, comme allait le souligner Georges Naccache, journaliste libanais, dans une formule célèbre : *« Deux négations ne font pas une nation. »*

Le pacte proclamait l'égalité des Libanais *« sans distinction de religion »*, mais, en même temps, on instituait une contradiction avec une rigoureuse tradition selon laquelle les principales fonctions seraient réparties selon les différentes confessions et leur importance numérique d'alors. Ainsi, jusqu'à aujourd'hui – malgré l'évolution de la démographie qui fait que les chrétiens ne sont plus majoritaires, – le président de la République a toujours été maronite (comme le commandant en chef de l'armée), le premier ministre sunnite et le président de l'Assemblée chiite. Autre distinction de religion : l'appartenance à telle ou telle communauté figure sur la carte d'identité. Pour cela, beaucoup de Libanais perdront la vie durant la guerre, lorsque chaque faction fera provision d'otages en sélectionnant les personnes raflées au seul vu de cette carte.

A peine né, l'Etat libanais devait, en 1948, faire face à l'afflux de quelque 170 000 réfugiés palestiniens (en 1975, le nombre de ces derniers, pour trois millions environ de Libanais, va de 200 000 à 450 000 selon les estimations des uns et des autres). Mais jusqu'à la guerre israélo-arabe de six jours, en 1967, cette présence palestinienne ne causera guère de difficultés. Au contraire, elle constituera une main-d'œuvre appréciable. Les Palestiniens ont eu leur part dans le « miracle libanais ». Après 1967, les choses commencent à se gâter. La Résistance s'est organisée et multiplie à partir du Liban les attaques contre les Israéliens qui en tiennent le gouvernement de Beyrouth pour responsable tout en ripostant contre les camps. En décembre 1968, un raid fracassant des Israéliens contre l'aéroport de la capitale libanaise provoque la colère. De nombreux Libanais reprochent aux Palestiniens d'être la cause de tout cela. Les Palestiniens dénoncent la passivité de l'armée libanaise devant les raids israéliens et veulent assurer eux-mêmes la protection des camps. Les premiers incidents entre l'armée et la Résistance éclatent en 1969.

C'est alors qu'interviennent les « accords du Caire ». A condition de « coordonner » leurs opérations avec l'armée, les Palestiniens obtiennent des autorités libanaises le droit d'agir contre Israël et de contrôler leurs camps comme ils l'entendent. Souvent manipulés par les différents pays arabes, les Palestiniens sont très divisés et les Libanais tout autant. Passés entre deux « non-pouvoirs », ces accords ne seront pas respectés. Ils ont pratiquement pour effet de donner aux Palestiniens l'impression d'avoir les mains libres, et les plus extrémistes, qui avaient déjà tendance à se mêler de la politique libanaise, en profiteront pour renforcer leurs liens avec la gauche et les partis musulmans. Les leaders chrétiens parlent d'abandon de souveraineté et somment l'armée de sévir contre les fedayins.

L'expulsion de Jordanie de l'appareil de la Résistance, en 1970, ne fait qu'alourdir le poids des Palestiniens au Liban. En avril 1973, trois chefs de l'OLP sont assassinés par des commandos israéliens en plein cœur de Beyrouth. Les fedayins intensifient leur déploiement autour des camps ; le président Frangié somme les combattants d'y retourner ; il veut même les désarmer et y envoyer l'armée. Résultat : une mini-guerre libano-palestinienne sévit en mai, et le président échoue dans sa tentative. Dès lors, devant l'impuissance de l'armée, les milices chrétiennes ne cesseront d'augmenter leurs effectifs et leur équipement, ce qui entraîne inévitablement une réaction similaire du côté musulman. Rien ne peut arrêter l'engrenage. D'autant moins que l'agitation sociale vient ajouter de l'huile sur le feu.

Le « miracle », le boom économique des années précédentes s'est traduit par une inflation galopante. La vie chère provoque un mécontentement croissant parmi les classes les plus défavorisées, toute communes confondues. D'où la gravité des événements de Saïda, avant ceux – décisifs – d'Aïn-Remmaneh.

L'explosion consécutive à l'étincelle d'Aïn-Remmaneh a causé des dégâts irréparables. Quand intervient une première trêve, le 21 avril, on compte déjà de 200 à 300 morts. La ville est coupée en deux. Et les combats reprennent en mai. Les principales composantes de l'OLP, à l'instigation de Yasser Arafat, tentent vainement de se dégager du conflit. Les extrémistes réussissent toujours à impliquer davantage les plus modérés. En septembre, on ne peut plus parler de *« rounds »*, les combats seront presque ininterrompus pendant plus d'un an. Et ils recommenceront encore et encore. Quinze ans après, les morts se dénombrent par dizaines de milliers, peut-être plus de cent mille. L'Etat libanais est une fiction.

FRANCIS CORNU

(1) Edouard Saab sera tué par un franc-tireur en 1976.

Au sommaire de « Dossiers et documents » du mois d'avril

L'histoire mouvementée du franc

Depuis le début de la guerre de 1914, une cascade de dévaluations a marqué l'histoire du franc, entrecoupée de périodes plus ou moins longues de stabilité. La création du franc lourd, dit encore « nouveau franc », fut assortie de beaucoup d'espoirs, vite déçus.

Pourtant, le franc est aujourd'hui une monnaie respectée. Cela ne s'est pas fait sans heurts. Après l'institution du « serpent », les crises se sont succédé, et il a fallu la mise en place du système monétaire européen pour atteindre progressivement la stabilité, qui passe par la solidité de la parité franc-mark. Le franc suit le mark. La levée du contrôle des changes marque la fin de la tradition protectionniste.

Le prix du franc fort, c'est en particulier la persistance de taux d'intérêt élevés, l'endettement des entreprises recommençant du même coup à augmenter. Dévaluer ou pas ? Le débat reste vif, et les points de vue s'opposent. Le franc est devenu satellite du mark et la question se pose : comment achever l'union monétaire sans consacrer la suprématie allemande ? De nouvelles incertitudes apparaissent, liées à la réunification des deux Allemagnes.

La monnaie électronique

Cartes de paiement, cartes privatives, cartes de crédit, la monnaie plastique se prête à différentes opérations et ne concurrence vraiment ni l'argent liquide ni le chèque. Les particuliers mais aussi les commerçants apprécient de plus en plus le paiement par carte. Mais le danger pointe : la France aurait le triste privilège de détenir le record du monde des fraudes par cartes bancaires. Les banquiers s'organisent et s'unissent pour lutter, d'autres formules se mettent en place, y compris pour les paiements par Minitel. Les accords d'interbancarité ouvrent des perspectives à l'échelon européen.

▶ En vente chez tous les marchands de journaux. 8 francs.

HONGRIE : le second tour des élections législatives

Les deux grands partis d'opposition pourraient être contraints de gouverner ensemble

Les Hongrois devaient reprendre le chemin des urnes, dimanche 8 avril, pour tenter de départager les deux partis d'opposition arrivés en tête après le premier tour, le 25 mars : le Forum démocratique hongrois (MDF, centre-droit) avec 24,7 % des voix, et l'Alliance des démocrates libres (SZDSZ, radicaux-libéraux), qui a recueilli 21,3 % des suffrages.

A priori, le scrutin de dimanche était très ouvert puisque, sur les 386 sièges du Parlement, 251 restaient encore à pourvoir. Mais, même si les démocrates libéraux du SZDSZ gardaient l'espoir de dépasser leur grand rival, le MDF partait favori et se comportait déjà en vainqueur.

Selon les experts politiques, la différence devait se jouer sur neuf ou dix sièges, et le mode de scrutin, mi-majoritaire mi-proportionnel, devait plutôt favoriser le *MDF, dont les candidats étaient* tous en lice pour le second tour. Seuls pouvaient en effet s'y présenter les trois candidats les mieux placés au premier tour dans chaque circonscription, ce qui signifie que, même là où les candidats du MDF ne l'emporteraient pas, les voix qu'ils auraient recueillies seraient reportées dans le calcul des restes, qui permettront d'attribuer les sièges sur les listes par partis.

La formule de la « grande coalition »

M. Jozsef Antall, le président du MDF, avait en tout cas tout du futur premier ministre lorsqu'il a pris part, mercredi soir, à un face-à-face télévisé avec son alter ego du SZDSZ, M. Janos Kis. Côte-à-côte plutôt que face-à-face à vrai dire, car l'ensemble des partis politiques, un peu à bout de souffle en fin de campagne, venaient de conclure un pacte de non-agression. La discussion fut donc civilisée, et M. Antall y manifesta une grande assurance, cantonnant le philosophe Janos Kis dans un rôle de leader de l'opposition, de l'avis de nombreux téléspectateurs.

Brillant intellectuel, exclu du PC en 1973 et opposant de longue date au régime Kadar qu'il combattait ouvertement, M. Kis, quarante-sept ans, n'a rien d'un tribun, alors que M. Antall, universitaire de cinquante-huit ans, venu sur le tard au militantisme, paraît plus à l'aise dans le jeu politique, même s'il manque singulièrement de charisme.

M. Antall a réaffirmé à cette occasion qu'il ne souhaitait pas former une « grande coalition » pour gouverner, c'est-à-dire une coalition MDF-SZDSZ, sauf dans l'éventualité où les deux partis arriveraient à une stricte égalité au soir du second tour, ou si le pays traversait une crise grave. *« Il faut un gouvernement fort et une opposition forte »*, susceptible de faire fonctionner l'alternance au pouvoir, a estimé le chef du MDF.

Le Forum démocratique, qui annoncera le 12 avril, à l'occasion de son congrès national convoqué quatre jours après les élections, quels partenaires il aura choisi pour gouverner, compte visiblement sur le Parti populaire chrétien-démocrate et sur le Parti des petits propriétaires (PPP).

Des accords de désistement ont été passés pour le second tour entre le MDF et les chrétiens-démocrates, qui avaient recueilli 6,4 % des voix le 25 mars, tandis que le PPP (11,7 %) semait la confusion parmi les électeurs en concluant une alliance avec le MDF, qui fut ensuite démentie (des accords ayant déjà été passés localement avec des candidats du SDS) puis à nouveau partiellement confirmée...

Le SZDSZ, lui, s'est assuré le soutien de la Fédération des jeunes démocrates (FIDESZ), qui a obtenu au premier tour 10,8 % des voix.

Le MDF comme le SZDSZ avaient fait savoir, dès le début, qu'ils excluaient une coalition avec l'ancien Parti communiste, devenu Parti socialiste hongrois.

La formule de la « grande coalition », souvent perçue comme une solution de salut national, n'enthousiasme guère non plus M. Kis, qui la qualifie de *« mariage de déraison »* ; mais il ne l'exclut pas.

L'enjeu de ce second tour, finalement, était la couleur politique du futur gouvernement hongrois : si le SZDSZ, au sein duquel M. Kis *dirige un courant social-démocrate*, en est exclu, la Hongrie sera entièrement gouvernée à droite.

S. K.

URSS : suivant les exemples lituanien et estonien

Le PC letton s'achemine vers une scission

Moscou *(AFP)*. – Une scission du Parti communiste letton, réuni en congrès depuis vendredi 6 avril, paraissait inévitable à tous les observateurs, les communistes de cette République balte s'apprêtant ainsi à suivre l'exemple des Lituaniens et des Estoniens.

Un journaliste letton, Valdis Berzins, contacté par téléphone depuis Moscou, a ainsi estimé : *« Il y aura une division. C'est certain à cent pour cent. »* Il a rappelé que les *« indépendantistes »* ont d'ores et déjà décidé de tenir un congrès le 14 avril, signe que la division est consommée au sein du parti. Le journaliste a également indiqué que le premier secrétaire du Parti communiste letton, Yan Vagris, avait prononcé un discours *« modéré »* devant le Congrès, en se prononçant en particulier en faveur d'une *« fédération renouvelée »*, dans le sens souhaité par le président Gorbatchev.

Manifestation à Vilnius

Mais la scission du PC letton en une branche indépendante et en une branche restant fidèle à Moscou devrait se caractériser par le fait que les « unitaires » seront vraisemblablement majoritaires. Selon Valdis Berzins, un tiers seulement des membres du Parti communiste de Lettonie sont des Lettons,et ils ne sont qu'un sixième à Riga, la capitale de la République. Riga, a en outre rappelé Valdis Berzins, est le centre militaire soviétique de la région de la Baltique et de très nombreux soldats soviétiques y résident.

Si les trois Républiques baltes sont toutes les trois touchées par les aspirations indépendantistes, leurs conditions sont toutefois très différentes les unes des autres. Les Lituaniens représentent environ 80 % de la population de leur République, mais les Lettons ne constituent qu'à peine la moitié (54 %) de celle de la Lettonie, les Russes en représentant 33 %.

Entre-temps, les Lituaniens s'apprêtaient à manifester samedi à Vilnius en faveur de l'indépendance, après la réponse du Parlement de la République balte à Mikhaïl Gorbatchev, qui avait demandé aux parlementaires de revenir sur leur déclaration d'indépendance du 11 mars. Dans leur réponse, les députés lituaniens avaient réitéré leur volonté d'indépendance, tout en exprimant leur inquiétude devant les actions des « forces armées » en Lituanie *(le Monde* du 7 avril). Sept procureurs de Lituanie ont à ce propos protesté contre l'intervention de parachutistes, jeudi, dans les locaux du parquet de la République balte.

Selon la publication de Radio-Moscou *Interfax*, le premier secrétaire du PC lituanien indépendant, M. Algirdas Brazauskas, a *demandé au président Gorbatchev* d'intervenir pour régler la question des locaux du comité central à Vilnius occupés par les soldats soviétiques et que réclament également les communistes lituaniens restés fidèles à Moscou.

Un responsable militaire soviétique en Lituanie, le général A. Vysotskis, a enfin annoncé vendredi à Vilnius que la conscription du printemps se tiendrait du 10 au 15 mai et que 5 885 jeunes Lituaniens devraient être enrôlés dans l'armée rouge à cette occasion, selon *Interfax*. Cet appel sous les drapeaux risque fort de constituer un test de la volonté de Moscou et de Vilnius de trouver un compromis.

□ **Un sénateur américain refoulé à la frontière lituanienne.** – Le sénateur américain Alfonse d'Amato (républicain, New-York) a été refoulé vendredi 6 avril à la frontière polono-lituanienne alors qu'il tentait de se rendre en Lituanie sans visa soviétique, a annoncé l'agence polonaise de presse PAP. Le sénateur, qui avait été invité par le président lituanien Vytautas Landsbergis, a été courtoisement mais fermement empêché de pénétrer *en Lituanie par des gardes-*frontières soviétiques. M. d'Amato a remis au ministre lituanien des affaires étrangères, M. Algirdas Saudargas, une déclaration de *« soutien à la Lituanie »* du Sénat américain.

□ **Le chef du PC arménien remplacé.** – Le premier secrétaire du Parti communiste d'Arménie, M. Suren Arutiunian, a été relevé de ses fonctions à sa demande, a annoncé vendredi 6 avril l'agence Tass. M. Arutiunian, cinquante et un ans, occupait le poste depuis mai 1988. Son successeur est M. Vladimir Movsisian, cinquante-sept ans, qui était vice-président du gouvernement arménien depuis 1978 et premier vice-président depuis janvier 1984, en charge de l'agriculture. En janvier dernier, M. Gorbatchev avait vivement critiqué les premiers secrétaires des partis d'Arménie et d'Azerbaïdjan après les violents heurts entre nationalistes des deux camps. Le premier secrétaire d'Azerbaïdjan, M. Vezirov, avait été remplacé quelques jours plus tard.

□ **Un appel de la *Maison des pays baltes en France*.** – La Maison des pays baltes informe qu'elle se tient à la disposition des personnes intéressées par *« toute information concernant l'histoire, la culture, les langues et les problèmes actuels des trois Républiques de Lituanie, Estonie et Lettonie »*. L'association – sous le régime de la loi de 1901 –, est un centre de rencontres ouvert à tous, qui organise concerts, expositions et conférences. Ne bénéficiant d'aucune subvention, elle *serait heureuse de recevoir une* aide, sous quelque forme que ce soit. Dons, questions et suggestions peuvent être adressés à la Maison des pays baltes, 1, rue de la Prairie, 94500 Champigny-sur-Marne, tél. : 48-81-52-22.

□ **GRANDE-BRETAGNE : La pression monte à la prison de Manchester.** – La guerre des nerfs s'est accentuée dans la nuit de vendredi à samedi 7 avril à la prison de Strangeways à Manchester, où 20 à 30 mutins occupaient toujours deux des ailes du bâtiment. Des mouvements de gardiens en tenue anti-émeute ont été appuyés la nuit par des rondes d'hélicoptère, dont les phares balayaient le toit de l'établissement. Des aboiements de chiens, des cris ont été entendus et un début d'incendie a été maîtrisé. Des incidents ont par ailleurs éclaté dans la nuit dans une institution pour jeunes délinquants de Leicester (centre de l'Angleterre), où un gardien a été légèrement blessé. Les jeunes détenus se sont rendus aux autorités après quelques heures de siège. – *(AFP.)*

ROUMANIE

Ajournement du procès du frère de Ceausescu

Le tribunal militaire de Bucarest a décidé, vendredi 6 avril, la levée de la confiscation des biens du général Nicolae-Andruta Ceausescu, à l'exception de ses avoirs bancaires, et la suspension du procès jusqu'au 26 avril pour *« complément de preuves »*.

Le frère du dictateur, dont le procès s'était ouvert lundi, est accusé notamment d'avoir tué personnellement sept personnes lors des affrontements du 21 décembre et d' *« incitation au génocide »*. Vendredi, le tribunal a constaté *« l'insuffisance des témoignages et preuves recueillis pour l'instant »*.

Après délibération, le président du tribunal, le colonel Igon Dima, a annoncé que le tribunal accédait à la demande convergente et simultanée de l'accusation et de la défense de suspendre le procès, afin de réunir de nouveaux témoignages pour *« préciser les accusations »* contre le général. Cette décision confirme, pour les observateurs, l'impression d'un accord préalable entre la défense et l'accusation. Beaucoup moins tendu qu'au premier jour du procès, le général Ceausescu a d'ailleurs retrouvé une certaine assurance et est traité avec davantage d'égards.

Suspension d'un journal

L'hebdomadaire *Contemporanul* a d'autre part été suspendu vendredi par décision du ministère de la culture, qui a simplement indiqué que cette mesure avait été prise pour *« rétablir le profil »* du périodique. La société des journalistes roumains a protesté contre cette décison qui *« transgresse d'une manière flagrante le principe de la liberté de la presse, partie intégrante des droits démocratiques »*, et qui frappe une revue indépendante.

« Il est de plus en plus difficile de comprendre les décisions du ministre de la justice, Andrei Plesu », écrivait vendredi le quotidien *Tineretul Liber*. Vendredi dernier déjà, le ministre avait annoncé la réduction de 20 % du tirage des quotidiens nationaux indépendants et la limitation de leur pagination jusqu'au 20 mai, date des élections. Le Front de salut national (FSN) au pouvoir a, par ailleurs, estimé cette semaine que la télévision accordait trop de temps d'antenne à l'opposition.

Enfin, M. Ion Ratiu, président de l'Union mondiale des Roumains libres, a été désigné vendredi candidat du Parti national paysan à l'élection présidentielle. – *(AFP.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE

Le gouvernement remanié doit préparer des réformes « énergiques »

La phase de *« préparation théorique »* de la réforme économique est achevée en Tchécoslovaquie, et une nouvelle étape caractérisée par des *« réformes énergiques »* s'ouvre, a déclaré vendredi soir 6 avril à la télévision le premier ministre, M. Marian Calfa, pour justifier le remaniement de son gouvernement.

Le fait marquant de ce remaniement, qui a été approuvé par le président Vaclav Havel, est la nomination d'un deuxième ministre chargé des affaires économiques, M. Vaclav Vales (soixante-*huit ans), un des économistes du* « printemps de Prague », à rang égal auprès de M. Valtr Komarek qui perd du même coup sa fonction de *« premier »* vice-premier ministre. M. Calfa a exprimé sa conviction qu'*« une économie rationnelle et des lois de marché sans compromis peuvent sembler cruelles »*, mais qu' *« il n'y a pas d'autre choix possible »*.

Le gouvernement se réunira dimanche et jeudi prochain, afin de préparer le calendrier des mesures concrètes *« par lesquelles seront introduites les réformes économiques dans la vie quotidienne »*. Le chef du gouvernement tchécoslovaque semble avoir ainsi pris parti pour des mesures concrètes et radicales prônées par le ministre des finances, M. Vaclav Klaus, et le président de la commission du plan, M. Vladimir Dlouhy, au détriment d'une transition plus lente et plus en douceur recommandée par M. Komarek. En outre, M. Jiri Dienstbier, ministre des affaires étrangères, a été promu au rang de vice-premier ministre. – *(AFP)*

A TRAVERS LE MONDE

BULGARIE

Le parquet enquête sur les anciens camps de travail

Les anciens responsables de plusieurs camps de travail, en service entre 1959 et 1962 et comparés aujourd'hui par l'opposition à des camps de concentration, ont été privés de leur grade militaire et de leurs décorations, et pourraient être traduits en justice, a annoncé jeudi 5 avril l'agence bulgare BTA.

Selon les premiers résultats de l'enquête menée par le parquet général, ces responsables ont *« provoqué des animosités entre les prisonniers et de graves abus, des tortures et des assassinats »*. Cent cinquante personnes ont trouvé la mort dans les camps de Lovetch (Centre-Nord) et Scravena (Nord-Ouest), selon un rapport du comité central du PC bulgare datant de 1962, qui a entraîné leur fermeture. L'actuelle commission d'enquête parle également d' *« autres endroits »*, sans les nommer. *« Les autorités, à différents niveaux, étaient informées de la situation »* à l'époque, *« mais les mesures nécessaires n'ont pas été prises à temps »*, selon l'enquête. *« Pendant une longue période, la direction des camps a opéré sans aucun contrôle, se servant, dans plusieurs cas, de criminels extrêmement dégénérés et sadiques. »* – *(AFP.)*

CAMEROUN

Des avocats étrangers protestent contre la condamnation de Me Black

Le Comité international pour le respect et l'application de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (CIRAC) dénonce la condamnation à trois ans de prison, par un tribunal militaire, de l'ancien bâtonnier de l'ordre des avocats au Cameroun, Me Yondo Black, *« pour avoir exprimé ses opinions et demandé l'instauration du multipartisme »* dans son pays et demande sa libération immédiate. Le CIRAC estime que *« la condamnation de l'avocat Black est une violation de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples* (ratifiée par le Cameroun en 1987), *notamment des articles 9 et 10 qui précisent que toute personne a le droit d'exprimer, de diffuser ses opinions et de constituer librement des associations »*.

De son côté, l'association des juristes africains s'indigne de *« telles violations flagrantes des droits de l'homme de la part d'un Etat qui affirme, sur la scène internationale, sa vocation d'Etat de droit »*. – *(AFP, AP.)*

IRLANDE

La Cour suprême libère un militant républicain

En décidant, vendredi 6 avril, de remettre en liberté un militant républicain recherché en Irlande du nord pour détention d'armes, la Cour suprême irlandaise a déclenché une nouvelle crise politique entre Dublin et Londres. Owen Carron a été accueilli à sa sortie du palais de justice par une centaine de sympathisants, parmi lesquels se trouvait le prêtre catholique Patrick Ryan, lui aussi recherché en Grande-Bretagne où il est soupçonné d'être un membre de l'IRA.

Arrêté en 1985 en Irlande du Nord puis libéré sous caution dans l'attente de son procès, Owen Carron avait pris la fuite. Cet ancien député britannique du Sinn Fein pour la région d'Enniskillen avait ensuite été appréhnedé en 1988 en République d'Irlande. – *(Reuter.)*

ZAIRE

Les évêques dénoncent le « despotisme » du régime

La Conférence épiscopale zaïroise vient de présenter un mémorandum jugeant sévèrement le système politique *« hybride »* du Zaïre qui *« a emprunté aux pays de l'Est nombre de concepts »* et notamment au *« totalitarisme, les méthodes de conquête et de maintien au pouvoir »* ainsi qu'au libéralisme la *« jouissance de la propriété par une minorité »*. Ce document est la contribution de l'Eglise catholique zaïroise à la *« consultation nationale sur la situation générale du pays »*, décidée il y a trois mois par le président Mobutu.

Le mémorandum estime que *« le recours à l'anthenticité »* prôné par le Mouvement populaire de la Révolution (MPR, parti unique) *« a engendré un pouvoir pratiquement monarchique qui néglige la philosophie traditionnelle »* et que *« la solidarité entre dirigeants, le despotisme et le militantisme l'ont généralement emporté sur la vertu et la compétence »*.

Les évêques zaïrois demandent notamment qu'il soit mis fin au rôle dirigeant du parti, que la liberté d'expression devienne effective, que la fuite des capitaux soit combattue. – *(AFP.)*

□ **Un jeune Palestinien tué dans la bande de Gaza.** – Un jeune Palestinien a été tué et treize blessés, vendredi 6 avril, par les tirs de militaires israéliens dans la bande de Gaza. Ali Suleiman el Baya, 17 ans, a été tué lorsque des soldats ont ouvert le feu en direction de Palestiniens qui tentaient de rouvrir une mosquée fermée par l'armée il y a trois jours, a-t-on indiqué de source palestinienne. D'autre part, dans la vieille ville de Jérusalem, un Israélien a été blessé d' un coup de poignard dans le dos. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

Nicaragua : la guerre n'est pas terminée

Les affrontements continuent entre la Contra et l'armée sandiniste malgré les accords prévoyant la démobilisation des rebelles

EL CUA

de notre correspondant en Amérique centrale

« Pourquoi les sandinistes garderaient-ils leurs armes alors que la Contra devrait déposer les siennes ? Ils veulent ainsi avoir les mains libres pour massacrer les paysans », lance avec colère un petit agriculteur du nord du Nicaragua, Rodolfo Montenegro. A moins de trois semaines de la prise de fonctions du nouveau gouvernement issu des élections du 25 février, les paysans du Nicaragua continuent de vivre dans la peur et supplient les rebelles anti sandinistes de conserver leurs armes pour les protéger contre les forces régulières et surtout contre la redoutable Sûreté de l'Etat. *« Quatre de mes employés ont été sauvagement torturés puis massacrés par la Sûreté qui les accusait de collaborer avec la Contra*, poursuit Rodolfo. *Je n'oublierai jamais cette scène d'horreur à quelques mètres à peine de ma maison. »*

Dans un décor paradisiaque, sur une hauteur dominant la Cua, une des nombreuses rivières qui prennent leur source dans les montagnes du département de Jinotega, les paysans réunis chez Rodolfo dénoncent les exactions de l'armée au cours des neuf ans de guerre civile, en présence d'un ancien dirigeant de la Contra, le « commandant Johnson ». Deux noms de dirigeants locaux de la Sûreté reviennent sans cesse, ceux de deux personnes originaires de la région qui seraient responsables du massacre de dizaines de personnes dont les cadavres ont été retrouvés horriblement mutilés. *« J'ai enterré plusieurs victimes près de chez moi*, raconte Francisco Castro. *Dans certains cas on nous obligeait à brûler les cadavres sur place ou l'armée allait les jeter dans des charniers ; nous étions terrorisés, mais nous avons décidé de rester ici malgré tout. »*

« Nous leur donnons à manger »

Pourquoi les sandinistes se sont-ils acharnés sur la population des départements ruraux dans ces zones montagneuses où vivent 40 % de la population du pays et qui s'étendent de la frontière du Honduras au nord jusqu'au Costa-Rica au sud ? Tout simplement parce que la guérilla antisandiniste financée par les Etats-Unis à partir de 1981 a essentiellement recruté dans ces régions hostiles à la révolution et réfractaires à l'intervention de l'Etat dans les activités productives.

« Les sandinistes voulaient nous imposer un régime communiste, comme à Cuba, disent les paysans. *Tous ceux qui étaient en désaccord n'avaient pas droit aux prêts bancaires pour acheter les semences et les engrais ; puis, quand la guerre a commencé, l'armée s'est mise à détruire nos récoltes, à prendre notre bétail et à recruter de force nos jeunes pour le service militaire. La plupart d'entre nous ont alors décidé de collaborer avec les contras. Nous leur donnons à manger et nous leur fournissons l'information sur les déplacements de l'armée sandiniste. »*

Le « commandant Johnson » – Luis Fley, de son vrai nom, qui fut un des principaux dirigeants militaires de la Contra jusqu'à son retour à Managua, en janvier dernier, regrette le grave *« malentendu »* entretenu pendant des années à propos des rebelles. *« C'est vrai*, dit-il, *que les premiers contras étaient d'anciens membres de la garde nationale de Somoza, ils avaient été rassemblés à l'initiative des Etats-Unis pour empêcher les sandinistes d'aider la guérilla salvadorienne. Mais, très vite, se sont joints à eux des sandinistes déçus par la tournure de la révolution et des paysans victimes de la répression. »*

Déclaration des droits

Johnson s'est engagé dans la Contra en juin 1981, à la suite de la répression brutale déclenchée contre les paysans qui avaient participé à une manifestation du Mouvement démocratique nicaraguayen, organisation sociale-démocrate passée à l'opposition après avoir appuyé les sandinistes. *« J'ai moi-même été arrêté*, dit-il, *et détenu pendant six jours comme beaucoup d'autres paysans pour le simple fait d'avoir participé à cette manifestation. Le gouvernement m'a confisqué la ferme que j'avais près du village d'El Cua. Pour les sandinistes, nous étions tous des réactionnaires. »* Cette accusation fait sourire Johnson qui a participé à la guérilla sandiniste contre la dictature de Somoza. *« Il y a eu des abus dans nos rangs*, reconnaît Johnson, *et nous avons dû prendre des mesures draconiennes, y compris l'exécution de certains de nos combattants. »*

Aujourd'hui, Johnson distribue aux paysans des milliers d'exemplaires de la Déclaration universelle des droits de l'homme. *« Le gouvernement nicaraguayen a signé ce document*, dit-il. *Regardez tous les droits qu'il vous a enlevés et apprenez à les défendre. Quand la guerre sera vraiment terminée, il faudra oublier le passé et respecter la vie et les droits de ceux qui ont commis tant d'abus. C'est le seul moyen de rétablir la paix et de sortir du cercle vicieux de la violence. »*

Mais la guerre n'est pas terminée et les paysans ne se contentent pas d'un fascicule illustré pour leur protection. Ils veulent que la Contra garde ses armes, au moins jusqu'à la prise de fonctions, le 25 avril, de Mme Violeta Chamorro pour laquelle ils ont voté massivement le 25 février. *« Les bombardements n'ont pas cessé*, disent-ils, *et l'armée nous a dit que nous allions payer cher notre appui à l'Union nationale d'opposition* (UNO, coalition de quatorze formations politiques qui a présenté la candidature de Mme Chamorro à la présidence). »

De nombreux témoignages, y compris de la part de la Croix-Rouge locale, confirment que l'aviation et l'artillerie ont poursuivi les bombardements après les élections, en particulier dans la région de Wiwili et de San-Marcos. Plusieurs maisons auraient été détruites et la plupart des victimes seraient des civils. On signale également plusieurs assassinats. Le chef d'un groupe de rebelles connu sous le nom de Marinero est convaincu que les sandinistes préparent une nouvelle guerre, *« pour en finir avec nous, lorsque nous aurons déposé les armes »*. *« Ils ont perdu les élections et la guerre*, ajoute-t-il. *C'est donc eux qui doivent être désarmés les premiers. »*

Que pense-t-il des accords signés le 23 mars au Honduras, entre l'Etat-major de la Contra et le futur gouvernement, qui fixent au 20 avril le début de la démobilisation des rebelles ? *« J'attends les instructions de mes supérieurs*, répond Marinero. *De toutes les façons, cela prendra plusieurs mois puisqu'il faudra démanteler l'armée populaire sandiniste et la remplacer par des militaires loyaux à l'égard du nouveau gouvernement. »*

Face aux exigences des rebelles, les autorités sandinistes ont fait appel à la communauté internationale pour qu'elle accélère le processus de démobilisation de la Contra confié aux Nations unies et à l'Organisation des Etats américains. Simultanément, l'armée, qui n'a pas réussi à empêcher l'infiltration de plusieurs milliers d'insurgés, en provenance du Honduras, cherche à les éloigner des villages et les repousse vers les cinq zones où ils sont censés remettre leurs armes aux organismes internationaux.

« Tout indique que la Contra se prépare à lancer une offensive pour s'emparer de quelques villages et régler leurs comptes aux militants sandinistes », affirme la presse officielle. Les insurgés démentent catégoriquement, faisant remarquer qu'ils n'en ont pas les moyens face à la puissante armée sandiniste. *« Depuis la suspension de l'aide militaire américaine*, disent-ils, *nous avons tout juste assez de munitions pour nous défendre et maintenir la pression nécessaire pour obliger les sandinistes à respecter le résultat des élections. »*

BERTRAND DE LA GRANGE

CHILI : premier écueil pour le nouveau pouvoir

La Cour suprême proteste contre une réforme de la justice

SANTIAGO-DU-CHILI

de notre correspondant

Le torchon brûle entre le gouvernement et le pouvoir judiciaire. Le président Aylwin ayant manifesté, il y a quelques jours, son désir de voir la justice réformée, la Cour suprême a rendu publique, mardi 3 avril, une déclaration approuvée par les deux tiers de ses membres. *« Le pouvoir judiciaire n'est pas en crise »*, disent-ils, *« car son indépendance a toujours été respectée par les autres pouvoirs de l'État. »* Et, pour mieux souligner leur mécontentement, les magistrats ont décliné une invitation du chef de l'État, qui leur proposait de se réunir avec lui au palais présidentiel de la Moneda. Le gouvernement a fait part de son *« étonnement »* devant l'attitude adoptée par les juges.

Cette polémique est sans doute le prélude à la première bataille politique et parlementaire entre les nouvelles autorités et l'opposition de droite. Une bataille dont le champ est appelé à s'élargir : le dossier « justice » et celui des droits de l'homme se recoupent nécessairement. Les conservateurs ont manifesté leur soutien à la Cour suprême, alors que le secrétaire général du Parti socialiste – l'un des partis de la coalition gouvernementale – demande la démission de ses membres et son entière rénovation . *« Le pouvoir judiciaire n'a attendu que vingt jours pour mettre en garde le gouvernement démocratique, mais il a observé un silence complice pendant les seize années de dictature militaire »*, ironise de son côté M. Alejandro Hales, dirigeant de l'Association professionnelle des avocats.

« Vous me fatiguez avec vos histoires de détenus-disparus », répondait en 1978 aux journalistes le président de la Cour suprême. Mais la « lassitude » justifie-t-elle le rejet systématique des demandes d'*habeas corpus* par les tribunaux, le peu d'empressement dans les enquêtes sur les cas de disparition forcée, ou encore les non-lieux classant les affaires d'assassinat d'opposants au régime militaire ? Avant d'abandonner le pouvoir, le général Pinochet avait pris soin de verrouiller la Cour suprême en favorisant, grâce à des primes juteuses, les départs en retraite anticipée de certains de ses membres et la promotion de magistrats à sa dévotion. Il n'est donc pas surprenant que la réforme du système judiciaire constitue l'une des premières préoccupations du nouveau pouvoir.

GILLES BAUDIN

EN BREF

□ **SALVADOR : une vingtaine de morts après la reprise des combats.** – Des combats entre l'armée régulière salvadorienne et la guérilla ont fait au moins vingt victimes, vendredi 6 avril, en divers points du territoire, a-t-on appris de source militaire à San-Salvador.

Cette nette recrudescence de la violence intervient deux jours après l'accord qui a été conclu à Genève pour l'ouverture, en mai, de négociations entre le Front Farabundo Marti (FMLN) et le gouvernement du Salvador, sous l'égide des Nations unies.

Déjà, jeudi, des affrontements s'étaient produits entre les unités rebelles et les forces régulières dans la banlieue de San Salvador. – *(AFP.)*

□ **COLOMBIE : la CEE va aider au remplacement de la culture de la coca.** – La Commission européenne et la Colombie ont signé, vendredi 6 avril, une convention par laquelle la CEE s'engage à verser 1,12 millions d'écus (1 écu=1,2 dollars) pour promouvoir le remplacement des plantations de coca par d'autres cultures dans la région colombienne de Caqueta.

Cet accord a été conclu à Bruxelles à l'occasion de la visite du président Virgilio Barco. Il entre dans le cadre d'une enveloppe de 12 millions d'écus déjà engagée par la CEE pour des actions de lutte directe contre le trafic de cocaïne en Colombie. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

La fin des entretiens de M. Chevardnadze à Washington

Soviétiques et Américains semblent d'accord pour rechercher une autre solution que la neutralité de l'Allemagne

Sans faire allusion aux entretiens que MM. Baker et Chevardnadze tenaient au même moment à Washington, notamment sur l'unité allemande, le chancelier Kohl a rappelé, dans un entretien publié vendredi 6 avril à Moscou par les *Izvestia*, son hostilité à une neutralité de l'Allemagne : *« Rien ne serait plus dommageable pour la stabilité de l'Europe qu'une Allemagne hésitant entre l'Est et l'Ouest »*, a-t-il affirmé. Après avoir indiqué que *« notre but commun* [à la RFA et à la RDA] *est que l'unité allemande assure non pas moins de sécurité, mais plus de sécurité pour chaque gouvernement en Europe »*, M. Kohl a précisé que *« le peuple polonais doit savoir que son droit à vivre dans des frontières sûres ne sera ni maintenant ni dans le futur l'objet de revendications territoriales de notre part, à nous Allemands »*, et que *« la future Allemagne unie réglera cette question de façon définitive au plan du droit international »*.

WASHINGTON

de notre correspondant

Les apparences sont sauves, les relations américano-soviétiques aussi. Si la Lituanie a occupé une large place dans les trois journées d'entretiens de Washington, les Etats-Unis ont évité de pousser les Soviétiques dans leur retranchements et se sont contentés d'assurances verbales sur la non-utilisation de la force. Pour le reste, si cette rencontre des deux ministres des affaires étrangères n'a pas produit de percée spectaculaire, elle se conclut sur des résultats honorables – à commencer par la fixation d'une date précise pour le procain sommet Bush-Gorbatchev.

Bien sûr, théoriquement, tout pourrait encore être remis en cause dans l'hypothèse improbable où les Soviétiques auraient besoin de recourir à une brutale répression pour faire rentrer la Lituanie dans le rang. M. Bush, qui, vendredi matin, avait reçu pendant plus de deux heures M. Chevardnadze, a profité d'une rencontre, un peu plus tard dans la journée, avec l'association des directeurs de journaux américains pour rappeler les grands principes qu'il avait déjà exposés à plusieurs reprises, avec cette fois un peu plus de conviction : les Etats Unis sont *« fermement opposés »* à l'usage de la force, ils soutiennent le droit des Lituaniens à l'auto-détermination, et demandent aux deux parties d' *« entreprendre un dialogue de bonne foi »*. Enfin, l'affaire, si elle tournait mal, *« pourrait avoir des conséquences défavorables sur le progrès des relations américano-soviétiques »*.

M. Baker « déçu »

Le secrétaire d'état James Baker a fait valoir, de son côté, que les Lituaniens avaient accompli des gestes *« d'apaisement »*, et demandé aux Soviétiques d'en faire autant. Mais, dans le même temps, le porte-parole de la Maison Blanche rappelait que les Etats-Unis refusaient de commenter les *« actions spécifiques »*, les *« événements au jour le jour »* – c'est-à-dire les méthodes de coercition employées par Moscou. Et, quand on a demandé à M. Baker de donner son opinion sur les propos de M. Chevardnadze qui, au détour d'une phrase, avait évoqué le possible recours à des *« mesures administratives »* en Lituanie, il a évité de répondre.

La leçon, à en croire un commentaire de la chaîne ABC, est claire : sauf recours massif à la force, *« les Etats-Unis laissent à l'URSS les mains libres »*. Et puis les Soviétiques n'ont pas manqué de lancer un message oblique aux Américains en faisant remarquer que M. Gorbatchev avait été vivement critiqué par ses « durs » pour n'avoir pas dénoncé avec suffisamment d'énergie l'intervention américaine au Panama, en décembre dernier...

Lituanie mise à part, les entretiens de Washington devaient être essentiellement consacrés à la préparation du prochain sommet, qui se tiendra lui aussi, pour l'essentiel, dans la capitale américaine. Il semble qu'on ait progressé un peu moins vite que lors des précédentes rencontres des deux ministres, tout particulièrement sur le dossier des armes stratégiques. M. Baker s'est même déclaré *« déçu »* qu'aucun rapprochement ne soit intervenu sur la question des missiles de croisière lancées depuis la mer (SLCM) ou l'air (ALCM) -

M. Chevardnadze a paru un peu plus optimiste, soulignant que, si les questions non résolues restent *« très complexes et très difficiles »*, il n'y avait pas à s'inquiéter outre mesure, des solutions étant souvent trouvées dans la dernière phase des négociations. Certains compromis semblent d'ailleurs s'esquisser, par exemple sur la question des missiles à têtes multiples. Soviétiques et Américains ont d'ailleurs convenu de ne rien dire publiquement sur ces sujets sensibles, pour ne pas compromettre leurs chances de succès.

Un « rapprochement » sur l'Afghanistan?

Il est donc toujours possible que le sommet de la fin mai permette non de signer un traité Start, mais d'enregistrer un accord sur ses principales composantes : c'est après tout l'objectif prudent que s'étaient fixé à Malte MM. Bush et Gorbatchev.

De plus, si de nombreux obstacles encombrent toujours le chemin des négociations sur les armes conventionnelles en Europe (en particulier celui des avions, pour lesquels les Soviétiques ont avancé une proposition nouvelle qui ne séduit nullement les Américains), des progrès substantiels ont en revanche été obtenus sur la question des armes chimiques *(le Monde* du 7 avril), du contrôle des expériences nucléaires et de la non-prolifération.

M. Chevardnadze a évoqué en termes très encourageants les conversations sur les sujets dit, « bilatéraux », où l'on a parlé aussi bien de la lutte contre le terrorisme que de la protection de l'environnement dans l'Arctique. Il est plus que probable que des accords de commerce entre les deux pays pourront être signés à la fin mai. Et M. Baker s'est déclaré tout à fait satisfait des entretiens sur les droits de l'homme, qui se résument pour l'essentiel à l'émigration des juifs soviétiques.

Le secrétaire d'Etat, comme l'avaient déjà fait la veille ses collaborateurs, a aussi relevé une évolution apparente de la position soviétique sur l'Allemagne : l'URSS, a-t-il indiqué, reste tout à fait hostile à une appartenance de l'Allemagne unie à l'OTAN, mais elle semble désormais prête à admettre que la neutralité n'est pas non plus la solution. Sans être tout à fait aussi explicite, M. Chevardnadze a laissé entendre que l'URSS était à la recherche de solutions nouvelles, ajoutant qu'il était *« temps pour les Européens de former des structures européennes de sécurité »*, tout en précisant que, dans son esprit et sous ce rapport, les Etats-Unis et le Canada faisaient partie de l'Europe.

Le ministre soviétique a indiqué au passage que la première réunion « 2 + 4 » (les deux États allemands et les quatre puissances garantes du statut de l'Allemagne), au niveau des ministres des affaires étrangères, se tiendrait aussitôt après la formation d'un gouvernement en RDA.

Le « rapprochement » dont ont fait état les deux parties sur certaines questions régionales (y compris, apparemment, l'Afghanistan) n'a guère été précisé. Les Américains ont fait valoir à quel point des élections libres pouvaient contribuer à dénouer des situations très complexes, comme en Namibie et au Nicaragua, ce dont les Soviétiques ont convenu. Mais est-on allé au-delà de ces généralités ?

Au total, et même si les résultats de ces entretiens ont paru un peu plus modestes que de coutume, les relations entre les deux superpuissances paraissent se porter plutôt bien. MM. Baker et Chevardnadze se reverront à Moscou du 16 au 19 mai, pour mettre la dernière main aux préparatifs du sommet.

JAN KRAUZE

Le président De Klerk sera reçu par M. Mitterrand en mai à Paris

Le président sud-africain, M. Frederik De Klerk, fera, début mai, étape en France pour y rencontrer, à sa demande, M. François Mitterrand, au cours d'une tournée européenne qui doit le conduire en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale, en Belgique et en Suisse, a-t-on appris, vendredi 6 avril, de bonnes sources, à Paris. Ce sera la première fois que M. Mitterrand rencontrera un chef d'Etat sud-africain. Le prédécesseur de M. De Klerk, M. Pieter Botha, était venu en visite privée en France en 1984 et en 1986 et n'avait pas rencontré le président français.

D'autre part, la *troïka* européenne, conduite par le ministre irlandais des affaires étrangères, M. Gérard Collins, se rendra en Afrique du Sud, du 11 au 14 avril. M. Collins, président en exercice du conseil des ministres de la CEE, sera accompagné par le secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales, M. Thierry de Beaucé, et Mme Suzanna Agnelli, secrétaire d'Etat italienne, chargée de la coopération internationale. Les Douze avaient décidé, le 20 février à Dublin, d'envoyer une délégation en Afrique du Sud pour évaluer la situation sur place et contribuer à *« promouvoir le dialogue »*.

Enfin, les entretiens exploratoires entre le gouvernement sud-africain et le Congrès national africain (ANC), initialement prévus pour le 11 avril, débuteront le 25 avril, a annoncé, vendredi, M. Herman Cohen, secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires africaines.

Les négociations sur le règlement des contentieux franco-iraniens

Fin à Téhéran de la plus longue des sessions

La plus longue des sessions de négociation sur les contentieux financiers franco-iraniens, liés au « milliard d'Eurodif », a pris fin, jeudi soir 5 avril, à Téhéran. Les délégations, conduites par M. François Scheer, secrétaire général du ministère français des affaires étrangères, et M. Mahmoud Vaezi, vice-ministre iranien des affaires étrangères, ont, toutefois, maintenu une stricte confidentialité sur l'évolution de leurs pourparlers.

C'est la cinquième fois que les deux délégations se rencontrent, alternativement à Téhéran et à Paris, depuis l'ouverture de ces négociations en septembre dernier. Le règlement de ces contentieux, qui se chiffrent en centaines de millions de dollars, est la condition d'un retour complet à la normale des relations entre Paris et Téhéran, au moment où la République islamique s'est engagée dans une politique de reconstruction après huit ans de guerre avec l'Irak, pays que la France avait soutenu militairement.

Cette session, qui s'est ouverte mardi, a eu lieu alors que les signes d'amélioration des relations franco-iraniennes sont nets. Les firmes françaises ont notamment « décroché », au cours des dernières semaines, de beaux contrats en Iran, dont la reconstruction de la plate-forme off-shore de Nasr, dans le Golfe, et celle du plus gros terminal pétrolier du monde, celui de l'île de Kharg. – *(AFP.)*



PROCHE-ORIENT

A Rome où il a été reçu par le pape

M. Arafat affirme avoir eu des contacts avec les dirigeants israéliens

M. Yasser Arafat s'est rendu, vendredi soir 6 avril, au Maroc pour participer à une réunion de la Conférence islamique sur le statut de Jérusalem, à l'issue d'une visite de deux jours à Rome, au cours de laquelle il a notamment été reçu par Jean-Paul II. Dans un entretien à la radio italienne, M. Arafat a affirmé qu'il avait eu des contacts indirects avec les principaux responsables israéliens, affirmant que l'ancien ministre de la défense, M. Itzhak Rabin (travailliste), et même M. Itzhak Shamir lui avaient fait parvenir des messages par des émissaires.

ROME

de notre correspondant

« Comme d'habitude, très chaleureuse. » Ainsi M. Arafat, « habitué » des audiences au Vatican, a-t-il qualifié, vendredi 6 avril, sa troisième rencontre *« de nature privée »* avec le chef spirituel des catholiques. *« J'ai remercié le Saint-Père de ses prises de position en faveur du droit du peuple palestinien à la souveraineté sur sa terre propre »*, a ajouté le président de l'OLP, au cours d'une conférence de presse. Exacte sur le fond, la citation de Jean-Paul II, avec lequel Yasser Arafat s'est entretenu *« sur sa demande »*, précise-t-on au Vatican, pendant vingt minutes, n'est pas, à en croire le communiqué officiel du Saint-Siège, tout à fait formulée ainsi.

« Le pape », peut-on lire, souhaite que les deux parties s'engagent sur une voie de négociation qui permettrait *« aux peuples israélien et palestinien de vivre dans la paix, la liberté, la dignité et la tranquillité, dans une patrie propre, ouverte à la collaboration avec les autres peuples de la région »*. Mis à part cette petite précision, le communiqué du Vatican ressemble fort aux textes publiés à l'issue des deux rencontres précédentes (le 15 septembre 1982 et le 23 décembre 1988). Un seul concept nouveau peut être relevé : le pape ne fait plus seulement référence au *« respect des droits »* que chacun doit à l'autre mais, pour l'ouverture de négociations, il faut aussi tenir compte, selon lui, des *« craintes »* éprouvées par les uns et les autres.

Jean-Paul II et Yasser Arafat ont-ils par ailleurs évoqué le statut de Jérusalem, éternelle pomme de discorde entre l'Etat juif et le Saint-Siège ? Le chef de l'OLP l'a affirmé, mais non seulement on ne trouve aucune allusion à ce problème dans le communiqué du Vatican, mais le porte-parole officiel du Saint-Siège n'a pas répondu vendredi aux questions des journalistes sur ce thème... Pour le reste, Jean-Paul II a réaffirmé la *« nécessité absolue d'exclure le recours aux armes et spécialement aux violences exercées par des moyens terroristes et de représailles »*.

Conduit depuis huit mois par M. Giulio Andreotti, surnommé depuis une bonne décennie « Jules l'Arabe » en raison de sa politique, jugée à tort ou à raison *« défavorable »* à Israël, le gouvernement italien, qui a réservé à M. Arafat un véritable accueil de chef d'Etat, a promis de *« tout faire »* pour que s'engage au Proche-Orient une authentique négociation de paix. Le leader palestinien espère que l'Italie, qui assumera à partir du 1er juillet son semestre de présidence à la CEE, pourrait par exemple *« convaincre ses partenaires européens de déclencher des sanctions économiques »* contre Israël. *« Les sanctions*, a notamment déclaré M. Arafat à *la Stampa, ont fonctionné en Afrique du Sud... »*

PATRICE CLAUDE

Le groupe Abou Nidal disposé à libérer trois des huit otages qu'il détient

Vingt-quatre heures après avoir annoncé qu'il était disposé à libérer les otages qu'il détient (*le Monde* du 7 avril), le Fath-Conseil révolutionnaire (Fath-CR) d'Abou Nidal a précisé, vendredi 6 avril, que seuls trois des huit Occidentaux qu'il a enlevés étaient concernés par ce projet. *« Le dialogue et les mesures actuellement en cours concernent Mme Jacqueline Valente, son ami Fernand Houtekins et leur enfant Sophie Houtekins »*, a indiqué, dans un communiqué transmis à l'AFP à Paris, le porte-parole du Fath-CR, Walid Khaled. Il n'a pas précisé la date à laquelle ils seraient libérés, mais il a *« félicité le président Mitterrand pour son succès »*, sans autre explication.

Cinq autres otages ne sont donc pas concernés. Il s'agit de quatre Belges, Emmanuel Houtekins (frère de Fernand), son épouse Godlieve et leurs deux enfants, Laurent et Valérie, âgés de dix-huit et dix-sept ans, enlevés en même temps que Mme Valente le 8 novembre 1987 à bord d'un bateau de plaisance, le *Silco*, en Méditerranée orientale. Mme Valente a, par ailleurs, eu en captivité deux enfants, Sophie-Liberté – que Khaled dénomme Sophie tout court – ainsi qu'un fils né, selon la famille de Jacqueline Valente, en mars 1989. Ce dernier ne serait donc pas libéré.

Dans son communiqué, le porte-parole du Fath-CR a reproché aux autorités belges de ne pas avoir déployé de *« sérieux efforts »* pour la libération de leurs ressortissants et de ne pas avoir *« tenu leurs engagements »* – sans préciser lesquels. Il a exigé de Bruxelles de mettre fin *« aux activités sionistes hostiles à notre révolution, notre peuple et aux causes de notre nation »*.

« On ne peut pas faire des promesses sur ce qui ne nous a pas été demandé, a aussitôt répondu le ministre belge de la justice, M. Melchior Wathelet. *Nous ne savons pas ce que les Français ont promis, mais, apparemment, ils ont fait des promesses qu'ils ont tenues »*, a-t-il ajouté. Le porte-parole du Fath-CR avait, lors d'un entretien avec l'AFP à Beyrouth, longuement évoqué le sort de Nasser Saïd, un Palestinien membre du Fath-CR, condamné à mort en 1980 à la suite d'un attentat contre la synagogue d'Anvers. Cette peine a été commuée par le roi en réclusion à perpétuité.

La décision du groupe Abou Nidal répond à un appel lancé le 4 avril par le colonel Mouammar Kadhafi, chef de la Révolution libyenne, demandant aux musulmans du monde entier de *« libérer, à l'occasion du ramadan* (mois de jeûne musulman) *tous les otages et prisonniers politiques »*, nommant en particulier Jacqueline Valente et sa famille.

Par ailleurs, à Berne, M. René Felber, ministre suisse des affaires étrangères, a déclaré vendredi qu'il *« espérait aboutir »* à la libération de deux délégués du CICR enlevés en octobre dernier dans le sud du Liban. – *(AFP.)*

ASIE

NÉPAL

Sanglante répression du mouvement démocratique

Suite de la première page

Vendredi, ayant jugé les concessions du monarque insuffisantes, les manifestants avaient décidé, cette fois, de marcher sur le palais royal. La police a tiré et l'armée, envoyée en renfort, a reçu l'ordre d'abattre toute personne qui violerait le couvre-feu, sauf pendant les deux heures autorisées, de 16 h à 18h...

Un monarque occidentalisé

L'opposition n'en a pas moins décidé de maintenir ses deux principales demandes : la formation d'un gouvernement d'union nationale intérimaire et le rétablissement du multipartisme.

Chacun semble donc camper sur ses positions. D'un côté, le roi agit comme s'il semblait vouloir d'abord rétablir l'ordre avant d'envisager des réformes politiques apparemment limitées. De l'autre, les dirigeants de l'opposition exigent la suppression du *panchayat*. Mais, dans ce royaume pauvre, les affrontements se sont cantonnés, pour l'instant, dans les principales villes. Les campagnes, très pauvres et où un profond respect pour la monarchie demeure très ancré, sont restées à l'écart du mouvement.

Il est donc difficile de prévoir la suite des événements, même si la lassitude de la monarchie absolue, dans les villes, est générale et, surtout, maintenant que le dérapage a eu lieu.

Pour Birendra, il s'agit du défi le plus grave en dix-huit ans d'un règne au cours duquel ce jeune monarque occidentalisé - il a étudié en Grande Bretagne, aux Etats-Unis et au Japon - n'a pas fait grand chose pour améliorer le sort de ses quelque dix-huit millions de sujets. Le revenu annuel par tête d'habitant y est évalué à 160 dollars, ce qui en ferait le pays le plus pauvre d'Asie, devant le Bangladesh. L'espérance de vie n'y est que de cinquante et un ans.

Le roi passe pour avoir un niveau de vie relativement modeste - il a vendu plusieurs palais appartenant à la couronne - mais il est isolé et ne visite son royaume qu'une fois par an. Ses pouvoirs sont très étendus puisqu'il peut annuler tout vote du Parlement, en limoger les membres, et amender lui-même la constitution.

Cette crise est intervenue alors que le Népal était enfin en train de régler son grave conflit commercial, vieux d'un an, avec l'Inde. Le ministre indien des affaires étrangères devait même se rendre à Katmandou, ce mois-ci, pour y signer un nouvel accord commercial levant, définitivement, le blocus que New-Delhi avait imposé, en février 1989, au royaume himalayen enclavé.

Pendant des mois, les autorités de Katmandou avaient pris prétexte de ce conflit pour prêcher l'unité nationale. L'argument ne tient plus. Cloîtrés depuis vendredi dans les hôtels, les touristes vont fuir le royaume, le privant d'une source substantielle de revenus.

Washington a déjà conseillé aux ressortissants américains d'éviter de s'y rendre. Il reste à savoir si l'appel lancé également par le département d'Etat américain au dialogue entre le Palais et l'opposition sera entendu.

JEAN-CLAUDE POMONTI

□ **TAIWAN : établissement de relations diplomatiques avec le Lesotho.** – Taiwan a établi des relations diplomatiques avec le Lesotho, a annoncé jeudi 5 avril M. Lien Chan, chef de la diplomatie nationaliste. Le Lesotho est le quatrième pays ayant des relations officielles avec Pékin à reconnaître également, en l'espace d'un an, Taiwan. – *(UPI.)*

EUROPE 93

PORTRAITS D'EUROPÉENS

Jean-Pierre Cot, le frondeur

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Pour une fois, les Français ont su investir les places qui comptent. Depuis le renouvellement de l'assemblée européenne, en juin dernier, ils détiennent cinq des dix présidences de groupe. Or, ce sont les pièces maîtresses de la lourde machine parlementaire de la Communauté. La défense du rôle de Strasbourg vient de montrer l'intérêt pour la France de détenir cet avantage.

En dehors de telles situations exceptionnelles, dans l'hémicycle européen, les étiquettes partisanes prennent parfois le dessus sur les appartenances nationales. Au moins aurait-on pu penser que Jean-Pierre Cot, le président français du groupe socialiste marche main dans la main avec Jacques Delors. Or, non seulement c'est loin d'être le cas, mais les disputes entre les deux hommes dominent la vie du Parlement de Strasbourg depuis plus de trois mois.

Qui est donc cet ancien *« poulain »* de François Mitterrand devenu rocardien et meneur de la fronde contre celui qui, en France, symbolise la construction de l'Europe ?

La contestation des puissants, Jean-Pierre Cot l'a apprise dans son berceau. Grand bourgeois, son père, Pierre Cot, a été le ministre du Front populaire qui a doté la France d'une aviation moderne avant d'être, tout au long de la IVème république, un *« compagnon de route »* du parti communiste. Lui-même agrégé de faculté de droit, Jean-Pierre Cot n'est venu à la politique que sous la pression des événements de 1968. Bien qu'entré au Parti socialiste d'Alain Savary, il devient alors, après avoir conquis un siège de député dans le fief familial de la Savoie, le fils spirituel de François Mitterrand.

Un temps, il fait même figure de *« chouchou »* et, comme la révérence systématique n'est pas sa spécialité, il n'hésite pas lors du congrès de Metz, en 1979, à se ranger derrière Michel Rocard. Sans devenir pour autant, comme il le dit lui-même, *« un rocardien de Rocard »*. Il lui arrive même d'avoir des mots très durs pour l'actuel premier ministre. Mais tout cela ne l'empêche pas d'être nommé en 1981 ministre de la coopération. Mais quand, en 1982, il se rend compte que la politique qu'il doit conduire n'est pas conforme à ses idéaux, de s'en aller sur la pointe des pieds, sans même accepter un placard doré comme lot de consolation.

Pour replonger dans la politique active, Jean-Pierre Cot attendra 1984 et son élection au Parlement européen. Celui qui avait subjugué l'Assemblée nationale par ses talents d'orateur – hérités de son père – se fait alors vite apprécier dans un hémicycle où l'obligation de la traduction interdit tout effet de tribune. C'est que, à l'inverse de bien des Français, il a compris, comme il le dit *« qu'il fallait prendre le temps d'investir pour s'y faire une place »*, ce qui veut dire rompre les amarres avec la politique nationale, accepter de ne plus être à Paris en milieu de semaine, puisqu'ici on est *« en concurrence avec des gens qui ne connaissent ni cumul de mandat ni absentéisme »*. Il ne conserve que la mairie du petit village savoyard de Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier, que sa famille détient depuis quatre générations.

Partisan de l'armistice

Modeste, il reconnaît : *« Il est plus facile de se faire une place au petit soleil ici, qu'une grande au soleil de Paris »*. Pour lui, les rayons européens auront été bénéfiques : après avoir été président de la commission du budget dans la précédente législature, il est maintenant président du groupe le plus important de l'assemblée et donc, l'un des hommes de poids de la machine européenne.

Le président de la Commission européenne, lui aussi socialiste, lui aussi Français, allait-il trouver un relais docile au parlement ? Jacques Delors et Jean-Pierre Cot, s'ils n'ont jamais été des intimes, partagent une même vision du socialisme, une même approche de la politique nationale, une même foi européenne. Longtemps ils se sont appréciés. Le seond, aujourd'hui encore, ne tarit pas d'éloges sur le premier : *« J'admire l'homme ; j'admire son oeuvre européenne ; il a rétabli la Commission dans son autorité, la Communauté dans son existence »*. Rapidement pourtant, le rôle institutionnel que chacun devait tenir les a amené à se heurter. *« Il fallait prendre nos marques*, reconnaît le député, *le conflit était inévitable »*. Le caractère des deux hommes a empêché que leur lien ancien ne l'atténue. Si l'élu reconnaît qu'il ne sait guère *« faire de compromis »*, il se plaint que le gouvernant *« n'accepte pas qu'on lui tienne tête »* tout en lui trouvant une excuse : *« Il n'avait pas l'habitude d'un parlement qui fasse de la politique »*.

Faire de la politique, c'est justement l'objectif des socialistes depuis le renouvellement de l'assemblée. Ils ont mis un bémol à leur entente traditionnelle avec les démocrates-chrétiens, pour dégager – chaque fois que cela est possible – une majorité de gauche. Cela ne peut que les amener à se heurter avec la Commission, bien obligée de tenir compte des pouvoirs importants du conseil des ministres, où les gouvernements de droite sont majoritaires.

La charte sociale, jugée trop peu contraignante par le Parlement, a servi de pomme de discorde . D'autant que, comme l'explique Jean-Pierre Cot, *« les travaillistes anglais, grâce à leur talent redoutable de parlementaires, jouent un rôle important au groupe socialiste »*. Et, comme Margaret Thatcher est le frein le plus efficace à la politique sociale de la Communauté, ils ont vite compris l'intérêt de décocher, depuis Strasbourg, des flèches à leur adversaire national. Tant pis si, en chemin, elles rencontrent la Commission et Jacques Delors !

La lutte contre *« le déficit démocratique »* de la Communauté est un objectif partagé sur tous les bancs de l'hémicycle strasbourgeois. Seulement, les socialistes, formant le groupe le plus important, sont forcément à la pointe de ce combat ; leur président le reconnaît : *« Nous n'avons pas voulu, contrairement à nos prédécesseurs, bâtir un schéma idéal, mais renforcer notre pouvoir au jour le jour »*. Ce ne pouvait être qu'au détriment de l'interlocuteur quotidien : la Commission. *« Nous voulons*, explique encore Jean-Pierre Cot, *accroître notre contrôle des commissaires et de leurs fonctionnaires ; être un Parlement qui demande des comptes à tout moment ; nous n'acceptons plus les concessions octroyées »* .

Voilà pourquoi le président du groupe socialiste a tenu à négocier le code de bonne conduite proposé par Jacques Delors et le programme législatif pour 1990. Cela a failli entraîner un *clash* lors de la session du mois de mars (*le Monde* du 14 mars) mais, mardi 3 avril, un accord était intervenu.

« Prouver son existence »

Cette guérilla suffira-t-elle au Parlement pour obtenir les pouvoirs qu'il réclame ? Jean-Pierre Cot ne le pense pas. Lui aussi, comme les travaillistes, comme Maurice Duverger, estime que l'assemblée *« devra, un jour, censurer la Commission pour prouver son existence »*. Mais il ajoute : *« J'exclus tout à fait de le faire contre Jacques Delors, du fait même de la qualité de son travail »* En revanche, lorsque les gouvernements nommeront la prochaine commission européenne et, *« si le Parlement n'est pas consulté... »*

En attendant, le dirigeant socialiste sait que l'avenir de l'assemblée va se jouer lors de la conférence intergouvernementale sur l'union économique et monétaire. Il est conscient que, si le Parlement et la Commission y vont en ordre dispersé, c'est le Conseil des ministres qui tirera les marrons du feu . Il souhaite donc un armistice : *« Il faut rétablir un climat de confiance entre le Parlement et la Commission ; nous allons nous y efforcer dans les semaines qui viennent »* .

Les deux principaux protagonistes de ce conflit vont-ils se souvenir qu'ils sont l'un et l'autre socialistes, l'un et l'autre Français, et que François Mitterrand rêve, pour son second septennat, de patronner une union politique de l'Europe?

THIERRY BREHIER

AFGHANISTAN

Des moudjahidins ouvrent le feu lors d'un simulacre de reddition : douze morts dont deux généraux

Herat.– Des moudjahidins, invités à une cérémonie officielle devant marquer leur reddition au régime de Kaboul, qui se déroulait près de la ville de Herat (ouest de l'Afghanistan), ont ouvert le feu, vendredi 6 avril, sur les participants gouvernementaux, tuant douze personnes, dont deux généraux.

Le général Jalal Razaminda, vice-ministre de la sécurité, a été tué sur le coup alors qu'un autre général est mort des suites de ses blessures. Le gouverneur de la province de Herat, M. Fazle Haq Khaliq Yaar, a été blessé par balle alors qu'il embrassait les commandants de la résistance et s'adressait à eux en dialecte pachtou. Le tir dirigé contre le gouverneur a donné le signal de la fusillade. La bataille était déjà engagée entre les gardes armés des généraux gouvernementaux et les moudjahidins lorsque treize journalistes occidentaux sont arrivés sur les lieux pour couvrir la cérémonie de « réconciliation » entre les combattants de la résistance et le régime de Kaboul.

Quelque 3 000 combattants et 7 000 partisans de la résistance devaient se rendre officiellement au gouvernement lors de cette cérémonie organisée à 45 kilomètres de Herat (1 200 kilomètres de Kaboul). Au moins douze personnes, dont des enfants, des officiers et des soldats gouvernementaux, gisaient mortes sur les lieux après le massacre, ont constaté les correspondants. La fusillade a duré de quinze à vingt minutes. Les journalistes occidentaux se sont dispersés pour se mettre à couvert alors que les kalachnikov et les fusils mitrailleurs crépitaient. Les tirs des blindés gouvernementaux ont mis fin à l'attaque. Une journaliste française, Catherine Jentile, a été légèrement blessée à la poitrine. Un journaliste de la télévision afghane a été atteint par une balle à la tête.

L'opération a été organisée par la commission militaire du Jamiat-i-Islami, a-t-on affirmé à Quetta (Pakistan) de sources proches de ce parti, l'un des sept mouvements sunnites qui luttent contre le régime pro-soviétique de Kaboul et dont les sièges sont au Pakistan. – *(AFP.)*

POLITIQUE

Une enquête de la SOFRES sur les cadres du Front national

Un parti, un courant, un chef et des certitudes

L'enquête de la SOFRES réalisée auprès des cadres du Front national à l'occasion du huitième congrès de ce parti à Nice, dont nous publions, aujourd'hui, les principaux résultats, est la quatrième d'une série qui a permis d'étudier les Verts, le RPR et le PS. Elle confirme que ce mouvement d'extrême droite est un parti de certitudes. Les militants du FN n'ont aucun doute sur eux-mêmes, sur leur parti, sur *leur chef, sur leurs thèmes poli*tiques, sur leur démarche et sur leurs adversaires.

Il y a le Front national... et tout le reste. M. Jean-Marie Le Pen confiait récemment qu'il était un président de groupe *« heureux »* au *Parlement européen*. Il sera comblé à la lecture de cette enquête de la SOFRES dont la devise pourrait être : un parti, un courant, un chef. Il est plébiscité même si les sondés se considèrent plus *« nationalistes »* que *« lepénistes »*. Les cadres trouvent le fonctionnement du parti satisfaisant (95 %), ils rejettent les courants (85 %) et ils estiment avoir une influence sur les grands choix (71 %). Le délégué général, M. Bruno Megret, peut lui aussi en tirer une certaine satisfaction car *il devance légèrement en* popularité, contrairement aux résultats de l'élection au comité central, le secrétaire général, M. Carl Lang. Le maire de Nice, M. Jacques Médecin, hôte du congrès et petit flirt idéologique du Front national, tire son épingle du jeu au palmarès de l'antipathie politique.

Ce parti, 75 % des cadres FN le classent à l'extrême droite, et 77 % d'entre eux se rangent d'eux-mêmes à cette place. Leur parti est *« dynamique, proche du peuple »* et il a de *« bons dirigeants »*, à l'inverse du RPR et de l'UDF qui sont *« déloyaux »* ou *« mous »*. Pis, la droite parlementaire est à gauche, sinon à l'extrême gauche, tout comme ses leaders au premier rang desquels M. Jacques Chirac est le plus honni, ce qui n'est pas le cas de M. Charles Pasqua et surtout pas celui de M. Valéry Giscard d'Estaing.

La République n'est pas leur tasse de thé

Il se trouve même un cadre sur quatre pour considérer le président de l'UDF *« comme un partenaire éventuel »*. M. Giscard d'Estaing peut craindre que cette bienveillance à son égard, qui est somme toute un renvoi d'ascenseur, conduira sans doute M. Le Pen a accentuer ses critiques contre lui, ainsi qu'il l'a déjà fait au congrès, car le président du Front n'a pas l'habitude, comme il pourrait le dire lui-même, de « travailler pour le roi de Prusse ». Plus carrés que leur électorat, les cadres ne voient pas de différences entre la droite et le PS — le gouvernement de M. Michel Rocard est massivement rejeté – et ils montrent un intérêt moins grand pour « le social ».

Si l'accord est parfait sur le triptyque immigration-sécurité-ordre, en revanche, l'encadrement d'extrême droite est beaucoup moins sensible à la création d'emplois, à la réduction des inégalités sociales et au maintien des avantages sociaux. Le corollaire est que *dans leur sévérité, ils sont moins* durs pour le syndicalisme patronal et agricole que pour le syndicalisme ouvrier et enseignant.

Chauds *défenseurs* du libéralisme économique, ce sont de farouches partisans du rigorisme moral : leur souhait de voir supprimer l'impôt de solidarité sur la fortune et le revenu minimum d'insertion s'accompagne de celui d'établir une législation plus restrictive sur l'avortement ou l'homosexualité. Le système républicain n'est pas la tasse de thé des cadres FN, qui lui préfèrent *« un gouvernement d'autorité »* et, pour certains, *« la monarchie »*. Fort de cette attirance pour l'autorité et la hiérarchie, ils estiment, en outre, que *« les juifs ont trop de pouvoir en France »* qui est *« un pays en déclin »*. L'expression de ces certitudes pour la France s'oppose au doute – le seul de l'enquête – sur l'Europe dont deux fortes minorités voient l'avenir dans l'intégra*tion ou la confédération. Et si leur* crainte vient essentiellement de l'Union soviétique, *a contrario*, l'Allemagne ne leur en procure aucune. M. Pierre Sergent, ancien dirigeant de l'OAS, n'a-t-il pas dit à Nice qu'il préférait *« gagner une guerre sous un général allemand plutôt que la perdre sous un général francais »* ? Bâti autour de son chef – cela constitue sa force incontestable et son principal handicap – le Front national, qui n'a aucun doute sur lui-même, déteste la droite *modérée : il refuse de s'al*lier avec le RPR et l'UDF, il a la volonté de se maintenir aux élections quand c'est possible ; et quand c'est impossible, il préfère ne pas choisir. Pourtant, les cadres de ce parti ont le désir de faire un pacte de gouvernement, avec cette droite exécrée, après les prochaines législatives, si l'occasion se présente à l'Assemblée nationale. Ils mettent en avant deux conditions qui, à leurs yeux, ne sont pas insurmontables, *certains qu'ils sont que* leurs idées l'emporteront : un changement radical de la politique de l'immigration (79 %) et l'attribution de ministère importants (70 %). Ils choisiraient alors l'intérieur, l'immigration et l'éducation nationale. C'est sans doute une façon, pour l'extrême droite, de vouloir donner à la droite le baiser qui tue.

OLIVIER BIFFAUD

Le refus de s'allier à la droite s'oppose à la recherche d'un pacte de gouvernement

A votre avis, avec qui le Front national devrait-il chercher à s'allier ?

Avec le RPR	10
Avec l'UDF	2
Avec le RPR et l'UDF	18
Ni avec l'un ni avec l'autre	66
Sans réponse	4

Après les élections législatives de 1993, si le Front national a des députés, pensez-vous qu'il devrait accepter ou refuser un pacte de gouvernement avec le RPR et l'UDF ?

Il devrait accepter	55
Il devrait refuser	38
Sans réponse	7

ISF et RMI doivent être supprimés

Quelle est votre attitude vis-à-vis des mesures suivantes ?

	Tout à fait favorable	Plutôt favorable	Plutôt opposé	Tout à fait opposé	Sans réponse
A ce qu'on rende plus difficile l'avortement	65	18	4	10	3
L'adoption d'une loi pour réprimer l'homosexualité	35	25	22	15	3
La suppression de l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF)	51	23	15	7	4
La suppression du Revenu minimum d'insertion	41	26	19	9	5
La privatisation d'entreprises publiques comme la SNCF, Air France	68	20	5	4	3
La limitation des remboursements par la Sécurité sociale en développant un système d'assurances volontaires	49	28	10	8	5

MM. Giscard d'Estaing et Pasqua sont les moins rejetés

Comment classez-vous chacune de ces personnalités à l'égard du Front national ?

	Adversaire déterminé	Quelqu'un de neutre	Partenaire éventuel	Sans réponse
Edouard Balladur	59	29	8	4
Raymond Barre	83	12	2	3
Jacques Chirac	92	3	2	3
Valéry Giscard d'Estaing	32	39	26	3
Alain Juppé	91	5	1	3
François Léotard	94	3	1	2
Michel Noir	97	1	0	2
Charles Pasqua	59	15	23	3
Philippe Séguin	92	4	1	3
Simone Veil	97	1	0	2

La République n'est pas prisée

Aujourd'hui, pour la France, quel serait, selon vous, le meilleur système *politique* ?

La monarchie	16
La république	32
Un gouvernement d'autorité	38
La démocratie populaire	10
Sans réponse	4

Giscard en 1981, le vote blanc en 1988

Comment avez-vous voté aux dernières élections présidentielles ?

	Cadres du Front national mars 1990 %	*Electeurs du Front national aux Européennes de 1989* %
VOTE AU 2e TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 1988		
François Mitterrand	5	27
Jacques Chirac	22	53
Blanc ou nul	53	
Abstention	19	20
Sans réponse	1	
VOTE AU 2e TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 1981		
François Mitterrand	11	–
Valéry Giscard d'Estaing	46	–
Blanc ou nul	22	–
Abstention	12	–
Trop jeune pour voter	8	–
Sans réponse	1	–

« Les juifs ont trop de pouvoir » dans « un pays en declin »

Voici une liste de phrases. Quel jugement portez-vous sur chacune d'entre elles ?

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas d'accord du tout	Sans réponse
Les Français ne sont pas assez travailleurs	27	36	21	12	4
Il est dangereux de vouloir transformer profondément la *société*	*19*	*29*	*24*	*22*	*6*
La France est un pays en déclin	60	30	5	2	3
Les Juifs ont trop de pouvoir en France	62	26	5	2	5
Dans la société, il faut une hiérarchie et des chefs	79	17	0	1	3

M. Juppé n'est pas hostile à l'idée de frapper d'inéligibilité les auteurs de délits racistes

M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a déclaré, vendredi 6 avril, sur France-Inter, qu'il n'a *« pas d'objection de principe »* à ce que les condamnations prononcées pour propos ou acte raciste soient assorties d'une déchéance des droits civiques pour cinq ans, entraînant l'inéligibilité de la personne condamnée. *« Il faut examiner cette proposition*, a indiqué M. Juppé, *mais, dans son principe, elle ne me choque pas. Je crois, effectivement, qu'il faut être extrêmement vigilant et sévère. »*

Le secrétaire général du RPR estime que l'opposition aurait dû parler plus tôt du problème de l'immigration et que les *« débats internes »* des partis *« n'intéressent personne »*. *« Nous avons beaucoup trop tardé*, a-t-il dit, *à revenir à l'essentiel. Si nous étions capables, maintenant, de parler de l'immigration, de l'éducation, de l'Europe, de l'écologie comme nous l'avons fait tous ensemble* [à propos de l'immigration] *à Villepinte, je crois que, peu à peu, l'opposition retrouverait sa crédibilité. »*

□ **M. Poher déplore « la désinvolture et la négligence » des ministres à l'égard du Sénat.** - M. Alain Poher a regretté, vendredi après-midi 6 avril, l'absence de sept ministres intéressés par les questions sans débat posées par les sénateurs. *« Je déplore qu'ils se montrent aussi négligents et aussi désinvoltes à l'égard du Sénat, puisque le président de la République a demandé qu'on nous témoigne plus d'égards »*, a-t-il indiqué. Le 28 mars dernier, le président de la République avait menacé les membres du gouvernement de leur retirer leur portefeuille ministériel si certains d'entre eux continuaient à bouder les travaux parlementaires.

FICHE TECHNIQUE

Cette enquête a été réalisée les 30 et 31 mars 1990 auprès de 1 002 cadres du Front national (822 délégués élus et 180 membres de droit) participant au congrès de Nice.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde
CHAMPS ÉCONOMIQUES

POLITIQUE

La visite du premier ministre en Guyane

M. Michel Rocard plaide pour une insertion accrue des DOM dans la zone caraïbe

M. Michel Rocard a entamé, vendredi matin 6 avril, une visite officielle de près de trois jours en Guyane. Accompagné de MM. Jacques Pelletier et Louis Le Pensec, ministres de la coopération et des DOM-TOM, et de Mme Edwige Avice, ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, qui l'avaient précédé à Cayenne pour animer les travaux, le premier ministre a clôturé la première conférence sur la coopération régionale caraïbe organisée par la France. M. Rocard a annoncé plusieurs mesures pour appuyer le développement de cette copération : elle sera institutionnalisée et aura lieu chaque année ; un délégué et un comité interministériel assureront une bonne coordination de ses actions.

Bien qu'ils soient d'accord avec le développement d'une telle coopération, les élus locaux antillo-guyanais ont émis des réserves sur le dispositif gouvernemental.

CAYENNE

de notre envoyé spécial

« Méthode Rocard » ou pas, la concertation a ses limites. Lorsque le premier ministre est arrivé, jeudi, pour clôturer la conférence sur la coopération régionale caraïbe, il s'est présenté muni d'un paquet-cadeau tout bouclé, inspiré en particulier des conclusions du rapport rédigé sur le sujet, à la demande du gouvernement, par M. Bernard de Goutte, sous-directeur au ministère des DOM-TOM.

Avant que M. Rocard n'explique les orientations retenues par le gouvernement, les six présidents des conseils généraux et régionaux des départements français d'Amérique (DFA) (1) se sont succédé à la tribune pour émettre, toutes opinions politiques confondues, des réserves plus ou moins vives sur l'élément central du dispositif gouvernemental, la création d'un poste de délégué interministériel à la coopération caraïbe, qui sera basé à Paris.

A la racine de la divergence entre Paris et les élus antillo-guyanais, on ne trouve certainement pas un refus, de la part de ces derniers, du développement de la coopération avec les élus de la zone caraïbe. Cette insertion accrue, dans leur environnement géographique, des DOM-TOM françaisfondement de la doctrine de M. Rocard en matière de développement, et qui vaut aussi bien pour le Pacifique sud ou l'océan Indien – ils sont les premiers à la souhaiter, les premiers à la pratiquer. Et ils disent craindre, précisément, que le gouvernement ne veuille, en fait, les déposséder de la maîtrise de cette coopération régionale.

Le plus ouvertement critique, M. Georges Othily, sénateur (dissident du Parti socialiste guyanais), a notamment lancé au gouvernement : *« La coopération avec nos voisins, nous, Guyanais, nous connaissons (...) Laissez-nous faire (...) faites confiance aux institutions que vous avez-vous même créées .»* Même si, en réalité, la Guyane imagine plus une coopération avec ses voisins immédiats, notamment le Brésil, qu'avec les îles antillaises (partenaires naturels de la Martinique et de la Guadeloupe), M. Othily reflétait assez fidèlement le point de vue, exprimé de façon plus feutrée, de ses collègues.

« Votre horizon n'est pas celui de l'Europe »

En fait, si M. Rocard ne pouvait pas le dire publiquement, le gouvernement est persuadé que les trois DFA sont incapables de se mettre d'accord sur un nom pour coordonner la coopération avec les pays de leur zone : d'où l'ampleur, jugée insuffisante, de cette coopération caraïbe ; d'où la nomination par Paris d'un délégué interministériel extérieur aux querelles locales.

Pour justifier sa position et désarmer les critiques sur une tentation recentralisatrice, M. Rocard a choisi, tout en rappelant des thèses qu'il défend effectivement depuis longtemps, de se montrer encore plus régionaliste que les Antillo-Guyanais : *« Je ne suis pas, moi,* leur a-t-il lancé, *de ceux qui considèrent que la souveraineté de la République française pourrait être diminuée par les relations directes (...) que tissent les DOM-TOM avec leurs partenaires de la zone (...) Ni le destin, ni l'horizon de vos trois départements n'est celui de l'Europe, comme c'est le cas pour la métropole. Votre avenir est ici, dans la Caraïbe et sur le continent américain et plus la Guadeloupe et la Martinique seront caribéennes, plus la Guyane sera sud-américaine, mieux le message et les intérêts de la France seront représentés et (...) défendus. »*

Selon cette analyse, quand Paris crée un délégué et un comité interministériel, *« il ne s'agit en rien (...) de faire marche arrière sur la décentralisation ni de brider les initiatives des collectivités locales »* ; il s'agit, au contraire, de définir *« un lieu unique de coordination, permettant une réelle harmonisation des actions de l'Etat »* au service des *« ambitions »* et des *« initiatives »* d'une *« coopération décentralisée »*.

Pour que la volonté gouvernementale d'appuyer une démarche de coopération régionale soit elle-même crédible, Paris a décidé de créer un Fonds pour la coopération régionale caraïbe, doté de 15 millions de francs.

Enfin, pour *« consolider et (...) faire entrer dans la vie quotidienne des départements »* cette coopération naissante, le premier ministre a encore fait plusieurs suggestions : l'établissement d'une unité régionale de protection civile, dans une région particulièrement soumise aux aléas climatiques ; l'amélioration des communications maritimes ou aériennes ; la valorisation des capacités de ces départements en matière culturelle, scientifique ou technique ; la mise en place d'un réseau d'espaces protégés permettant la valorisation du potentiel scientifique existant ici et susceptible de servir de base à un effort régional en faveur de la préservation de la diversité biologique.

Enfin, le gouvernement, pour sa part, propose que deux réalisations concrètes soient mises à l'étude *« sans délai »* : la création, en Martinique, d'un centre régional de formation linguistique destiné à la fois aux ressortissants non francophones de la zone et aux agents économiques des DOM français ; la création d'une cité des sciences et des techniques à vocation régionale, en partie en Guyane, en partie en Guadeloupe.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

(1) Guadeloupe, Martinique, Guyane.

M. Bergé trouve à M. Jospin un « menton à la Mussolini »

M. Pierre Bergé consacre sa chronique du mensuel *Globe*, dans le numéro d'avril, au congrès socialiste de Rennes. *« Il y a,* écrit-il, *des congrès dont on peut être fier, d'autres dont on a honte. C'est ce dernier sentiment qui prévaut après la mascarade de Rennes. »* Ce qui *« choque le plus dans cette affaire »* le président des opéras de Paris, ce qu'il *« trouve inadmissible et tout simplement inconvenant, c'est le sort fait au mitterrandisme et, au-delà, à la personne du président de la République »*.

« Que Fabius ait gagné ce congrès, affirme M. Bergé, *ne fait de doute pour personne. Ni la haine des uns, ni les magouilles des autres ne transformeront ce résultat. Qu'il soit aujourd'hui le meilleur pour rassembler tous ceux qui veulent une gauche moderne, débarrassée de ses archaïsmes, beaucoup veulent le croire. Qu'il ait les faveurs de Mitterrand n'est pas non plus un secret. »*

M. Bergé écrit ensuite : *« Lionel Jospin, ancien trotskiste d'origine protestante, traverse la scène politique à longues enjambées brutales. Un menton à la Mussolini et des grimaces de tribun lui ont sculpté une image de dureté, et, derrière ses lunettes, brille une ambition qui cavale à toute allure. Elle court plus vite que lui, cette ambition, et lui fait commettre bien des erreurs. Se libérer de Mitterrand est compréhensible, après tout. Mais pas à tout prix. »*

Le président de la République dans le Gers et dans l'Aude

M. François Mitterrand promet une aide aux agriculteurs victimes de la sécheresse

M. François Mitterrand s'est rendu successivement, jeudi 6 avril, à Mauvezin (Gers) où quelques manifestants de la CGT et de la CFDT ont ponctué son passage de pétards et de coups de trompette, à Montolieu et à Castelnaudary (Aude). Accompagné de M. Lionel Jospin, ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, et de son secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, M. Roger Bambuck, de M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, de M. Olivier Stirn, ministre délégué chargé du tourisme, et de M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat chargé des collectivités territoriales, le président de la République a pris la défense des petites communes et du département, appelé à la solidarité nationale et évoqué un « plan d'envergure » pour les agriculteurs victimes de la sécheresse. A Mauvezin, où il venait de visiter les installations d'un VVF (village-vacances-famille), organisme de tourisme social et familial que dirige M. Edmond Maire, le chef de l'Etat a rendu hommage à l'ancien secrétaire général de la CFDT, « l'un des syndicalistes les plus éminents de ce siècle ».

CASTELNAUDARY

de notre envoyée spéciale

M. Mitterrand se présente volontiers comme un provincial à qui rien de ce qui touche à la ruralité ne saurait être indifférent. Dialoguant avec des agriculteurs réunis à la coopérative de Castelnaudary et préoccupés de la sécheresse qui touche leur département, le chef de l'Etat a observé que pour la distribution d'eau, de nouvelles dispositions devront être prises cette année : *« il faudra que la production puisse être servie, que la consommation ne soit pas délaissée, que les gens aient l'eau à l'évier. »* Si le manque d'eau continue, il y aura alors *« nécessité pour le gouvernement avec les professions d'examiner un plan d'envergure »*, a assuré M. Mitterrand en suggérant que de toute façon pour la fin de l'année, des *« mesures particulières de sauvetage »* soient mises au point. Et il a précisé : *« L'Etat vous aidera, la solidarité nationale jouera, on s'efforcera d'améliorer vos fournitures d'eau* [mais] *l'Etat ne fera pas tout... Il est normal que vous comptiez sur l'Etat, n'y comptez pas au- delà du raisonnable »*.

Le monde rural, c'est aussi le réflexe de proximité qui se traduit par un attachement plus grand au département qu'à la région. M. Mitterrand le sait. *« Je suis très départementaliste »*, a-t-il répété au maire RPR de Castelnaudary, M. Bernard Embry. *« Le département doit continuer d'être ce qu'il est (...). Il ne faut pas que de plus grandes entités comme la région organisent la confusion dans les départements. »*

Qui dit département dit aussi canton. *« Je tiens au canton »*, a réaffirmé M. Mitterrand tout en plaidant pour une plus grande équité de la représentation départementale. Il a ajouté : *« Il ne serait pas* [juste] *que des conseils généraux qui disposent de crédits importants, puissent être dominés par une majorité politique de petits cantons qui décideraient à la place des grandes densités de population »*.

Département, canton, commune. Opposant de toujours *« aux fusions arbitraires »*, le président de la République est favorable à toute formule de coopération entre communes, qu'elle soit de type syndical ou associatif ; mais il est *« inquiet »* de tout projet qui aboutirait à une plus grande désertification des campagnes : *« Faudrait-il abandonner tous les villages de France parce qu'ils n'offrent pas le même champ d'expérience que les grandes villes ? Faudrait-il considérer que désormais l'ère de la cité urbaine, des grandes concentrations humaines a définitivement supplanté cette multiplicité et cette richesse chaque fois particulière de nos communes ? »*

Un effort indispensable de solidarité

Le monde rural n'est pas l'isolement, ni la frilosité. Sur la petite place de Montolieu, plantée de platanes, M. Mitterrand s'est indigné : *« Qu'est ce que c'est que ces peurs qui traversent de temps à autre l'opinion ? »* face à la nouvelle situation en Europe et à la construction communautaire. Il a poursuivi : *« il faut y aller avec le sentiment que les Français sont capables de représenter les intérêts de leur pays dans l'ensemble européen. Il ne faut pas nourrir de complexes, nous avons fait nos preuves (...) en ouvrant très large notre regard et en acceptant la compétition avec la volonté de gagner. Et croyez moi, nous sommes en train de la gagner (...). Si la France aujourd'hui se trouve dans une situation qui lui permet d'affronter les rigueurs du siècle, il faut que ce soit le succès de tous les Français, pas seulement de quelques-uns, les plus favorisés, les privilégiés.*[Aussi faut-il] *un effort indispensable de solidarité nationale. »*

Il y a aussi ce petit quelque chose que M. Mitterrand n'omet pas de rappeler à ses auditoires. Pourquoi ces visites auxquelles il affirme tant tenir ? Parce que *« en entendant les protestations et les approbations, on sent beaucoup mieux la manière dont les choses se passent. Je suis attendu à chaque tournant, personne ne m'oublie et de ce fait si je manquais de mémoire, on la rafraîchirait chaque jour et c'est bien comme cela. Si le président de la République n'était pas en relation directe avec les Français et les Françaises, qu'est-ce qui se passerait ? »*, a-t-il expliqué. A ce propos tenu à Mauvezin, a succédé cet autre à Montolieu : *« Je veux qu'avec moi les membres du gouvernement puissent s'inspirer des exemples que vous leur apportez, et qu'ils entendent aussi non seulement vos espérances, le cas échéant l'expression de votre adhésion, mais aussi l'exposé de vos difficultés. Seule la communauté nationale est en mesure de parfaire vos propres efforts et d'aider à ce que chaque fraction de notre société puisse traverser des moments difficiles. »*

La sécheresse est un de ces *« moments »*, et M. Mitterrand a fait aveu d'impuissance : *« Nombreux sont les vœux que j'exprime et que les hommes n'entendent pas. Alors la nature... En dépit de ce que j'entends dire, je me sens hors d'état de régler les décrets des cycles naturels. »* Une autre façon de faire sien le vieil adage : aide toi, le ciel t'aidera.

ANNE CHAUSSEBOURG

□ **Mme Huguette Bouchardeau prête à rejoindre la « France Unie ».** – Mme Huguette Bouchardeau, ancienne dirigeante du PSU et ancien ministre de l'Environnement, a donné son accord à M. Jean-Pierre Soisson pour rejoindre son mouvement politique « la France Unie », au titre des personnalités, a-t-elle indiqué vendredi 6 avril.

Député apparentée socialiste du Doubs, Mme Bouchardeau n'a jamais adhéré au PS. Elle « approuve » la démarche de M. Soisson dont le mouvement rassemble l'Association des Démocrates regroupant les ministres d'ouverture, le Mouvement des Radicaux de Gauche et diverses personnalités se situant dans la majorité présidentielle.

□ **Le portail de la maison de M. Marchais maculé de peinture.** – M. Georges Marchais a déposé plainte après que des inconnus eurent maculé de peinture le portail de sa résidence de Champigny (Val-de-Marne) vendredi 6 avril. Le portail d'accès au jardin du pavillon de M. Marchais, rue Guy-Mocquet à Champigny, a été badigeonné au pinceau à l'aide de peinture blanche.

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

Le monde est ouvert pour cause de réfection

« PEU d'exercices intellectuels sont plus périlleux que la « prospective » historique », écrivait Thierry de Montbrial, en 1986, au début d'une étude sur l'avenir du Japon. L'auteur savait déjà qu'il prenait des risques et il en prend de nouveaux en publiant, en 1990, un ensemble de textes « prospectifs » rédigés pendant les dix dernières années. *Que faire ? Les grandes manœuvres du monde* est donc un ouvrage daté, prétendant analyser les relations internationales du moment et, dans toute la mesure du possible, anticiper leur évolution : il paraît alors que s'opèrent, sous nos yeux ébahis, de si grands bouleversements !

Avaient-ils été prévus ? Non, bien sûr, car ils sont proprement *« extraordinaires »*. Même en sachant que les empires périssent, ou que la réunification de l'Allemagne était à terme inscrite dans les faits, *« personne n'aurait osé, il y a quelques mois encore, envisager l'hypothèse d'un bouleversement aussi rapide »*, reconnaît Thierry de Montbrial. Il observe : *« Cette mutation n'était tout simplement pas prévisible dans ses modalités* [...] *Jamais dans l'histoire un empire n'avait été démantelé par la volonté délibérée d'un centre encore solide. »* Il est vrai, ajoute notre auteur, dans un autre texte concernant la méthodologie de la prévision, que *« l'histoire se moque constamment des hommes »*.

Cependant, si la confrontation avec la réalité impose la mesure et l'humilité, elle ne doit pas conduire au renoncement. La réflexion politique ne saurait se priver d'une vision de l'avenir, fût-elle imparfaite. Il lui arrive, hélas, de s'en passer, mais elle se réduit alors à un discours creux, sur fond d'immobilisme. Que peut-on attendre de ceux qui ne prennent pas le risque de se tromper ?

A la limite, ce qui importe est moins la justesse de la prévision que sa capacité à éclairer une action politique qui entend gérer des rapports de forces et maintenir ses valeurs : mélange de réalisme et de volontarisme, de rationalité et d'incertitude. Il s'agit au mieux de *« cerner le hasard »*.

Aussi bien les travaux de Thierry de Montbrial seront-ils évalués en fonction de la qualité de leurs analyses conjoncturelles et des idées de l'ordre mondial qu'ils illustrent. Sans prétendre résumer en quelques lignes dix années d'une réflexion tous azimuts dans le domaine des relations internationales, on repérera quelques-uns des grands thèmes que développe cet observateur qualifié, qui se double d'un excellent vulgarisateur des travaux anciens et contemporains, connus et moins connus, que son vaste sujet a inspirés. Le lecteur trouvera 0 dans ce fort volume la matière d'un sérieux recyclage.

Dès lors que l'on parle d'ordre mondial, on privilégie l'effort d'organisation des relations internationales. Thierry de Montbrial croit à cet effort, sans cesse fourni, jamais achevé. Il a la conviction que la gestion des affaires du monde exige aussi *« la présence du soldat »*, d'où l'attention qu'il porte aux questions de sécurité. A son sens, et jusqu'à preuve du contraire, la politique soviétique vise toujours à la domination du cap eurasiatique.

Dans cet environnement, il lui paraît indispensable de marier, en matière de sécurité, le souci de l'indépendance et la solidarité avec les alliés naturels ; il combat la tentation neutraliste, dénonce l'ambiguïté de la position française sur le problème allemand, professe qu'il ne faut pas renier, sans y réfléchir sérieusement, les équilibres existants. Il souligne le rôle de la coopération internationale dans le domaine économique — en liaison avec ceux de la politique et de la sécurité — dans la gestion des crises. Il constate la force du système libéral et démocratique pour peu qu'il se soumette à un réformisme permanent.

Appliquée à la situation du monde en 1990 et au-delà, cette combinaison de constats et de valeurs le conduit à une appréciation très prudente des changements en cours. En particulier de ceux engagés par Gorbatchev. Comment croire, note-t-il, que l'économie soviétique sera réformée en quatre ans alors qu'il a fallu une décennie pour la restructuration du seul secteur de la sidérurgie française ?

La mutation enregistrée en 1989 n'était pas prévisible, la suite ne l'est pas davantage. Aussi Thierry de Montbrial préconise-t-il, dans cette expectative, le renforcement de l'alliance atlantique et le maintien d'armes nucléaires en Europe ; la cohésion de l'Europe occidentale, en accueillant à moyen terme la RDA, mais en rejetant tout autre élargissement qui serait intempestif. Au mieux, suggère-t-il, peut-on encourager l'organisation, en association avec la CEE, des pays d'Europe centrale liés par l'histoire (Autriche, Hongrie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie). Il s'oppose à la dénucléarisation complète de l'Europe occidentale et n'encourage pas l'éclatement immédiat du pacte de Varsovie.

Avec *« l'effondrement du communisme totalitaire »*, les autres faits frappants que retient Thierry de Montbrial sont le déclin de la puissance des Etats-Unis, l'instabilité de la Chine et le potentiel de remodelage de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, où le Japon brille comme un phare. Devant tant d'incertitudes, l'auteur estime opportun, ce qui relève de la stratégie classique, de renforcer les points forts.

Selon Yves Lacoste, le Japon est, sans doute, la clé qui permet de s'ouvrir à la nouvelle géopolitique en train de s'organiser. Le géographe préface — en compagnie de Jean-Luc Domenach, qui s'interroge de son côté sur le rayonnement des démocraties occidentales — la livraison annuelle de *l'Etat du monde*.

Pour le coup, il s'agit bien d'un « nouvel état du monde » qui fait le bilan de la décennie 1980-1990. Suivant la trame habituelle des ouvrages encyclopédiques de cette collection, le monde est abordé à travers les grandes régions et les grands Etats et une série de thèmes transversaux, avec, en plus, tout un appareil de cartes, de tableaux, de statistiques et de référence bibliographiques.

Yves Lacoste explique donc que c'est la montée en puissance du Japon, figure de proue de l'Asie, qui, en rejetant l'URSS au troisième rang et, éventuellement, au quatrième dans la hiérarchie mondiale, a conduit les dirigeants soviétiques à enrayer *« coûte que coûte »* le déclin de leur pays et a incliné les Occidentaux, et particulièrement les Américains, à modifier radicalement leur attitude à l'égard de l'URSS afin d'*« établir une entente durable entre ces deux grandes puissances de culture européenne pour faire face à la montée rapide d'une troisième de culture. asiatique... »*. Une piste à suivre en se donnant les moyens de la déchiffrer.

▶ *Que faire ? Les grandes manœuvres du monde*, par Thierry de Montbrial, La Manufacture, 538 pages, 150 F.

▶ *Le Nouvel État du monde. Bilan de la décennie 1980-1990*, La Découverte, 430 pages, 140 F.

SOCIÉTÉ

Sans l'accord des douanes et des musées

103 Chagall ont quitté Paris pour Jérusalem

103 Chagall sont actuellement au centre de délicates négociations entre Israël et la France. En les ramenant de *Paris, le 1er avril, le maire de* Jérusalem ne semble pas avoir respecté la procédure française sur l'exportation des œuvres d'art.

JERUSALEM

de notre correspondant

Teddy Kollek n'était pas peu fier en défaisant ses valises la semaine dernière devant les caméras de la télévision israélienne. Le maire de Jerusalem ramenait d'un court *voyage à Paris, le week-end du* 1er avril, cent trois Chagall - essentiellement des dessins, esquisses et quelques toiles.

La valeur de l'ensemble représenterait une somme respectable et certaines de ces oeuvres n'ont jamais été exposées. Dans le lot, figureraient des croquis des trois grandes tapisseries de Chagall qui ornent les murs de la Knesset. Fondateur et président du Musée d'Israël, une des institutions de Jerusalem, Teddy Kollek ne cachait pas l'immense satisfaction qu'allait lui procurer la présentation des Chagall lors du vingt-cinquième anni*versaire du musée*, en septembre prochain. Pour le maire, c'est l'aboutissement d'une promesse que lui avait faite Mme Ida Chagall Meyer, la fille du peintre, qui lui avait assuré dès 1969 qu'elle ferait don de ces oeuvres au Musée d'Israël.

Un côté « vedettes de Cherbourg »

Une histoire en somme assez simple, a dit M. Kollek. Il a reçu un coup de téléphone lui demandant de se rendre à Paris pour prendre possession de la donation chez Mme Chagall que l'on dit malade ; il pensait simplement qu'il aurait à acheter une valise sur place pour ranger les cartons à dessins. Ce ne fut même pas la peine : tout avait déjà été empaqueté par la famille. Le maire reprit donc l'avion, sans rien demander de plus, et sans solliciter de protection particulière pour son petit bagage sinon, sans doute, celle de la valise diplomatique.

L'affaire témoigne, au moins, d'une jolie insouciance ; les autorités françaises, elles, ont trouvé la manière étonnamment cavalière. Il y a en France une réglementation, plutôt restrictive, sur l'exportation des oeuvres d'art, s'appliquant aussi bien aux collections publiques que privées et qui fut en l'espèce superbement ignorée. Ni la direction des musées de France, au ministère de la culture, ni la direction des douanes n'ont été averties d'une transaction qui supposait une autorisation de sortie préalable - comme cela se pratique dans la plupart des pays occidentaux. A la Culture comme aux Finances, une fois mis au courant, l'humeur était orageuse.

La direction générale des douanes a ouvert une enquête. A s'en tenir aux premiers éléments, explique une bonne source, il n'y a pas la moindre trace d'une autorisation d'exportation qui aurait été délivrée ou d'une demande qui serait en instance. Plus mystérieux : il n'y a pas trace, non plus, du départ de Paris du maire de Jerusalem ; on arrive pas à savoir quand, par quel vol et pour quelle direction Teddy Kollek a quitté la France. Inévitablement, certains trouvent que l'affaire *« a son petit côté vedettes de Cherbourg »* ... Dans l'entourage de « Teddy », on se borne à faire valoir que le maire ignorait que toutes les formalités n'avaient pas été accomplies : *« nous vérifions s'il y a des procédures que nous aurions dû suivre et qui ne l'ont pas été »*, a expliqué une porte-parole.

Comme Teddy Kollek a beaucoup d'amis à Paris, souligne-t-on côté français, l'affaire devra se régler à l'amiable et le plus discrètement possible. De fait, une négociation est en cours, avec les ministères de la culture et des affaires étrangères, pour *« régulariser la situation à posteriori »*. Ce qui devrait se faire, dit-on, sans trop de complications mais laissera quand même un certain nombre de questions en suspens.

ALAIN FRACHON

SCIENCES

En lançant un satellite de fabrication américaine

La Chine confirme ses ambitions spatiales

La Chine populaire devait entrer de plein-pied dans le club fermé des puissances spatiales commerciales avec le lancement, qui était prévu dimanche 8 avril, d'un satellite de télécommunications de fabrication américaine pour le compte d'un consortium basé à Hong-Kong, Asia satellite télécommunications.

La mise sur orbite de ce satellite de 1 250 kg baptisé « Asiat-1 », devait être effectuée par une fusée « Longue marche 3 », depuis la base de Kichang, dans le sud-ouest du pays. D'une durée de vie de dix ans, il offrira une large gamme de services de télécommunications et de télévision à plus de 2,5 milliards d'habitants de trente pays d'Asie. Asiasat est, en fait, un satellite « d'occasion ». Fabriqué par la firme Hughes Aircraft, il fut le premier des deux satellites récupérées dans l'espace par la navette, en novembre 1984, après avoir été lancé sous le nom de Westar 6, sur une mauvaise orbite. Il y aura exactement vingt ans le 24 avril prochain, que la Chine a lancé son premier satellite, un engin de 170 kg. Depuis, vingt-six autres ont été mis en orbite avec succès, dont, en 1987 ET 1988, deux satellites portant des charges scientifiques françaises et ouest-allemande. Mais Asiasat sera le premier vrai contrat commercial à être honoré par la Chine. Deux autres engins américains – fabriqués également par Hughes Aircraft – devraient suivre, en 1991 et 1992, pour le compte de la compagnie australienne Aussat.

Cette percée de la Chine inquiète les Américains et les Européens d'Arianespace qui, jusqu'à présent, se partageaient le marché commercial des lancements civils, et qui accusent la Chine de pratiquer des prix de dumping. Selon le directeur du marketing d'Asiasat, Tim Brewer, sa firme a payé pour le lancement la moitié de la somme qu'aurait réclamé Arianespace.

JUSTICE

Une décision de la cour d'appel

L'instruction sur les fausses factures de Nancy peut reprendre

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy a de nouveau désigné, vendredi 6 avril, Mme Monique Dory pour instruire l'affaire des fausses factures de Nancy, décidant du même coup la reprise de l'information judiciaire, qui avait été suspendue par une ordonnance de la chambre criminelle de la Cour de cassation.

Un premier arrêt, déléguant à Mme Dory l'instruction du dossier et datant du 16 janvier, avait, en effet, été frappé de suspension le 27 mars. La chambre criminelle avait déclaré recevable le pourvoi formé par les défenseurs de l'un des inculpés, M. Jacques Gossot, maire (RPR) de Toul et vice-président du conseil général de Meurthe-et-Moselle, incarcéré depuis le 15 décembre 1989. La décision de vendredi est interprétée, dans les milieux judiciaires nancéiens, comme une volonté des magistrats de ne pas « enterrer » ce dossier, qui compte parmi ses inculpés, outre M. Gossot, plusieurs chefs d'entreprise influents. Elle met surtout fin à un imbroglio juridique.

Dans un premier temps, le parquet général avait estimé en effet que Mme Dory serait *« empêchée d'instruire depuis le 27 mars et jusqu'à la décision de la Cour de cassation »*, qui doit statuer avant le 16 mai, sur l'ensemble des pourvois déposés par la défense. Puis, à la demande de la chancellerie, il avait déposé une requête, proposant à la chambre d'accusation de désigner à nouveau Mme Dory pour reprendre immédiatement l'instruction, requête qui a été examinée et approuvée vendredi. Selon l'avocat général, M. Renault, on ne pouvait laisser subsister un *« vide juridique »* durant un mois alors que plusieurs inculpés sont incarcérés.

Auparavant, au cours de la même audience, la chambre d'accusation de Nancy avait ordonné la prolongation des mandats de dépôt de MM. Bernard Foissey et Gérard Bouthier, anciens secrétaire général et vice-président de la chambre de commerce de Nancy, détenus depuis les 18 et 19 décembre dernier.

□ **Triple évasion de la maison d'arrêt d'Arras.** – Trois trafiquants de drogue se sont évadés, vendredi 6 avril, de la maison d'arrêt d'Arras (Pas-de-Calais), mais deux d'entre eux ont été interpellés peu après à proximité de la prison alors que leur compagnon d'évasion parvenait à prendre la fuite. Les trois hommes, dont l'identité n'a pas été révélée, avaient été condamnés en mars pour trafic de stupéfiants à des peines de vingt mois, cinq ans et huit ans d'emprisonnement. Les trois détenus, qui se sont échappés d'une salle d'un bâtiment de la maison d'arrêt en passant par une fenêtre dont un barreau avait été scié et en gagnant les toits, n'auraient pas bénéficié de complicité extérieure. C'est la dix-neuvième évasion en France depuis le début de l'année.

Au tribunal de Paris

« C'est quoi, un homme de couleur ? »

Sadyo Kouyate, chanteuse malienne, va bientôt rentrer dans son pays. A ses amis, là-bas, il lui arrivera peut-être de raconter comment, pendant sa tournée en France, un homme qu'elle ne connaissait pas a ouvert le feu sur elle. Elle marchait rue des Roses, dans le dix-huitième arrondissement de Paris, le soir du 12 septembre 1989, lorsque le coup est parti venant du premier étage d'un immeuble. Il ne s'agissait que d'un pistolet à grenaille mais un plomb l'a blessée au mollet et le blouson de cuir de son cousin a été percé à deux endroits. Ira-t-elle jusqu'à raconter cette audience du vendredi 6 avril de la seizième chambre correctionnelle de Paris où son agresseur, Christophe Dufoix, vingt-deux ans, couvreur, a expliqué : *« C'est parce que j'étais agressé deux ou trois fois par jour par des gens de couleur ? »*

Certes, il a reconnu qu'il avait bu, ce soir-là, pour fêter un anniversaire avec ses amis skinheads. Mais il a surtout voulu convaincre qu'il *« vivait dans la crainte »*. Car, à l'entendre, il aurait été attaqué quelques jours avant *« par une quarantaine de personnes »* et on lui aurait lancé si souvent des cailloux dans ses carreaux qu'il est obligé de vivre les volets fermés. Un locataire de l'immeuble a indiqué à la police que la bande de skinheads était bruyante et s'attaquait aux Africains. Il aurait même entendu l'un de ses membres crier : *« Vive Hitler, les Noirs on leur fera la peau »*. Un témoignage que Dufoix a récusé : *« C'est un homme de couleur et je le dis sans connotation raciale »*...

« Un dossier désagréable »

Car ce jeune homme n'est pas raciste. Et pour bien le prouver, il a indiqué qu'il s'entendait très bien *« avec l'israélite qui loge au bout du couloir »* et avec *« l'homme de couleur »* résidant au même étage. A son domicile, la police a saisi des cartouches, un poignard, des poings américains, des insignes et des affiches nazis. Il possédait aussi des tracts prônant la supériorité de la race blanche, mais ces documents, selon Dufoix, ne sont que le reste d'un dossier constitué pour rédiger un exposé sur *« les retombées du fascisme en Europe »* lorsqu'il était lycéen. Et, aussitôt, il a précisé : *« Si on veut faire croire que je suis raciste, je ne le suis pas ! »*

Ce propos outragé du couvreur, qui gagne 4 600 F par mois, est, selon le substitut du procureur de la République, celui d'un homme *« égaré par toutes ces idées qui ne sont pas des idées de tolérance »*. *« Un dossier désagréable »*, a ajouté le substitut, que Me Dominique Tricaud, conseil de la chanteuse, a refusé de voir *« banaliser »*.

A la sortie de l'audience, Sadyo Kouyate a demandé à son avocat : *« C'est quoi un homme de couleur ? »* Me Tricaud lui a expliqué. Mais racontera-t-elle au Mali que le tribunal a condamné un homme qui déclarait ne pas être raciste à dix mois de prison avec sursis et à 14 000 F de dommages et intérêts, pour l'avoir blessée uniquement parce qu'elle avait la peau noire ?

MAURICE PEYROT

Le nucléaire en réparation

Suite de la première page

Les 3 300 tubes en forme de U (près de 80 km au total) dont ils sont garnis ont en effet une fâcheuse tendance à se fissurer sous l'effet des tensions thermiques et de la corrosion (*le Monde* du 6 juillet 1988). Dès qu'une fuite est détectée, le tuyau défaillant est obturé. Quinze pour cent des tubes environ peuvent être bouchés sans que le fonctionnement du générateur de vapeur (*« GV »* pour les techniciens) ne soit trop perturbé. Au delà, le remplacement de l'ensemble s'impose. Une opération qui, estiment les experts, devra être menée sur 25 réacteurs (soit 75 GV) d'ici 2010.

A Dampierre, les travaux ont commencé en février dernier. Cette centrale n'est pas la plus ancienne, et 10 % seulement des tubes des GV du réacteur Numéro 1 étaient obturés. Mais ils étaient atteints de fissures en réseau, particulièrement difficiles à détecter, qui exigeaient de coûteux travaux de vérification à chaque arrêt (20 à 25 millions de francs par an). On a donc choisi de profiter de la révision décennale pour mener une opération qui aura valeur de test. L'immobilisation du réacteur durera de vingt-huit semaines au lieu des quatre mois habituels.

Des couvertures de plomb

EDF et Framatome -le construc*teur des réacteurs – fourbissaient* leurs armes pour ce grand chambardement depuis 1985. Les opérations déjà menées par les Américains (huit changements de GV depuis 1978), et les Allemands de la firme KWU sur la centrale suédoise de Ringhals ont été décortiquées. Toutes les étapes soigneusement décomposées, chaque geste étudié pour limiter au maximum les risques de contamination.

Sur le chantier, ces pièces sont visibles. Les tuyauteries les plus contaminées sont entourées de couvertures plastiques garnies de plomb. La moitié du personnel concerné par l'opération -une centaine de techniciens dont quarante soudeurs- a reçu une formation spéciale de plusieurs mois.

Les tâches les plus dangereuses comme le découpage et l'usinage des tubulures -radioactives- d'arrivée du circuit primaire sont assurées par des machines spécialement conçues et commandées à distance. Hommes et engins sont surveillés en permanence par des caméras de télévision, et les ingénieurs, postés derrières leurs écrans de contrôle, n'hésitent pas à rappeler à l'ordre un technicien qui s'attarderait sur le chantier sans raison impérieuse.

Il s'agit de limiter les risques au maximum, même si le danger ne semble pas très important : Les dosimètres portatifs des journalistes autorisés à visiter le chantier pendant deux heures ne marquaient que 2 millirems au maximum, moins que l'irradiation provoquée par une radiographie pulmonaire. Mais l'accumulation de ces faibles doses peut favoriser l'apparition de cancers, et les travailleurs du nucléaire ne sont pas autorisés à dépasser 5 rems par an (la législation limite la dose admissible pour le public à 0,5). *« En fait*, affirme un responsable de Framatome, *nos techniciens les plus exposés n'ont jamais dépassé jusqu'à présent 2 rems par an »* .

Pendant que les générateurs de vapeur de rechange entamaient un long périple de trois semaines depuis leur lieu de fabrication à Chalons-sur-Saône (péniche jusqu'à Fos-sur-Mer, cargo de Fos à Rouen par Gibraltar, péniche à nouveau jusque Paris, puis convoi routier de 70 mètres de long tiré par trois tracteurs !), les travaux les plus polluants ont été réalisés.

Du 19 au 27 mars, les techniciens ont décontaminé, découpé et sorti du bâtiment réacteur les trois GV usagés. Lundi9 avril, deux des appareils de remplacement devraient déjà être mis en place. Bilan dosimétrique des opérations au 5 avril : 100 homme-rem (100 rem absorbés au total par l'ensemble des personnes présentes sur le chantier depuis le premier jour). *« Un beau résultat*, lance l'un des responsables. *Nous avons en effet prévu de nous limiter à 450 homme-rem d'ici la fin du chantier et, dans ce cadre, nous aurions pu monter aujourd'hui jusqu'à 150 ! »*. A titre de comparaison, les Américains ont atteint 2 000 homme-rem sur leur premier chantier, en 1978, mais sont descendus à 564 sur leur huitième opération, l'an dernier. Les Allemands de KWU, en revanche, ont réussi *l'exploit de se limiter à 290* homme-rem à Ringhals.

Pari tenu

Pour EDF et Framatome, la partie n'est pas encore gagnée. Des soudures de raccordement aux vérifications et essais de mises en pression, soit plus de trois mois de travail, attendent encore les techniciens. Mais le plus délicat est réalisé et les responsables sont optimistes : le pari sera tenu. Les GV usagés ont été entreposés dans un bâtiment édifié spécialement sur le site, où ils attendront dix ans une décroissance de leur radioactivité suffisante pour que le métal puisse être récupéré sans *trop de danger pour -par exemple-* la fabrication de rails. Cet été, les ingénieurs entameront l'examen détaillé de l'un d'eux pour en tirer tous les enseignements possibles.

L'opération Dampierre a englouti 600 millions de F au total, études préliminaires, formation du personnel et fabrication de l'outillage compris. Mais, estime-t-on à EDF, le coût des suivantes (pas encore programmées) devraient pouvoir être limité à 350 millions. Le résultat d'une expérience soigneusement engrangée que Framatome espère bien, d'ailleurs, vendre ultérieurement à l'étranger : toutes les centrales à eau pressurisée (comme les Françaises) se ressemblent. Elles sont les plus nombreuses dans le monde, et toutes ont des problèmes de générateur de vapeur. Un marché juteux en perspective.

JEAN-PAUL DUFOUR

POLICE

Après le démantèlement d'un commando de l'ETA au Pays Basque

Les enquêteurs français et espagnols se félicitent d'une « coopération en temps réel »

Les polices français et espagnols se sont félicitées, vendredi 6 avril, de leur coopération *« en temps réel »* après le démantèlement au Pays basque d'un commando français de l'ETA. *« Normale, comme il se doit entre deux pays amis »*, selon le ministre de l'intérieur, M. José Luis Corcuera, cette collaboration a été soulignée par le directeur général de la police nationale, M. François Roussely, lors d'une conférence de presse à Paris. M. Roussely a indiqué que les membres présumés de l'ETA de nationalité française, arrêtés ces derniers jours, étaient *« jusqu'alors inconnus en temps qu'activistes des polices espagnole et française »*.

Au cours de la conférence de presse tenue au ministère de l'intérieur, à laquelle participait M. Dikran Tchividjian, chef de l'unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT), M. Roussely a souligné que *« les interpellés, et en particulier les hommes qui constituent ce que les Espagnols qualifient de « commando itinérant », n'avaient, à la connaissance de la police française, commis aucun acte ou délit sur le territoire français »*.

Jusqu'au coup de filet déclenché après l'arrestation fortuite, lundi 2 avril, à Séville dans le sud de l'Espagne, d'un Bayonnais, Henri Parrot, qui transportait dans une *voiture plus de trois cents kilos*, d'explosifs ainsi que des détonateurs, *« ni les Espagnols ni les Français ne les avaient identifiés »* a ajouté le chef de la police française.

Frédéric Haremboure, Jacques Esnal et Henri Parrot, qui s'apprêtaient à commettre un attentat contre le commissariat central de Séville, avaient tous trois *« une conduite exemplaire »*. Ils n'étaient connus que pour leur appartenance à des mouvements basques, *« mouvements qui*, selon M. Roussely, *existent des deux côtés de la frontière et dans lesquels on peut trouver aussi bien des sympathisants lointains de la cause basque que des personnes qui peuvent un jour commettre des actes terroristes »*. Pour les policiers français et espagnols, la surprise est de taille : *« Jusqu'ici*, confiait un enquêteur à Bayonne, *on pensait que les séparatistes de chaque paysb commettaient des attentats dans leur territoire, et même si l'on savait que le Pays basque français servait de base de repli aux hommes de l'ETA, on n'imaginait pas que des Français seraient impliqués à ce niveau dans des opérations en Espagne.*

Secret pour les militants

Selon le quotidien espagnol *El Pais*, ce *« commando itinérant »*, soupçonné d'avoir participé à vingt-sept actions terroristes ayant provoqué la mort de vingt-neuf personnes depuis 1978, était *« secret pour les militants de l'ETA eux-mêmes »*. Les policiers français se félicitent d'autant plus de la rapidité avec laquelle des arrestations ont été opérées sur le territoire français moins de quarante-huit heures après l'interpellation à Séville d'Henri Parrot. *« Une coopération en temps réel*, a expliqué M. Roussely, *faite de contacts directs entre la direction centrale de la police judiciaire, les renseignements généraux et leurs homologues espagnols, sans intermédiaire, sans filtre. C'est la véritable illustration de ce que peut être la collaboration des polices dans le cadre de l'Europe. »*

Il reste maintenant aux policiers français et espagnols à établir la participation des *« Etarra »* français aux attentats qui leur sont imputés en Espagne. Sur les seize personnes interpellées, mercredi 4 et jeudi 5 avril, au Pays basque, douze (dix hommes et deux femmes) étaient toujours en garde à vue samedi matin 7 avril à Bayonne. Selon les charges qui pèsent contre elles, certaines seront transférées dimanche ou lundi à Paris pour être présentées au juge d'instruction parisiien Gilles Boulouque, attaché à la quatorzième section du parquet de Paris, dite antiterroriste. Quant à la compagne d'Henri Parrot, Maria Harrizabaleta, âgée de vingt-neuf ans, arrêtée dès le mardi 3 avril, elle devait être transférée à Paris samedi.

COMMUNICATION

En créant un vrai programme régional

FR 3 veut prendre d'assaut la capitale

Créer une télévision « métropolitaine » à Paris ! Il y a longtemps que FR 3 avait affiché pareille ambition. Au point de prendre un peu au dépourvu des ministères de tutelle évaluant encore mal les conséquences financières du projet et ses implications à long terme sur le statut même de la chaîne.

FR 3 amorce-t-elle une mue de grande ampleur ? Sans trompette mais tambour battant, sa directrice générale, Mme Dominique Alduy, vient en deux mois de signer avec dix stations régionales des « contrats d'objectif » (ceux de FR 3-Lille et de FR 3-Lyon restent à venir), demandant à chacune d'entre elles de renforcer l'information régionale, d'assurer une télévision de proximité et de s'ouvrir à un partenariat tant français qu'étranger. Des contrats aux modalités d'ailleurs fort différentes, d'importance très inégale même, mais qui fixent à la chaîne des buts et des priorités (*le Monde* du *10 février 1990*).

Bref, FR 3 est résolue à « coller au terrain », à s'adapter aux réalités économiques, à marquer la concurrence. A l'heure où se créent des télévisions locales, où se développent les réseaux câblés et où M 6 ne rêve que de démultiplier le décrochage qui lui réussit si bien à Bordeaux, la chaîne publique n'entend pas renoncer, sans combattre aux 30 %, voire 40 %, de parts d'audience que lui valent encore ses actualités régionales, quand, aux autres heures de la journée, elle se trouve parfois gravement marginalisée.

La volonté est forte, la réflexion conduite par M. Henri False, nouveau directeur à l'action régionale et européenne, cohérente. Et avec la présentation, vendredi 6 avril, du contrat d'objectif assigné à FR 3 Paris/Ile-de-France/Centre (FR 3-PIC), les responsables de la chaîne se montrent déterminés à aller jusqu'au bout de leur nouvelle logique. Il s'agit de rien moins que faire éclater, dès 1991, cette gigantesque région de FR 3 desservant Paris aussi bien qu'Issoudun, pesant 23 % de la population française et 30 % de la richesse nationale.

En Ile-de-France serait créée une « télévision d'agglomération-capitale » devant, selon l'expression du directeur de FR 3-PIC, M. Christian Dauriac, *« porter un regard permanent sur les grands événements de la vie de la mégalopole et sur ceux des grandes cités de la planète »*. Cinq villes de banlieue (dont Saint-Quentin-en-Yvelines et Marne-la-Vallée) devraient être équipées de petits studios et de nouveaux programmes spécifiquement conçus pour les 10,5 millions de citadins de la région parisienne, devraient décrocher quatre heures par jour de l'antenne nationale.

Dans la région Centre, les 2,5 millions d'habitants devraient parallèlement bénéficier d'une nouvelle forme de « télévision de proximité multivilles à Orléans, Bourges, Châteauroux, Chartres-Dreux, Blois... Dès juin ou septembre, Tours sera le théâtre d'une première opération pilote : FR 3 y réalisera son *« premier journal d'information strictement local »*, cinq à dix minutes quotidiennes en décrochage des actualités régionales.

Reste, bien sûr, à financer tout cela. M. Dauriac évalue à 200 millions de francs le budget annuel nécessaire pour ces nouveaux programmes, quand FR 3-PIC ne dispose aujourd'hui que de 54 millions. Les responsables de la chaîne tablent donc sur la publicité locale, des alliances avec la presse quotidienne régionale, TDF, France Télécom, les grands opérateurs du câble ainsi que sur la mise en place d'un partenariat avec les collectivités locales. Autant dire qu'il y a là de quoi faire évoluer FR 3 – sans le dire – vers une société d'économie mixte et que rien n'est acquis.

Mais en abattant ses cartes, Mme Alduy met délibérément la classe politique au pied du mur. Aux élus locaux de la soutenir. Aux ministères de tutelle – à qui aucun feu vert n'a été formellement demandé – d'appuyer ou de contrecarrer l'un des rares grands projets d'un audiovisuel public déboussolé. M. Bernard Schreiner, député rocardien des Yvelines et administrateur de la chaîne, appuie sans réserve l'initiative. Le ministère de la communication, lui, se fait plus circonspect. *« N'ayant pas été saisi du coût de ces projets,* indique-t-on rue Saint-Dominique, *nous ne pouvons encore nous prononcer. »* Avec la capitale pour enjeu, l'initiative de FR 3 n'a pas fini de faire parler...

PIERRE-ANGEL GAY

« Libération » cherche des partenaires à l'Est

Le quotidien *Libération* cherche à constituer dans les pays de l'Est un réseau de journaux *« professionnels, indépendants et démocratiques »*. Le journal de Serge July vient de créer avec ses principaux actionnaires extérieurs (BSN, le groupe Chargeurs, etc.) une société d'étude au capital de 1,5 million de francs qui se transformera rapidement en société de financement pour prendre des participations dans des titres de presse. Les premiers accords pourraient être annoncés dès cet été.

Selon M. Jean-Louis Péninou, directeur général de *Libération*, *« il s'agit de donner à des journaux déjà existants ou en constitution les moyens d'accroître leur autonomie par rapport aux pouvoirs en place en développant leur capacité d'impression, leur approvisionnement en papier ou leur réseau de distribution »*. Le quotidien de la rue Béranger espère ainsi développer des échanges rédactionnels et constituer un réseau de journaux en vue de l'essor prévisible d'un marché publicitaire européen. *Libération* annonce pour 1989 un chiffre d'affaires de 425 millions de francs, en hausse de 2,5 %, et un bénéfice de 16,3 millions sensiblement égal à celui de l'année précédente (16,1 millions). La diffusion du quotidien, avec 180 011 exemplaires déclarés à l'OJD, est en baisse par rapport à 1988 (195 000 exemplaires) mais en hausse de 9,4 % par rapport à 1987. Le journal devrait tirer peu à peu ses exemplaires parisiens sur sa nouvelle imprimerie (Riccobono) dès la fin avril, mais il se donne quelques mois de rodage avant de lancer sa nouvelle formule en couleurs.

En attendant, *Libération* poursuit sa politique de suppléments et doit lancer ce mois-ci un cahier *Eurêka* consacré à la recherche et à la science. A *Lyon Libération*, un nouveau tour de table est en voie de constitution pour injecter des capitaux dans l'édition lyonnaise, qui perd encore 2 à 3 millions de francs par an et plafonne à 9 000 exemplaires.

J.-F. L.

En vendant ses parts à la BNP

Mlle Isabelle Gallimard conforte la position de l'actuel PDG

La benjamine de la famille Gallimard, Isabelle, trente-neuf ans, la plus silencieuse jusqu'ici dans le conflit familial, a annoncé vendredi 6 avril qu'elle vendait la quasi-totalité de ses actions (12,5 %) à la Banque nationale de Paris *« faute d'avoir pu réaliser l'accord familial qu'elle souhaitait »*, a-t-elle précisé *(nos dernières éditions du 7 avril)*.

« Cette solution me satisfait dans la mesure où je n'ai jamais cherché à profiter de la surenchère à laquelle se sont livrés les nombreux candidats à une prise de participation et où ma préoccupation essentielle a été de trouver une formule permettant à la fois de préserver les intérêts et l'identité des éditions Gallimard », a conclu Mlle Isabelle Gallimard.

La BNP indique qu'étant la banque de Gallimard depuis longtemps et étant en outre la banque conseil de certains membres de la famille, c'est tout naturellement qu'Isabelle Gallimard s'est tournée vers elle. Elle souhaitait *« vendre à une institution ou à des personnes proches de la famille, en tout cas attachées à la tradition de la maison »*. Mlle Isabelle Gallimard avait refusé de se joindre à la procédure judiciaire engagée par son frère Christian et sa sœur Françoise contre l'actuel PDG, M. Antoine Gallimard (*le Monde* du 23 mars). Elle avait seulement participé à l'action en référé devant le tribunal de commerce de Paris (*le Monde* des 3 et 4 avril).

« Nous ne travaillons pas pour quelqu'un et nous nous sommes engagés à conserver ces actions pendant plusieurs années pour faire en sorte que Gallimard ne tombe pas entre les mains d'un grand squale », tient à affirmer la BNP qui se définit comme un partenaire traditionnel de la maison engagé dans une action confortant la position de M. Antoine Gallimard. *« Gallimard*, ajoute-t-on à la BNP, *avait besoin que les choses bougent »*. La banque a décidé de ne pas rendre public le montant de la transaction – réalisée par l'une de ses filiales, – se contentant de dire qu'elle a été faite *« à un prix sensiblement inférieur »* à l'estimation de la banque américaine Ansbacher, chargée de vendre les parts de la sœur aînée Françoise (environ 20 000 francs l'action).

M. Bernard Gaucher-Piola, directeur des agences parisiennes de la BNP, a déclaré vendredi au journal de 20 heures de TF1 : *« En voyant la BNP s'engager à conserver ce qu'elle vient d'acquérir pour un temps relativement long, Antoine Gallimard a dû être soulagé de constater que son banquier était toujours à ses côtés. »*

M. Antoine Gallimard, qui avait été mis au courant de cette transaction par sa sœur Isabelle avant qu'elle ne la rende publique, affichait en effet vendredi soir une certaine sérénité. *« Des banques sont déjà venues soutenir à l'étranger, par exemple en Allemagne, des maisons d'éditions indépendantes,* nous a-t-il déclaré. *Je suis heureux que ma sœur ait choisi une banque nationalisée, la BNP, qui est, avec la BFCE (Banque française du commerce extérieur), notre principale banque. Elle est d'ailleurs la banque de nombreux éditeurs et de certains journaux. Elle est pour moi un actionnaire minoritaire tout à fait acceptable. Toutefois, il est normal que comme président-directeur général de Gallimard ayant à assumer ses responsabilités devant le conseil d'administration, devant les auteurs, devant les collaborateurs, je demande des garanties pour mesurer que cette maison gardera l'esprit qui l'a fondée : celui de la NRF. Mais je sais que cette démarche sera comprise. »*

Jo. S.

RELIGIONS

Grâce au satellite Arabsat

Liaison La Mecque-Montpellier pour le ramadan

MONTPELLIER

de notre correspondant

Si ce n'étaient les chaussures soigneusement rangées à l'entrée et les tapis d'Orient, on se croirait presque dans un ciné-club de quartier réservé aux hommes. Autour de deux petits écrans de télévision, ils sont une centaine, parfois plus, à se serrer à terre le week-end. Certains s'appuient au mur, au fond de la mosquée, pour ne pas perdre une miette du programme : des émissions religieuses et des prières entrecoupées parfois de publicités.

A l'autre bout de Montpellier, dans la cour de la villa de Khatir Nedromi, président de l'Association cultuelle musulmane du Languedoc-Roussillon, qui regroupe un bon millier d'adhérents, trône une antenne parabolique d'un diamètre de 3 mètres achetée dans un supermarché du coin. Cette antenne a provoqué une petite révolution dans la communauté musulmane de Montpellier. Celle-ci peut désormais capter une chaîne relayée par le satellite Arabsat en provenance d'Arabie saoudite, spécialisée dans la diffusion de programmes religieux, avec en prime les prières en direct depuis La Mecque.

L'image est de très mauvaise qualité, mais le son est parfait. Une fois enregistrées, les cassettes vidéos sont expédiées à la mosquée où les fidèles peuvent les visionner. Ainsi, pendant le ramadan qui a commencé le 27 mars, compte tenu du décalage horaire, au moins deux des six prières quotidiennes peuvent être diffusées presque en direct. La quatrième prière de la tombée de la nuit, qui a lieu à La Mecque à 18 h 15 (heure locale), est enregistrée à 17 h 15 (heure française), pour être diffusée vers 20 h 15 à la mosquée de Montpellier, heure à laquelle la nuit tombe en France.

« Grâce à ce système, la communauté vit enfin le Ramadan au diapason », explique Kadir Nedromi, alors qu'auparavant chacun avait son rythme, plus ou moins orthodoxe. Les musulmans se raccrochaient à la radio pour connaître les rendez-vous des autres communautés, mais l'Algérie et le Maroc, principales sources locales radiophoniques, ne pratiquent pas le ramadan de la même façon. La télévision a aussi permis à de nombreux fidèles de découvrir la prière récitée par un imam de La Mecque. Déjà les mosquées de Lodève, Béziers, Carcassonne, et d'autres de la région, ont demandé à l'association montpelliéraine de leur fournir les cassettes.

JACQUES MONIN

CARNET DU Monde

Naissances

– **Pauline et Hervé,**
ses parents,
Les familles DE LA SALMONIÈRE et DEGRÉMONT,

ont la joie d'annoncer la venue au monde de

Matthias

le 21 mars 1990, à Paris-14e.

Décès

– Le président Alain Gomez,
Les membres du conseil d'administration et l'ensemble du personnel de Thomson-CSF,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René ANASTAZE,
directeur international,
conseiller
du commerce extérieur français,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le jeudi 5 avril 1990, à l'âge de soixante ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 9 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).
L'inhumation aura lieu au cimetière des Bulvis de Rueil-Malmaison.

Thomson-CSF,
Direction internationale,
la Défense 10, Cedex 67,
92045 Paris la Défense.

[Ingénieur de l'ENSER de Bordeaux, licencié ès sciences et diplômé de l'Institut supérieur argentin des affaires, René Anastaze a consacré toute sa carrière à Thomson-CSF, société pour laquelle il occupe de nombreux postes à l'étranger : en Suède, en Argentine, au Brésil. De 1980 à 1983, il fut directeur au groupe Transmission Diffusion et, à partir de 1986, directeur adjoint puis directeur international de Thomson-CSF.]

– Mme René Anastaze,
son épouse,
M. et Mme Guy Anastaze
et leurs enfants,
M. Henri Anastaze,
ses fils, belle-fille et petits-enfants,
M. et Mme Gérard Anastaze
et leurs enfants,
ses frère, belle-sœur et neveux,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René ANASTAZE,
directeur international
de Thomson-CSF,
conseiller
du commerce extérieur français,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 5 avril 1990, à l'âge de soixante ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 9 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Rueil-Malmaison (place de l'Eglise).
L'inhumation aura lieu au cimetière des Bulvis de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), dans le caveau de famille.

52 A, résidence Pince-Vins,
92500 Rueil-Malmaison.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité

– Mme Albert Cordier,
M. et Mme Jacques Rossiaud,
M. et Mme Gérard Costes
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert CORDIER,
leur époux, père et grand-père, survenu le 4 avril 1990, dans sa quatre-vingt-sixième année.

– Pau.

Le docteur et Mme Guy Ebrard,
Jean-Claude et Florence Ebrard,
Francis, Françoise, Jean-Philippe Ebrard,
Mme Jean Guilhem,
M. et Mme Carlos d'Almedia
et leurs enfants,
M. et Mme Genito Guilhem
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Cochard
et leurs enfants,
Mme Alfred Touya,
Mme G. Lemaître,
Les familles Bernis, Duffau,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Georges EBRARD,

survenu le 5 avril 1990, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 9 avril, à 14 h 30, en l'église Saint-Martin de Pau.

– Mme François Fèvre,
son épouse,
M. et Mme Philippe Fèvre,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Morelon,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Jacques Schmitz
et leurs enfants,
M. et Mme Benoît Fèvre
et leurs enfants,
Les familles Fèvre, Renault, Barenger, Minost, Seguin, Garreau, Nouaille, Degorce, de Benque d'Agut, Misset, Gérard,
ont l'immense chagrin de faire part du rappel à Dieu de

M. François FÈVRE,

survenu le 6 avril 1990, à l'âge de quatre-vingt-un ans, à Chassignelles (Yonne).

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 9 avril, à 11 heures, en l'église de Chassignelles.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Chassignelles,
89160 Ancy-le-Franc.
« Sur l'Etang », 33, route de Montpellaz,
74290 Veyrier-du-Lac.
25, avenue Foch,
69006 Lyon.
94, boulevard de Latour-Maubourg,
75007 Paris.
16, rue de la Vallée,
60305 Saint-Nicolas-d'Acy.

– Mme Marie Gaucher,
sa mère,
Et ses amis

ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul GAUCHER,
diplômé des sciences politiques,
professeur agrégé des facultés de droit,

survenu le 17 mars 1990.

Les obsèques se sont déroulées dans l'intimité, à Saint-Denis-des-Murs.

– Les familles Griffe, Ozenne, Fiore
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges GRIFFE,
agrégé de l'Université,

survenu le 1er avril 1990, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

54, avenue d'Assas,
34000 Montpellier.

– M. Jacques Persin,
son époux,
Et toute la famille,
ont le chagrin de faire part du décès subit de

Mme Jacques PERSIN,
née Jeanne Havard,
conseil technique honoraire
de l'Institut de France,
administrateur honoraire des domaines
de Chaalis et de Kerazan.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 9 avril 1990, à 8 h 30, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 27, rue d'Armaillé, Paris (17e), sa paroisse, par le Père de Brye, et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Meaux, dans le caveau de famille.

– Rivecourt.
Mme Jean-Marie Rio,
son épouse,
M. et Mme Bernard Rio
et leur fille,
M. Jacques Rio
et ses enfants,
M. et Mme Yves Rio
et leur fille,
M. Claude Rio,
ses enfants et petits-enfants,
ses frère, sœur, belle-sœur, neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marie RIO,
receveur principal régional
des Douanes en retraite,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
officier des Palmes académiques,

survenu dans sa soixante-dixième année.

Ses obsèques auront lieu le lundi 9 avril, à 15 heures, en l'église de Rivecourt (Oise), où l'on se réunira.
Remerciements à l'église.
Cet avis tient lieu de faire-part.

5 *bis*, rue de la Mairie,
60126 Rivecourt.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve Maurice WARNIER,
née Madeleine Mézières,

survenu le 5 avril 1990, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 10 avril, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris (7e), suivie de l'inhumation au cimetière de Provins (Seine-et-Marne).

De la part :
Des familles Veber, Guilloineau, Mézières, Warnier, et de tous ses amis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Virginie Monnet-Bousquet
Et toute la famille,
très touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Philippe BOUSQUET,

vous adressent leurs bien sincères remerciements et vous prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

– M. et Mme Stanislas Rosier,
ses parents,
Mlle Dominique Rosier,
sa sœur,
très touchés par toutes les marques de sympathie témoignées lors du décès de

Laurence,

adressent leurs sincères remerciements à tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Anniversaires

– Lara B., Berne,
Laurent B., Paris,
Jo P., Le Caire.

Nous nous souvenons.

Jean-Pierre BUFFARD,
9 avril 1975.

– Une pieuse pensée est demandée pour

M. Georges EBRARD,
proviseur honoraire,

décédé le 18 février 1964.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Prairie,
64320 Idron.

– *In memoriam.*

Une messe sera célébrée le mercredi 11 avril 1990, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 33, avenue Marceau, Paris (16e), à la mémoire de

Mathias POLAKOVITS
dit
Paul MATHIAS,

décédé le 9 avril 1987.

Communications diverses

– Les offices de notre paroisse pour la semaine sainte auront lieu vendredi saint 13 avril, à 21 heures : culte et sainte Cène ; dimanche de Pâques 15 avril, à 10 h 30 : culte et sainte Cène.

CULTURE

MUSIQUES

Bruxelles, Bayreuth

Suite de la première page

L'histoire d'amour impossible entre un demi-dieu inclassable, en tout point différent de notre humanité, fils de Perceval, chevalier du Graal, et une femme comme les autres, curieuse de tout connaître, de découvrir le monde, Eve éternelle tentée par le fruit de l'arbre de la connaissance, amoureuse trop aimante pour supporter d'ignorer l'identité de son chevalier.

Des costumes sombres, bruns ou marron, des gestes dénués d'emphase et de solennité manifestent symboliquement dans la mise en scène de Silja la « banalité » de ses héros. Le chœur des femmes est en blanc, rien d'autre. Déchus de leur dignité au second acte, Ortrude et Telramund portent des costumes de deuil, sans autre précision. Et l'on pourrait presque qualifier ce *Lohengrin* de « bourgeois » si les soldats brabançons qui composent le chœur ne portaient l'inévitable casque prussien, et le roi Henri la *traditionnelle vareuse sanglée du* gradé.

La mer omniprésente

Mais ce ne sont là que désignations de fonction, simples allusions à un climat militaire et épique qui sous-tend une bonne partie de la partition (début du premier acte, second tableau du deuxième acte), climat que le décor, ici, s'interdit *de confirmer. Car la mer* est là, sans arrêt. Soit qu'on la devine derrière les murs du palais et de la cathédrale. Soit qu'elle se reflète sur les hauts piliers pendant que s'élève l'épithalame. Soit qu'elle occupe tout le fond de scène quand s'y dessine, en blanc, la forme immense du cygne, à peine plus insolite qu'un grand nuage, qu'une ombre portée. La mer, c'est la seule part d'irrationnel que s'est permise Silja. Ça, et la mobilité des décors géométriques, panneaux verticaux qui glissent latéralement, murs horizontaux qui disparaissent dans le sol. Ça, et des éclairages symboliquement contrastés : Elsa en pleine lumière, Ortrude dans la pénombre, alors que la musique – au moment le plus inspiré de l'opéra – *chante mensongèrement* leur solidarité au second tableau du deuxième acte.

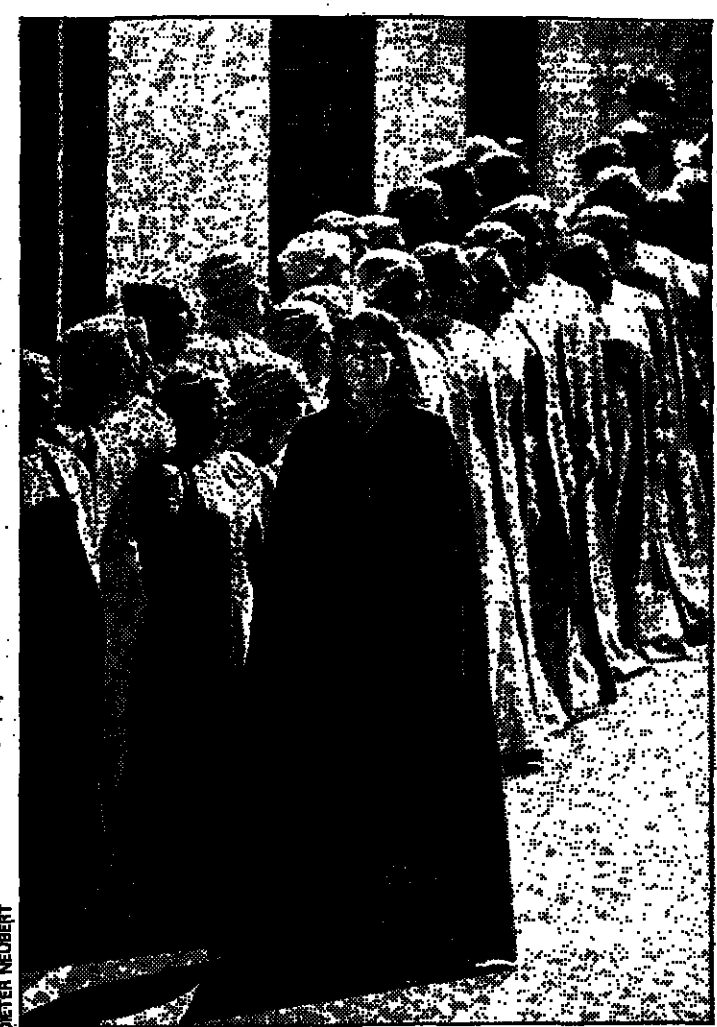
Elsa, à la Monnaie, c'est Tina Kiberg. Révélation : jamais le mot ne s'est à ce point imposé. Une révélation déjà repérée dans ce même rôle en janvier dernier par Claudio Abbado à Vienne (Lohengrin était Placido Domingo) ; une révélation déjà retenue par Eva Wagner à la Bastille pour la saison à venir. Mais une révélation que Bruxelles a consacrée : voix solide comme un roc, émotion limpide. Silhouette élancée, port noble, beauté brune, mais beauté comparable à celle d'Anja Silja au même âge. Combien de fois a-t-on eu la chance d'assister, sur une scène d'opéra, à un tel passage de relais ?

Un Lohengrin tchèque (Josef Protschka, ténor jamais passionnant mais stylistiquement juste), une Ortrude hongroise (Livia Budai-Batky, mezzo aux accents parfois superbes, mais trop mélodramatique), un roi allemand (Harald Stamm, jeune voix impériale), un héraut (Eike Wilm Schulte) passé par Bayreuth, composent l'une des distributions les plus « haut de gamme » dont on puisse rêver, malgré un Telramund (Franz-Ferdinand Nentwig) un peu fatigué.

Et l'orchestre ? Dirigé par Sylvain Cambreling, dont la baguette ne cesse de s'assouplir, de s'humaniser, cet orchestre maison se révèle (surtout dans le deuxième acte, composé le dernier et bien supérieur aux deux autres) comme l'une des formations européennes capables de chanter dans Wagner pupitre par pupitre, cuivres et contrebasses compris (sans oublier les aigus arachnéens du premier prélude), de chanter très simplement, sans jamais laisser le rythme s'alanguir. Bientôt (et ce *Lohengrin* aura été la meilleure des préparations), on pourra voir un *Ring* complet à la Monnaie.

A. R.

▶ Prochaines représentations : les 8, 11, 15, 17 et 20 avril. Théâtre de la Monnaie, à Bruxelles, 16 h 30. Prix des places : de 150 à 3 200 francs belges. Tél. : 19-32-218-12-11, 218-12-02 et 219-63-41.


DIETER NEUBERT

Tina Kiberg dans le rôle d'Elsa

Ranki l'enchanteur

Le jeune pianiste hongrois allie l'intériorité et la grandeur

Quelle tristesse de voir le Théâtre de la Ville à moitié vide pour le récital Dezso Ranki vendredi alors que bien des pianistes ferraillant et sans cœur remplissent Gaveau ou les Champs-Elysées. Où est passé le public fidèle de 18 h 30 ? Souhaitons que ce samedi Miklos Perenyi, le grand violoncelliste ami de Ranki, retrouve à la même heure une salle pleine pour Bach et Kodaly.

A trente-neuf ans, le pianiste hongrois atteint la plénitude de son talent ; ce jeune homme mince, au visage fin, immergé dans sa concentration et son rêve, est l'enchanteur.

L'immense *Sonate en mi bémol*, opus 7 de Beethoven, il la joue tout en confidence, avec un toucher de velours, même si parfois il montre ses griffes... *Largo* pensif, recueilli, mystérieux, l'*allegro* suivant très allusif avec un trio grondant des profondeurs sous-marines et le *finale* plein de bonne grâce qui s'achève en chevauchée fantastique, tout resplendit avec un relief et un équilibre pianistique prodigieux.

Magnifique violence rythmique

Ranki nous entraîne dans son pays avec la *Suite en plein air* de 1926 dont il fait magistralement ressentir la tension entre l'écriture décharnée de Bartok à cette époque, et la puissance d'évocation qui permet au compositeur de s'en évader : magnifique violence rythmique, frappé moelleux et rebondissant, poursuite étourdissante.

Au milieu une *Barcarolle* qui s'étend comme des ondes dans l'eau à l'infini, et surtout *la Musique de la nuit*, les bruits, les craquements, les chants d'oiseau bizarres, les coassements des grenouilles saisis avec la précision d'un entomologiste et la vision d'un poète.

Enfin, dans les *Variations et Fugue* de Bhrams sur un thème de Haendel, Ranki marie à parts égales l'intériorité, la grandeur et le charme. Son touché féerique et sa flamme retrouvent la jeunesse irrésistible qui a dicté un à un Bhrams de vingt-huit ans cette guirlande de vingt-cinq variations qui tourbillonne sans fin dans notre mémoire. Ne manquez pas son prochain récital.

JACQUES LONCHAMPT

NOTES

« La Ronde de nuit » agressée

La Ronde de nuit a été endommagée vendredi 6 avril par un déséquilibré, qui l'a aspergée d'un décapant. L'œuvre de Rembrandt est maintenant affligée d'une tache blanche de trente centimètres de large et de vingt centimètres de long, mais les dégâts ne semblent pas irréparables. Exposée au *Rijksmuseum* d'Amsterdam, *la Ronde de nuit* avait déjà été poignardée en 1975 par un universitaire qui avait perdu la raison. Six mois de restauration *avaient été nécessaires* pour lui rendre son lustre. – *(AFP.)*

Cinéma et art d'Est en Ouest à Quimper

Essentiellement consacrées au cinéma soviétique, les huitième Rencontres *art et cinéma* de Quimper, qui se tiennent jusqu'au 17 avril, proposent des « chefs d'oeuvres et incunables des années 60 » (dont *la Lettre inachevée*, de Mikhaïl Kalatazov) ; des films « écologiques », et un panorama du cinéma d'aujourd'hui cinéma d'aujourd'hui (*Syndrome asthénique*, de Kira Mouratova, ou *la Liberté, c'est le paradis*, de Serguei Bodrov). Le festival rend hommage au cinéaste britannique Alexander Mackendrick, avec *Whisky à gogo*, ou *l'Homme au complet blanc*. On peut également découvrir de nombreux films d'art. Une attention spéciale est réservée cette année à Christian Boltanski avec la projection de l'intégrale de sa création au cinéma notamment et des films sur ce plasticien.

Une troupe venue de Téhéran

Pour la première fois, depuis presque deux décennies, une troupe iranienne se produit à Paris : le Théâtre national, compagnie affiliée au Bureau du théâtre iranien, qui existe depuis vingt-cinq ans, *mais l'on doit à une* nouvelle équipe, en place depuis deux ans, la venue de *la Tragédie de Siavoche*, d'après *le Livre des rois*, une épopée sœur de *L'Iliade* ou du *Mahabharata*. Le spectacle est écrit et mis en scène par Sadegh Hatefi. Il est joué, par douze comédiens, en langue française, et accompagné de musique.

▶ Jusqu'au 13 avril. 20 h 30. Au Théâtre de Paris. Tél. : 49-95-09-00.

Les aigus de l'enfant prodige

Anja Silja se souvient de Bayreuth

« Je n'ai chanté le rôle d'Elsa dans Lohengrin *qu'une fois à Berlin et une fois à Bayreuth, avec Wieland Wagner,* dit Anja Silja. *Je n'avais que vingt ans, j'ai fait ce qu'il m'a demandé. Dans l'ensemble, d'ailleurs, les chanteurs ne se posent pas de questions. S'ils ne comprennent pas ce qu'un metteur en scène leur demande et s'ils sont intelligents, ils réclament des explications. C'est ce que font les enfants. Sur ce plan, Wieland Wagner était un père parfait.*

» C'était à la fois un patron de grande entreprise et une personnalité d'une puissance exceptionnelle. Il avait une vue d'ensemble exacte de ce qu'il voulait voir sur scène ; mais il savait aussi focaliser le drame sur des détails très simples, sur des gestes de base, qui expliquaient tout sans presque rien montrer.

» Moi aussi, comme les chanteuses modernes, j'ai chanté beaucoup trop jeune, j'ai accepté des rôles que j'aurais dû refuser. Entre vingt et vingt-deux ans, j'ai été Elektra, Isolde, Brünhilde... personne ne ferait plus cela aujourd'hui. J'ai eu l'aubaine, ensuite, de rencontrer Wieland Wagner et de bénéficier de ses conseils. Mais ma plus grande chance a été la solidité de ma technique.

» Je crois avoir été la plus jeune chanteuse professionnelle : à six ans, je montais sur scène. Entre dix et douze ans, j'ai chanté des arias. A quinze ans, j'ai débuté à l'opéra. Dès ce moment, j'ai tenté ma chance à Bayreuth. Mais il a fallu que j'attende encore quatre ans pour que Wieland m'engage dans le rôle de Senta du Vaisseau fantôme. A dix-huit ans, j'avais été la Reine de la Nuit à Aix-en-Provence.

» J'ai eu mon grand-père comme professeur de chant – il était peintre, officiellement. A six ans, j'avais le timbre très clair d'un enfant, mais, à part cela, je chantais comme une adulte, avec la tenue de voix d'un adulte. On appelle cela un enfant prodige. Mais le vrai mystère, c'est que j'étais capable, si petite, de comprendre exactement ce que mon grand-père attendait de moi, ce qu'il voulait m'apprendre, et la façon dont je devais utiliser ma voix. Ma mère était actrice, et elle a fait la tournée des armées pendant la guerre. Quand elle est revenue, en 1948, j'avais huit ans. Mes grands-parents n'ont pas voulu qu'elle me reprenne. »

» Je n'ai jamais pensé à ma voix comme à un instrument à faire du beau son. Le plus important n'est pas la beauté de la voix, mais sa force, l'émotion qu'elle projette. S'il faut crier pour l'exprimer, je crie. S'il faut faire des choses « laides », il faut oser. C'est pourquoi je hais le disque. Les chanteurs qui enregistrent veulent vendre ce qu'ils chantent. Mais ce n'est pas l'essentiel !

» Adolescente, je pouvais monter dans l'aigu beaucoup plus haut encore que ne l'exige le rôle de la Reine de la Nuit. Ensuite, j'ai perdu... une octave et demie. Cela ne m'a pas empêchée de chanter tous les grands rôles coloratur.

» Tina Kiberg n'est pas une soprano coloratur. Mais si elle fait les bons choix, si elle ne chante pas n'importe quoi – comme le fait Jessye Norman en ce moment, par exemple, – elle est la voix « top » du futur. Il y a longtemps que je n'avais vu une telle présence en scène. »

Propos recueillis par ANNE REY

ARTS

Péché d'orgueil

La mévente de la collection Costakis remet les pendules à l'heure dans les salles de vente

Un drame comme on a peu l'habitude d'en voir sur le marché des ventes *aux enchères s'est joué chez* Sotheby's, mercredi 4 avril, à Londres. L'optimisme était pourtant de rigueur peu avant la dispersion des vingt-six toiles, dessins et gouaches de l'avant-garde russe de la collection de Georges Costakis. *« Je suis sûr que vous rendrez hommage à M. Costakis qui vient de nous quitter en contribuant au succès de cette vente »*, déclarait Julian Barran, qui officiait ce soir-là. L'hommage posthume tant attendu ne vint pas. Seuls dix lots trouvèrent preneurs pour un prix total de plus de 8 millions de francs. On en attendait 50 millions de francs. Un désastre.

Dès la première toile, une gouache symboliste *Portrait of the Artist's Wife (Consumption)* d'Ivan Kliun, le ton était donné. Estimée à plus de 1 million de francs, elle était ravalée à 300 000 F devant un parterre de chaises vides. *Study for Landscape Rushing by*, un très beau dessin kaléidoscope toujours du même, connaissait peu après le même sort.

Découragés par des estimations exorbitantes, les marchands américains n'avaient pas jugé bon de se déplacer. Même les Japonais, qui avaient activement participé aux enchères au cours des dernières ventes de ce type, *brillaient ce* soir-là par leur absence. La délégation soviétique, venue principalement assister à la vente des caves de vin du tsar, se contenta de regarder. Seuls quelques amateurs suisses se manifestèrent.

On respirait un peu avec *Untitled* d'Ivan Puni, un dessin qui partit à 200 000 F, tout de même bien en dessous de son estimation.

Suprematis, une huile sur papier de Kliun, arriva péniblement à près de 1 540 000 F, tandis qu'une austère lithographie de Malevich restait K.-O. à 702 000 francs dans un silence de marbre.

Incident de parcours

plus grande surprise de la soirée fut l'adjudication d'un dessin pour un costume de *Roméo et Juliette*, d'Alexandra Exter, à un marchand allemand, qui, à 1 300 000 F doubla son estimation. La plus grosse déception fut sans doute le rachat *d'Abstraction, de Rodchenko*, à près de 8 millions de francs. Cette œuvre, qui ressemblait à un Sam Francis, était estimée à près de 20 millions de francs !

On toucha réellement le fond de l'abîme avec les toiles signées Georges Costakis. En dépit des appels douloureusement longs du commissaire-priseur, aucune ne trouva grâce aux yeux des collectionneurs dans la salle.

A l'issue de la vente, le « staff » de Sotheby's se retira en conseil de guerre. La salle, encore sous le choc, avait du mal à se remettre. *« Après tout, Costakis n'était peut-être pas si populaire »*, dira une spectatrice. Un collectionneur qualifiera les estimations d'irresponsables.

Pour Alexis de Tiesenhausen, expert chez Christie's, *« le marché de l'avant-garde russe n'a rien à voir avec le marché impressionniste et moderne. Il est confidentiel et pas encore spéculatif »*. Dans un domaine qui souffre déjà d'un nombre important de faux, difficilement identifiables en raison du manque d'informations et d'experts incontestés, Sotheby's a sincèrement cru que le seul nom de Costakis comme garant de cette collection suffirait. Sans tenir compte des réalités du marché.

Christie's, le lendemain, saura éviter le piège. Ses estimations réalistes pour les quinze œuvres de la collection Kurt Benedikt, codirecteur de la galerie Van Diemen à Berlin dans les années 1920-1930, lui rapporteront comme prévu plus de 1 million de livres (près de 10 millions de francs). Ces gouaches, collages, reliefs et toiles, n'avaient été exposés que très rarement, voire jamais, pour la plus grande majorité.

Après un départ difficile, (les trois premiers lots furent ravalés), l'inquiétude se dissipa rapidement avec *Counter Relief* (1913), de Vladimir Baranov-Rossine, un coq désarticulé en bois qui s'envola pour 2 730 000 F, vraisemblablement vers la Suisse. *Collage. Théatre-cinéma* (1919-1920), de Rochenko, sans doute un des plus dynamiques parmi ceux proposés jeudi, partait à 273 000 F pour les Etats-Unis. La pièce maîtresse de cette vacation, la flamboyante *Colour Dynamic Composition* (1916-1917), d'Alexandra Exter, clôtura la vacation. Elle fut annoncée avec une attention toute particulière. Après tout, elle était responsable à elle seule, de la moitié de l'estimation totale de la vente. Son prix : près de 4,5 millions de francs.

Que l'on ne s'y trompe pas. La mévente de la collection Costakis n'aura été qu'un incident de parcours dû à un excès d'optimisme, sinon d'orgueil. Elle ne remet pas en cause l'importance de l'avant-garde russe, qui est appelée prochainement à prendre place aux côtés des grandes figures de l'abstraction du vingtième siècle (à condition que les problèmes de provenance soient réglés). Les récentes ventes modernes et contemporaines à Londres et à Paris ont prouvé que le goût du public est en train d'évoluer, de mûrir rapidement. Il délaisse plus volontiers le post-impressionnisme pour l'abstrait. Les marchands suivent...

ALICE SEDAR

La Bibliothèque de France chiffrée

Le ministre de la Culture, soumis aux « questions cribles » de l'Assemblée Nationale, a justifié, mercredi 4 avril les dépenses occasionnées par les Grands Travaux (31 milliards de F d'équipements nouveaux depuis 1981). Il a chiffré la Bibliothèque de France qui doit être construite à Tolbiac. Jack Lang l'a évaluée à *« un peu plus de cinq milliards de francs sur cinq ans »*. L'équivalent du coût de la Cité des Sciences de la Villette. Ce chiffre semble concerner le seul bâtiment et ses équipements. Il faudra ajouter des dépenses annexes, mais obligatoires : le déménagement de la rue de Richelieu et son réaménagement, l'informatisation complète du catalogue des imprimés. Le ministre a d'ailleurs précisé que l'Etat consacrerait 8 milliards de F au développement des bibliothèques sur tout le territoire.

Mais en dehors des pures questions financières, bien des problèmes subsistent quant à l'élaboration de la Bibliothèque de France. La place accordée à l'audiovisuel dans le nouvel établissement et la responsabilité des nouveaux médias provoquent encore de nombreux débats. Au cours du récent colloque, conjointement organisé à Bordeaux par l'INA et la BDF sur le thème de *« la communication du patrimoine audiovisuel »*, un échange assez vif a opposé M. Fillioud et M. Jamet, respectivement responsable de l'Institut National de l'Audiovisuel et de la Grande Bibliothèque.

E. de R.

AGENDA

CINÉMA

SAMEDI 7 – DIMANCHE 8 AVRIL

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Quarante années de cinéma de Hong Kong : Parents Love (1960, v.o. traduction simultanée), de Chu Yuan, 15 h ; Quarante années de cinéma de Hong Kong : The Cold Blade (1970, v.o. traduction simultanée), de Chu Yuan, 17 h ; Quarante années de cinéma de Hong Kong : Home Coming (1984, v.o. s.t.f.), de Yim Ho, 19 h ; Rétrospective Claude Jutra : le Dément du lac Jean-Jeune (1948), de Claude Jutra et Michel Brault ; Mouvement perpétuel (1949), de Claude Jutra ; Pierrot des Bois (1956), de Claude Jutra ; Il était une chaise (1957), de Norman McLaren et Claude Jutra, 21 h.

DIMANCHE

Quarante années de cinéma de Hong Kong : Dangerous Encounters 1st Kind (1980, v.o. s.t. anglais), de Tsui Hark, 15 h ; Quarante années de cinéma de Hong Kong : Mad, Mad, Mad Sword (1969, v.o. s.t. anglais), de Wang Tien-lin, 17 h ; Rétrospective Claude Jutra : Anna la bonne (1959), de Claude Jutra ; les Mains nettes (1973), de Claude Jutra, 19 h ; Rétrospective Claude Jutra : Felix Leclerc troubadour (1959), de Claude Jutra ; le Niger jeune république (1961), de Claude Jutra et Jean Rouch ; la Lotta Wrestling le catch la lutte (1961), de Claude Jutra, Michel Brault, Marcel Carrière, Claude Fournier, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE
(42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma cubain : Ociel del Toa (1965, v.o. s.t.f.), de Nicolas Guillen Landrian ; Aventuras de Juan Quinquin (1967, v.o. s.t.f.), de Julio Garcia Espinosa, 14 h 30 ; Un Sueno en el Parque (1965, v.o. s.t.f.), de Luis Rogelio Nogueras ; El Bohio (1984, v.o. s.t.f.), de Mario Rivas ; Quinoscopio nº 1 (1985, v.o. s.t.f.), de Juan Padron ; Vampiros en La Habana (1985, v.o. s.t.f.), de Juan Padron, 17 h 30 ; El megano (1955, v.o. s.t.f.), de Julio Garcia Espinosa et Tomas Gutierrez Alea ; Cuba baila (1960, v.o. s.t.f.), de Julio Garcia Espinosa, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma cubain : 79 Primaveras (1969, v.o. s.t.f.), de Santiago Alvarez ; De cierta manera (1974, v.o. s.t.f.), de Sara Gomez, 14 h 30 ; Papeles secundarios (1989, v.o. s.t.f.), d'Orlando Rojas, 17 h 30 ; Basura (1989, v.o. s.t.f.), de Lorenzo Regalado ; Plaff (1988, v.o. s.t.f.), de Juan Carlos Tablo, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles
(40-26-34-30)

DIMANCHE

La Parisienne : Filles des rues : Bande annonce : Simone Barbès ou la Vertu (1980) de Marie-Claude Treilhou, Extérieur Nuit (1979), de Jacques Bral, 14 h 30 ; Filles des rues : Portraits : la Rémouleuse (1986) d'Alain Cavalier, Faubourg Montmartre (1931) de Raymond Bernard, 16 h 30 ; Femmes du monde : Actualités Gaumont, la Huitième Femme de Barbe-Bleue (1938), d'Ernst Lubitsch, 18 h 30 ; Rêve de femmes : Bande annonce : Cléo de 5 à 7 (1962), d'Agnès Varda, Femmes, Femmes (1974) de Paul Vecchiali, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ADIEU AU FAUX PARADIS (All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

ALWAYS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA BAULE - LES PINS (Fr.) : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

BERLIN JÉRUSALEM (Fr.-Isr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA CAMPAGNE DE CICÉRON (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

CHARLIE (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA FÊTE DES PÈRES (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

HAITIAN CORNER (haïtien, v.o.) : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES MAITRES DE L'OMBRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MORTU NEGA (bissauguinéen, v.o.) : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NÉ UN 4 JUILLET (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PACIFIC PALISADES (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

PROFOND DÉSIR DES DIEUX (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

QUAND HARRY l'ENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SHE-DEVIL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

SOUS LE SIGNE LIBERTAIRE (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

STAN THE FLASHER (*) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

TANGO & CASH (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

UN AUTRE FUTUR (Fr., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

VALMONT (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE VISITEUR DU MUSÉE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ. Film américain d'Amy Heckerling, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CÉZANNE. Film français de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CONTE DE PRINTEMPS. Film français d'Eric Rohmer : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME. Film polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

JAMAIS, NULLE PART, A PERSONNE. Film hongrois de Ferenc Téglasy, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MONA ET MOI. Film français de Patrick Grandperret : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

MY LEFT FOOT. Film irlandais de Jim Sheridan, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NOIR PÉCHÉ. Film français de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

TATIE DANIELLE. Film français d'Etienne Chatiliez : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TURNER & HOOCH. Film américain de Roger Spottiswoode, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN JEU D'ENFANT. Film français de Pascal Kané : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

THÉATRES

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

FRANÇOIS SILVANT ET SES DAMES. Palais des Glaces - Petit Palais (48-03-11-36) (dim., lun.) 20 h 15. (4).

LA GRANDE IMPRÉCATION DEVANT LES MURS DE LA VILLE. Cartoucherie - Atelier du Chaudron (43-28-97-04) (dim. soir, lun., mar.) 20 h 30, dim. 16 h. (4).

LA JALOUSIE DU BARBOUILLE, L'AMOUR MÉDECIN. Lucernaire Forum - Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34). Théâtre Rouge (dim.) 18 h. (4).

ZOUM AVANT.. Blancs-Manteaux (48-87-15-84) (dim.) 22 h 30. (4).

BAROUF A CHIOGGIA. Vincennes - Théâtre Daniel-Sorano (48-08-60-83). Mercredi, jeudi, vendredi à 21 h ; dim. à 18 h. (4).

LES BIDOCHONS, HISTOIRE D'AMOUR. Grand Théâtre d'Edgar (43-20-90-09) (dim.) 20 h 15, samedi 18 h. (4).

COUP D'AMOUR. Noisy-le-Sec - Mairie - Salle Louis-Jouvet (48-42-67-17). Vendredi, samedi à 20 h 30, mercredi 15 h. (4).

LA FEMME QUI PERD SES JARRETIÈRES. Au Bec-fin (42-96-29-35). Mercredi, jeudi, vendredi, lundi à 22 h, samedi à 19 h, mardi à 20 h 30. (4).

NOUS, THÉO ET VINCENT VAN GOGH. Lucernaire Forum - Centre national d'art et d'essai (45-44-57-34). Théâtre Noir (dim.), 21 h 30. (4).

LE NOUVEAU TESTAMENT. Potinière (42-61-44-16) (dim. soir, mar.), 20 h 45, dim. 15 h. (4).

QUELQUES JOURS AVANT PAQUES. Nouveau Théâtre Mouffetard (43-31-11-99) (dim. soir, lun., mar.), 20 h 30, dim. 15 h. (4).

VENDREDI OU VRIGDAG. Marie-Stuart (45-08-17-80) (dim., lun.) 21 h. (5).

LE JOUR ET LA NUIT. Théâtre Clavel (42-38-22-58). Vendredi, samedi, dimanche à 21 h (6).

Y'EN A PAS QUE DES BELLES. La Vieille-Grille (47-07-22-11) (dim., lun.) 22 h 30. (10).

MAINTENANT, J'AI UN JARDIN. Théâtre en actes (43-57-35-13) 21 h. (10).

LE MYSTÈRE DE LA CHARITÉ DE JEANNE D'ARC. Crypte Sainte-Agnès. Eglise Saint-Eustache (47-00-19-31) 18 h 15. (10.)

CONCERTS

CIRQUE D'HIVER-BOUGLIONE (48-78-75-00). La Nuit des instruments anciens. 19 h sam. Avec la Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. Jean-Claude Malgoire, James Bowman. Ensemble de cors des Alpes, dir. D. Bourgues. Compagnie Maître Guillaume (danse), Ensemble de flûtes à bec Capriole, The London Serpent Trio, Ensemble Contrevents, Ensemble de cloches à mains Deya Marschall, The Amsterdam Loeki Stardust Quartetts. Œuvres de Lully, musique avec luth, violes, percussions. Dans le cadre du Festival des instruments anciens. Tél. loc. : 42-33-43-00.

ÉGLISE DES BILLETTES (42-46-06-37). Trio Primavera. 20 h 30 sam. Niels Lindeblad (flûte), Marie-Laurence Savin (harpe), Benoît Marin, (alto). Œuvres de Bach, Mozart, Telemann, Debussy, Nielsen, Jolivet. Tél. loc. : 45-23-18-25.

Pascale Melis, Yves Severt. 10 h dim. Orgue, clar. Œuvres de Mozart, Marcello, Haendel.

ÉGLISE NOTRE-DAME-DU-TRAVAIL-DE-PLAISANCE. Ensemble instrumental Raisonances. 20 h 45 sam. Dir. Alain Letailleur. Philippe Henry (cello). Œuvres de Mozart, Gossec, Haydn. Tél. loc. : 48-91-38-70 ou 45-83-88-07.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ISLE. Chœur Arpeggione de Gagny, Paris Consort. 20 h 45 sam. Dir. Patrick Marco. « Messe du couronnement », de Mozart. Tél. loc. : 45-23-18-25. Trio Primavera. 17 h dim. Niels Lindeblad (flûte), Marie-Laurence Savin (harpe), Benoît Marin (alto). Œuvres de Bach, Mozart, Telemann, Debussy, Nielsen, Jolivet. Tél. loc. : 45-23-18-25.

MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS (47-23-61-27). Gérard Buquet, Daniel Ciampolini, Alain Neveux. 16 h dim. Tuba, perc., piano, Garth Knox (alto). Œuvres de Knox, Jarrell, Reverdy, Gaussin, Gehlhaar.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ensemble d'archets européen. 21 h dim., Dir. Erick Fajeau. Anne Gravoin (violon), Frédéric Barboteu (hbt). Œuvres de Vivaldi, Massenet, Haydn, Bach, Mozart, Puccini, Schubert. Tél. loc. : 46-61-55-41.

Ensemble d'archets européen. Dir. Erick Fajeau. Mari Yasuda ou Philippe Aiche (violons). Œuvres de Vivaldi, Mozart. Tél. loc. : 46-61-55-41.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Dmitri Alexeev. 11 h dim. Piano. Œuvres de Schumann, Scriabine, Chopin.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Miklos Perenyi. 18 h 30 sam. Cello. Œuvres de Bach, Kodaly.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37). Luis Rizzo. 18 h sam. Guit., Toninho Ramos, Marie Bancel (guit.). Musiques latino-américaines.

PARIS EN VISITES

LUNDI 9 AVRIL

« Pyramide, crypte et aménagement du Grand Louvre », 10 heures, métro Louvre-Rivoli (P.-Y. Jaslet).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures et 15 heures, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Pyramide, crypte et aménagement du Grand Louvre », 11 heures et 14 h 30, métro Louvre (M. Pohyer).

« L'école de Notre-Dame de Paris », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (musée de Cluny).

« Les appartements d'Anne d'Autriche au Louvre. L'enfance de Louis XIV », 14 h 30, sortie métro Louvre (I. Hauller).

« Le Louvre, du donjon à la pyramide », 14 h 30, grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et caetera).

« L'arsenal de Sully et les appartements de la maréchale de La Meilleraye », 14 h 30, métro Sully Morland, sortie boulevard Henri-IV (E. Romann).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La tour Eiffel : prouesses techniques et esthétisme architectural », 15 heures, pilier nord, devant le buste de Gustave Eiffel.

« Le Panthéon, de la crypte aux terrasses », 15 heures, entrée, rue Clotilde (Monuments historiques).

« La Franc-Maçonnerie », 14 h 30, 16, rue Cadet (P.-Y. Jaslet).

« L'Opéra Garnier », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« Pyramide, Louvre médiéval et nouveau musée », 15 heures, parvis de la pyramide, statue de Louis XIV (M. Hager).

« Passages couverts de Paris, collectionneurs et librairies célèbres », 15 heures, entrée passage Verdeau, 31, Faubourg-Montmartre (Paris et son histoire).

« Le Palais de justice en activité », 15 heures, métro Cité, sortie Marché-aux-Fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Grand Louvre, du donjon à la pyramide », 17 h 30, grille du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Sauvegarde du Paris historique).

« La Mésopotamie », 19 h 30 : « Le retable du Parlement de Paris », 20 h 15, musée du Louvre, espace « accueil des groupes ».

CONFÉRENCES

Salle du square de la Forge, 8, rue de Ville-d'Avray, à Sèvres, 20 heures : « Le corps subtil, essence des grandes traditions spirituelles. Une aventure vers la réalisation de ce que les traditions nomment la réalisation de soi. » Entrée libre (Association Sahaja Yoga).

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 7 avril à 0 heure et le dimanche 8 avril à 24 heures.

Une dépression 1000 hpa centrée sur le Sud-ouest de la France, se décale vers l'Europe de l'Est.

Un anticyclone 1 025 hpa, centré sur le Nord des îles britanniques, se déplace vers le sud de l'Angleterre.

Prévisions pour dimanche

Le matin, au Sud d'une ligne Nante/Strasbourg, les nuages seront largement présents, malgré quelques éclaircies. Le Temps sera très nuageux sur les Pyrénées. Un vent de Nord-ouest modère soufflera dans le Languedoc-Roussillon. La côte occidentale de la Corse sera exposée à un vent de Sud-ouest assez fort.

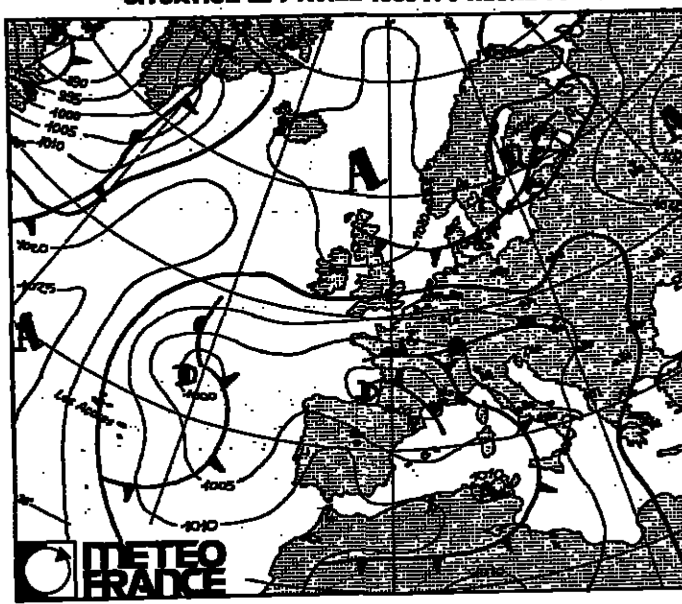
De la Bretagne à l'Ile-de-France, et aux Ardennes, la matinée sera assez bien ensoleillée, malgré les passages nuageux. Plus au Nord, du Cotentin aux Ardennes, le ciel sera peu nuageux. Près des côtes de la Manche, un vent du Nord-est soufflera jusqu'à 50 60 km/h.

L'après-midi, la grisaille se déchirera sur la moitié Sud, et de belles éclaircies se produiront.

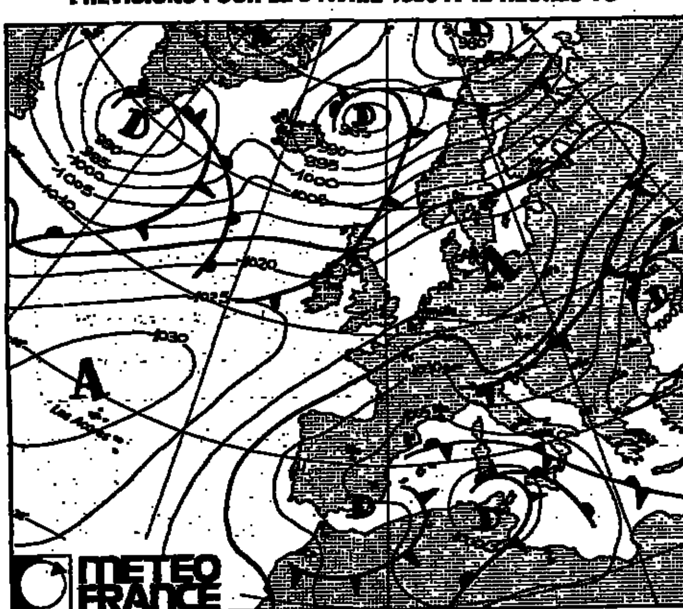
Le ciel restera largement ensoleillé sur une bonne moitié Nord ; mais un vent de Nord-est soufflant jusqu'à 30 50 km/h se lèvera.
En soirée, le ciel redeviendra très nuageux sur le pourtout méditerranéen ; on risquera alors l'averse.

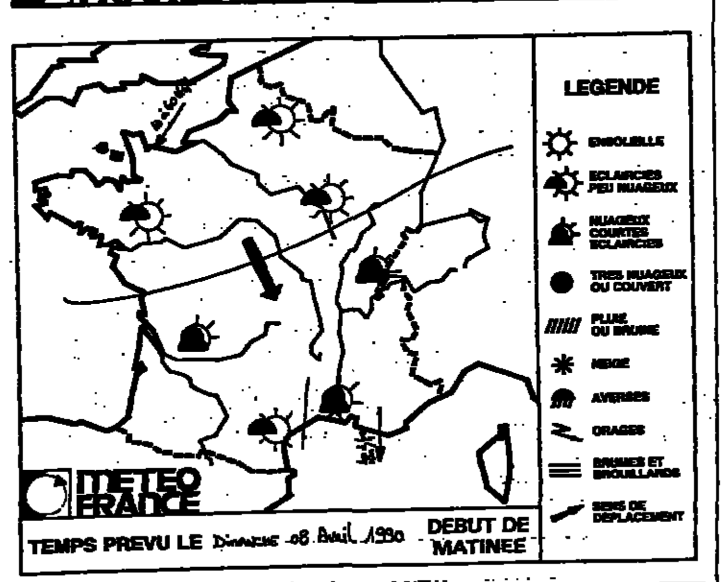
Les températures minimales seront comprises entre 2 et 5 degrés après-midi, il fera de 10 à 14 degrés généralement ; près du bassin méditerranéen, le thermomètre indique 15 à 18 degrés.

SITUATION LE 7 AVRIL 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 9 AVRIL 1990 A 12 HEURES TU





TEMPS PREVU LE Dimanche 08 Avril 1990 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 7-4-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 6-3-1990 à 6 heures TU et le 7-4-1990 à 6 heures TU

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	18	15	A
BIARRITZ	18	11	P
BORDEAUX	19	10	C
BOURGES	11	5	C
BREST	12	8	P
CAEN	13	04	D
CHERBOURG	9	7	N
CLERMONT-FER	10	4	P
DIJON	8	7	C
GRENOBLE SMH	10	7	P
LILLE	11	3	D
LIMOGES	16	7	C
LYON	8	8	B
MARSEILLE-MAR	18	13	P
NANCY	9	6	C
NANTES	10	8	C
NICE	17	11	P
PARIS-MONTS	14	6	C
PAU	19	9	P
PERPIGNAN	18	10	D
RENNES	12	7	C
ST-ETIENNE	7	6	P
STRASBOURG	19	7	C
TOURS	10	5	N
TOULOUSE	20	7	C
POINTE-A-PITRE	31	23	N

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	20	12	D
AMSTERDAM	11	3	D
ATHÈNES	19	13	N
BANGKOK	34	25	C
BARCELONE	18	13	D
BELGRADE	22	13	N
BERLIN	12	2	N
BRUXELLES	12	1	D
LE CAIRE	28	18	D
COPENHAGUE	9	1	P
DAKAR	25	20	D
DELHI	30	20	C
DJERBA	27	18	P
GENÈVE	7	6	P
HONGKONG	23	19	C
ISTANBUL	16	8	D
JÉRUSALEM	16	6	D
LISBONNE	15	8	A
LONDRES	11	4	D
LOS ANGELES	19	13	C
LUXEMBOURG	11	5	C
MADRID	13	5	C
MARRAKECH	19	10	N
MEXICO	22	13	B
MILAN	18	10	P
MONTRÉAL	05	−3	N
MOSCOU	7	0	C
NAIROBI	21	16	P
NEW-YORK	12	5	P
OSLO	8	−4	D
PALMA-DE-MAJ.	19	14	D
PÉKIN	21	8	C
RIO-DE-JANEIRO	30	30	B
ROME	21	14	P
SINGAPOUR	30	25	C
STOCKHOLM	7	−4	D
SYDNEY	23	19	C
TOKYO	17	−8	C
TUNIS	29	13	N
VARSOVIE	5	4	C
VENISE	14	11	P
VIENNE	9	5	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heures en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Samedi 7 avril

TF 1

20.45 Variétés : Surprise sur prise.
22.20 Magazine : Ushuaïa.
23.20 Magazine : Formule sport.
0.15 Journal.

A 2

20.40 Variétés : Champs-Elysées.
22.30 Série : Les brigades du Tigre.
23.25 Journal.
23.45 Magazine : Lunettes noires pour nuits blanches.

FR 3

20.45 Feuilleton : Les Bertini.
22.15 Journal.
22.30 ▶ Documentaire : Caste criminelle
23.50 Film d'animation : Sterne.
0.35 Sport Hockey sur glace.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Un séducteur en mal d'amour.
22.05 Documentaire : Kung fu, cinéma de Hongkong.
23.00 Cinéma : La danse du lion.
0.25 Cinéma : La fureur du revenant.

LA 5

20.40 Téléfilm : Espionnes de charme.
22.25 Téléfilm : La scène du crime.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Au nom de la foi.
22.10 Téléfilm : Le destin de Virginia Hill.
23.30 Magazine : Culture pub.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.45 Feuilleton : Les Bertini (5e épisode).
22.15 Soir 3.
22.30 Documentaire : Caste criminelle.
23.50 Film d'animation : Sterne.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Lorenza De Medici, directrice de l'école de cuisine Badia en Italie.
20.45 Dramatiques. Le renard du Nord, de Noëlle Renaude ; Condamnation à vie, de Roderick Wilkinson.
22.35 Musique : Opus. Paul Bowles et Anthony Burgess : Littérature et musique.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné le 31 mars lors du Festival des instruments anciens) : Belshazzar, de Haendel, par les Musiciens du Louvre, dir. Marc Minkowski. Solistes : Eiddwen Harrhy, Gérard Lesne, Jamy McDonald, Vincent Le Texier.
23.08 Le monde de la nuit. Choses vues à droite et à gauche.
0.30 La terrasse des audiences du clair de lune.

Dimanche 8 avril

TF 1

15.10 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?
15.40 Feuilleton : Côte Ouest.
16.30 Tiercé à Longchamp.
16.40 Dessins animés : Disney parade.
18.00 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Invité : René Frydman.
20.00 Journal.
20.40 Cinéma : Guet-apens ■ ■
22.45 Magazine : Ciné dimanche.
22.50 Cinéma : le Chanteur de Mexico □
0.35 Journal.

A 2

15.30 Sport : Cyclisme.
17.05 Série : Mes deux papas.
17.30 Documentaire : La planète des animaux.
18.20 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal.
20.40 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.
22.20 Magazine : Musiques au cœur.
23.35 Journal.

FR 3

14.50 Magazine : Sports 3 dimanche.
18.30 Magazine : Montagne.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Variétés : Chapiteau 3.
22.10 Journal.
22.35 Magazine : Le divan.
23.00 Cinéma : La belle équipe ■ ■ ■

CANAL PLUS

14.00 Magazine : Dontact.
14.05 Téléfilm : Mort sur ordinateur.
15.40 Sport : Golf.
17.05 Magazine : 24 heures.
18.00 Cinéma : La fureur du revenant.
En clair jusqu'à 20.30
19.45 Dessins animés : Ça cartoon.
20.30 Cinéma : Traquée ■ ■
22.15 Sport : Golf.

LA 5

16.50 Magazine : Télé-matchs dimanche.
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Tout le monde il est gentil.
19.40 Dessin animé : Manu.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Le corniaud ■ ■
22.35 Sport : Moto.
23.45 Magazine : Ciné Cinq.
0.00 Journal de minuit.

M 6

13.20 Série : Cosby show (rediff.).
13.50 Série : Commando du désert.
14.20 Série : Laramie.
15.10 Série : Les envahisseurs.
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : Devlin connection.
19.00 Magazine : Culture pub.
19.30 Série : Murphy Brown.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm : Juin 44, opération Cobra.
22.15 Magazine : Sport 6.
22.20 Capital.
22.25 Téléfilm : Les mutants de la Saint-Sylvestre.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

16.30 Documentaire : L'âge d'or du cinéma. De John Edwards, David Mingay et Bayley Silleck.
17.00 Documentaire : Décompte de la folie ordinaire (2). De Mireille Auprince, Henri Ferlicot et Luc Goyer.
18.00 Concert : Les vêpres. De Monteverdi.
19.40 Documentaire : Hongkong song. De Robert Cahen.
20.00 Documentaire : Le grand Jack. De Herménégilde Chiasson.
21.00 Documentaire : Sartre par lui-même. D'Alexandre Astruc et Michel Contat.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 14 mars à Buckingham) : Symphonie nº 7 en mi majeur, de Bruckner, par l'Orchestre symphonique de Buckingham, dir. : Simon Rattle ; sol. : Olas Baer, barython.
23.05 Climats. Musiques traditionnelles.
0.30 Archives dans la nuit.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Les mangeurs de pommes de terre (rediff.)
22.35 Musique. Le concert. Autour de l'intégrale des trios et des quatuors à cordes. Œuvres de Webern, Berg, Schumann, par le Quatuor Rosamonde.
0.05 Clair de nuit.

SPORTS

HIPPISME : réouverture de Longchamp

La crise du galop

Les courses subissent un problème de fréquentation : le PMU marche bien, mais il y a de moins en moins de monde sur les hippodromes. Longchamp, en plein bois de Boulogne, est l'un des plus touchés, car il subit aussi une crise de partants. Pour le meeting qui commence dimanche 7 avril, les organisateurs vont tenter de remédier à cette double pénurie.

L'hippodrome de Longchamp, fleuron de la Société d'encouragement, a été reconstruit à grands frais sous l'ère Boussac, il y a trois décennies. Malheureusement, les tribunes et les différentes enceintes ont besoin d'être ravalées et rénovées. Et, surtout, repensées pour transformer ce gigantesque théâtre trop vaste pour cinq à six mille turfistes, en un espace plus réduit et douillet, où l'on pourrait courir de nuit, comme à Vincennes pour le trot. Cela supposerait l'aménagement d'une piste à l'américaine, un tourniquet de 1 000 à 1 200 mètres de circonférence en herbe ou en sable. Ainsi, les chevaux sont beaucoup plus proches du public et les épreuves plus spectaculaires car disputées à toute allure d'un bout à l'autre.

Ce n'est pas le cas actuellement. La piste de Longchamp est tellement large (50 mètres) et longue (450 mètres de ligne droite) que les jokeys, par peur d'être pris... de court et d'atteindre sans ressources le poteau d'arrivée, ménagent leur monture au maximum. Et tout se réduit à un déboulé final de deux ou trois cents mètres, quelle que soit la longueur de l'itinéraire imposé. Le principe de sélection s'en trouve caricaturé, les résultats moins fiables.

Pour tenter de remédier à ce que l'on appelle « la crise du galop », une modification sensible, sinon radicale, de la conception des programmes vient d'être décidée pour 1990. Le budget des allocations, en hausse de 5 % en moyenne et atteignant plus de 74 millions de francs pour 228 courses, sera réparti de façon moins élitiste : les groupes, c'est-à-dire les confrontations les plus relevées, en principe nécessaires à l'établissement des hiérarchies mais pauvres en partants et en jeux, restent pratiquement au même niveau, d'ailleurs honorable. Ainsi, le gros du pactole supplémentaire disponible ira vers les handicaps, d'un esprit distributif très égalitaire.

Dans cette formule, les poids (jockey, selle, plomb) sont attribués en fonction des performances récentes des concurrents; les meilleurs se trouvent les plus chargés dans une échelle pouvant varier d'une quinzaine de kilos du haut en bas, de 60 à 45 par exemple, d'où ce nom de handicap, traduction large de « la main dans le chapeau ». Cela signifie que le vainqueur est tiré au sort ou presque.

Le handicap à l'honneur

Les parieurs affectionnent particulièrement ce système. Pour trouver le gagnant, il faut à la fois du flair , une étude du « *papier* » et, surtout, de la chance. Le tiercé lui doit tout son succès. Or, ce que l'on appelle les «*événements*», puisqu'il y a aussi, quatre fois par semaine, des quartés et des quintés, représentent près de 75 % des recettes au Pari mutuel. Il était normal d'affecter au handicap des prix de course plus élevés puisqu'il fait tourner l'institution, alimentant en outre presque exclusivement les petits propriétaires. On va donc maintenant donner 180 000 francs au premier, au lieu de 130 000 francs. Cela va attirer encore davantage de postulants, dix-huit étant considérés comme le nombre idéal. Ces courses à handicap seront courues plus vite que jamais, disputées avec acharnement, ce qui assure leur régularité. *Jusqu'à maintenant* considérées comme une distraction pour le bon public populaire, elles deviennent le clou du programme, ou presque.

GUY DE LA BROSSE

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5234

HORIZONTALEMENT

I. Font beaucoup avec des riens. Possessif. — II. Peut être utile à ceux qui sont sur le sable. Ce n'est pas lui qui est en cause quand il nous arrive de ne plus sentir nos jambes. — III. Qui n'incitent pas à passer la main. Sur des couronnes. — IV. Fut de glace. Permet de profiter de la retraite. Fit naître un danger. — V. Pas pour tout le monde. Traverse la forêt. Se montre curieux. Va de l'avant. — VI. Créera un vide. Fait avancer le monde. Met fin à un amusement. — VII. Possessif. Ce que peut avoir celui qui fait du foin. — VIII. Lettre grecque. Supprimer des différences. — IX. On ne peut pas s'appuyer sur lui. Des clous ! — X. Cité auvergnate. Son fils revint de loin. Source d'énergie. — XI. Fis du chemin. Fut durement frappé. Note. — XII. Aide à voir les choses de haut. Avait les moyens de se défendre. — XIII. Fait prendre des bûches à certains. Difficiles à cultiver. — XIV. Qui suit donc bien. Ressemble à une cosse. Chasse. — XV. N'est pas toujours relevé après être lancé. D'un auxiliaire. Passais et repassais.

VERTICALEMENT

1. Connaît des hauts et des bas. Peut abriter un tyran. — 2. N'est vraiment pas large. Gardera pour lui. Qui a fini par se montrer. — 3. N'est plus le même après une pirouette. Faire mûrir. — 4. De quoi rester interdit. Prit beaucoup aux autres. Lettre grecque. — 5. Preneur de son. Fait des filets. Peut avoir les « joues » rouges. — 6. Devant celui qui veut franchir le pas. Qui se trouve mal. Cours auvergnat. — 7. Créer une certaine agitation. Qui ne flottent donc pas. — 8. Bien roulées. Une parmi neuf. Abréviation. — 9. Auras du liquide. Aimait à ce que sa volonté soit faite. — 10. S'exprima en beuglant. Tête d'épingle. Va au feu. Est de la montagne. — 11. En Europe et en Afrique. Fait refaire. — 12. Fait perdre le sens des réalités. Ne gratte pas beaucoup. — 13. Contraste avec le noir. Assure de bonnes productions. Créa des distinctions. — 14. Bon imitateur. Est plein de petits trous. Peut avoir les cheveux raides. — 15. Avait bon dos. Qui n'ont donc rien apporté de nouveau.

Solution du problème nº 5233

Horizontalement

I. Oiselière. — II. Uniformes. — III. Vu. Fi ! Pis. — IV. Rive. Sono. — V. Etête. Ter. — VI. Issue. — VII. Son. Crêt. — VIII. Epeire. An. — IX. Ascot. Ru. — X. Il. Acreté. — XI. Feu. Sénés.

Verticalement

1. Ouvreuse. If. — 2. Inuit. Opale. — 3. Si. Veines. — 4. Effets. Ica. — 5. Loi. Escrocs. — 6. Ir. Urètre. — 7. Empotée. En. — 8. Reine. Tarte. — 9. Essore. Nues.

GUY BROUTY

CHRONOLOGIE

Mars 1990 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

ÉTRANGER

2. – LIBAN : Une nouvelle trêve intervient dans les combats interchrétiens après trente heures de violents affrontements dans la banlieue est de Beyrouth. Cette offensive n'a pas plus que les précédentes permis à l'armée du général Aoun de venir à bout de la milice des Forces libanaises (du 2 au 7, du 11 au 14, 18-19, 20 et 31/III, 1er-2/IV).

3. – ANTARCTIQUE : Les six membres de l'expédition Transantarctica (un Français, un Américain, un Britannique, un Chinois, un Japonais, un Soviétique) achèvent leur traversée du continent antarctique après avoir parcouru à skis 6 130 kilomètres en deux cent dix-huit jours (6).

4. – AFRIQUE DU SUD : M. Lennox Sebe, « président à vie » du bantoustan du Ciskei, est renversé par un coup d'Etat militaire dirigé par le général Josh Gqozo. Le nouveau pouvoir réclame la réintégration du Ciskei au sein de l'Afrique du Sud (du 6 au 10).

4. – URSS : Au premier tour des élections locales en Russie, en Ukraine et en Biélorussie, comme au second tour, le 18, les réformateurs et les radicaux remportent d'importants succès, en particulier à Moscou et à Leningrad (6, 7, 20 et 21).

6. – AFGHANISTAN : Une tentative de coup d'Etat, dirigée par le général Shanawaz Tanaï, ministre de la défense, échoue après de violents combats qui font d'importants dégâts et de nombreuses victimes à Kaboul (du 7 au 10 et 13).

6. – JAPON-RFA : Daimler-Benz et Mitsubishi annoncent qu'ils ont engagé des négociations en vue d'établir une coopération *« intensive »* dans les secteurs de l'automobile, l'électromécanique, l'aéronautique et les prestations de services (7 et 8).

6. – POLOGNE-RFA : Le chancelier Kohl (chrétien-démocrate) et son ministre des affaires étrangères, M. Genscher (libéral), mettent fin à leur désaccord sur la question de la frontière Oder-Neisse avec la Pologne, dont l'inviolabilité est reconnue, le 8, par le Bundestag, à l'unanimité moins cinq abstentions (du 1er au 12).

9. – FRANCE-POLOGNE : MM. Jaruzelski et Mazowiecki, chef de l'Etat et premier ministre polonais, reçoivent à Paris le soutien de la France sur la question de la frontière germano-polonaise. M. Mitterrand souhaite qu'un *« acte juridique international »* garantisse l'intangibilité de cette frontière avant l'unification allemande (3, 7 et du 9 au 12).

10. – HAÏTI : Le général Prosper Avril, qui avait pris le pouvoir le 17 septembre 1988, démissionne sous la pression de manifestations contre le gouvernement militaire. Le 13, Mme Ertha Pascal Trouillot, juge à la Cour de cassation, est nommée président provisoire, sur la proposition de l'Assemblée de concertation qui regroupe les douze principaux partis politiques. Mme Trouillot forme, le 19, un gouvernement civil chargé d'organiser des élections démocratiques dans les plus brefs délais (2, du 8 au 19, 21, 24, 28 et 31).

11. – CHILI : M. Patricio Aylwin, président élu le 14 décembre 1989, succède au général Pinochet, qui reste à la tête de l'armée de terre. Il lance un appel à la *« réconciliation dans la liberté retrouvée »* (1er, du 10 au 14, 21, 22 et 23).

11. – COMORES : M. Saïd Mohamed Djohar, chef de l'Etat par intérim, remporte l'élection présidentielle avec 55,02 % des suffrages (6, 9, 14, 16 et 29).

13. – GRENADE : Aux élections législatives, le Congrès national démocratique (centre) de M. Nicholas Brathwaite obtient 7 des 15 sièges du Parlement. M. Brathwaite, nommé premier ministre le 16, forme un gouvernement de coalition avec le Parti national (2 sièges ; – 12) qui était au pouvoir depuis décembre 1984 (14, 16 et 18-19).

13. – ISRAËL : En raison du désaccord persistant sur les projets de dialogue avec les Palestiniens, M. Itzhak Shamir, premier ministre (Likoud), limoge M. Shimon Pérès, ministre des finances (travailliste), ce qui provoque la démission collective des autres ministres travaillistes et la fin du gouvernement d'union nationale formé le 22 décembre 1988. Le 15, M. Shamir est mis en minorité par un vote de censure à la Knesset. Le 20, M. Pérès est chargé de former un nouveau gouvernement en tentant de constituer une majorité avec les partis religieux (du 3 au 8, du 11 au 17, 20, 22, 24, 28 et 31).

13. – NICARAGUA : Tandis que Cuba annonce la fin de son aide militaire, le président Bush décide la levée de l'embargo économique contre le Nicaragua. Le 23, la Contra, la guérilla antisandiniste, accepte un plan de démobilisation de ses douze mille hommes (du 1er au 10, 13, du 15 au 19, 22, 23, 25-26, 29 et 31).

13. – URSS : Le Congrès des députés, réuni du 12 au 15, approuve à une large majorité une série d'amendements constitutionnels instaurant un régime présidentiel, la pluralité des partis et la propriété privée. Le 14, M. Gorbatchev est élu président pour cinq ans. Le 15, dans son discours de remerciement, il annonce une *« radicalisation de la réforme économique »* (du 1er au 8, du 11 au 17, 21, 24, 27 et 28).

14. – ALLEMAGNE : Première réunion à Bonn de la conférence dite *« deux plus quatre »* (RDA, RFA + Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, URSS) sur les aspects internationaux de l'unification allemande. Les participants acceptent la demande de la Pologne d'être associée aux travaux qui la concernent (7, 8, 11-12, 15, 16 et 23).

14. – LIBYE : Un incendie endommage l'usine de Rabta, soupçonnée de servir à la fabrication d'armes chimiques. Le colonel Kadhafi accuse la RFA d'être impliquée dans cet acte de sabotage (9, du 16 au 19, 21 et 23).

15. – IRAK : L'exécution de Farzad Bazoft, journaliste britannique d'origine iranienne condamné à mort, le 10, pour *« espionnage »*, suscite l'indignation des pays occidentaux (13, du 15 au 19, 23, 25-26, 28 et 30).

16. – BRÉSIL : Le président Fernando Collor, entré en fonctions la veille, annonce un très sévère plan anti-inflation qui provoque une chute brutale de l'activité (du 14 au 22, 27 et 31).

18. – GRANDE-BRETAGNE : L'équipe d'Ecosse de rugby, en battant le XV anglais par 13 à 7 à Edimbourg, remporte le Tournoi des cinq nations, réussissant le troisième grand chelem de son histoire (6 et 20).

18. – RDA : La victoire de la droite lors des premières élections législatives depuis 1933 est interprétée comme un plébiscite en faveur de l'unification rapide de l'Allemagne. Le Parti chrétien-démocrate de M. Lothar de Maizière, très soutenu par le chancelier ouest-allemand Kohl, remporte 164 des 400 sièges de la Chambre du peuple. Avec les deux autres partis qui la composent, l'Union sociale allemande (25 sièges) et le Renouveau démocratique (4 sièges), l'Alliance pour l'Allemagne totalise 193 sièges. Les libéraux obtiennent 21 sièges. A gauche, le Parti social-démocrate subit un revers, avec 87 sièges seulement, tandis que le Parti du socialisme démocratique (ex-communiste) parvient à conserver 65 sièges. Alliance 90, qui regroupe les partis issus de la dissidence, n'obtient que 12 sièges et les Verts 8 sièges. Les jours suivants, tandis que s'ouvrent des négociations sur la formation d'un gouvernement de coalition, plusieurs députés élus sont accusés d'avoir collaboré avec la Stasi, l'ancienne police politique du régime communiste (du 7/III au 2/IV).

19-20. – FRANCE-TCHÉCOSLOVAQUIE : M. Vaclav Havel effectue en France la première visite d'un chef de l'Etat tchécoslovaque depuis 1923 (du 18 au 22).

20. – ROUMANIE : De violents affrontements entre nationalistes roumains et hongrois de souche font au moins six morts et plus de deux cents blessés à Tirgu-Mures en Transylvanie (du 18 au 27 et 29).

21. – NAMIBIE : L'ancienne colonie allemande accède officiellement à l'indépendance après soixante-quinze ans d'occupation sud-africaine et vingt-trois ans de guérilla (du 21 au 24).

22. – JAPON : Le taux d'escompte est relevé de 4,25 % à 5,25 %, mais cette décision ne parvient pas à enrayer la baisse du yen (158 yens pour un dollar, le 28) et la chute de la Bourse de Tokyo, qui a perdu plus de 23 % depuis le début de l'année (du 2 au 12, 14, 18-19 et du 21 au 27/III, 1er-2/IV).

23. – CEE : Le chancelier Kohl confirme, devant la Commission de Bruxelles, sa volonté de lier l'unification de l'Allemagne à un renforcement de la construction européenne. Le 28, il se prononce en faveur d'une accélération vers l'union politique (21 et du 24/III au 2/IV).

23. – ÉTATS-UNIS-JAPON : Un premier accord est conclu pour atténuer le contentieux commercial : Tokyo s'engage à lever les restrictions imposées à la vente de superordinateurs américains (27/II, 3, 6, 21, 24 et 25-26).

23. – MONGOLIE : Le Parlement vote l'abolition du rôle dirigeant du Parti populaire révolutionnaire mongol (communiste) après la démission des dirigeants du PC, le 12, et de l'Etat, le 15, puis leur remplacement, le 14 et le 21, par une nouvelle génération de réformistes (6, 10, 11-12, 13, 16, 17, 22, 23, 25-26 et 28).

24. – AUSTRALIE : Le Parti travailliste de M. Bob Hawke, au pouvoir depuis mars 1983, remporte les élections législatives pour la quatrième fois consécutive en obtenant 77 (– 9) des 148 sièges de la Chambre des représentants (24, 27 et 30).

24. – SRI-LANKA : La force indienne de « maintien de la paix » achève son retrait du nord de l'île. La guérilla séparatiste tamoule, qui est en pourparlers avec le président Premadasa, a pris le contrôle des zones évacuées (27/III et 3/IV).

25. – HONGRIE : Au premier tour des premières élections législatives libres depuis 1945, la majorité se prononce pour la démocratie et le rejet de l'ancien régime : le Forum démocratique hongrois (centre droit) obtient 24,71 % des suffrages, l'Alliance des démocrates libres (centre gauche), 21,38 % et le Parti socialiste hongrois (ex-communiste), 10,89 % (3, 9, 11-12, 16 et du 22 au 29/III, 1er-2/IV).

27. – GABON : Le couvre-feu est décrété alors que se poursuivent des manifestations contre les mesures d'austérité et tandis que le président Bongo ouvre à Libreville une conférence nationale de tous les partis chargée de constituer un Rassemblement social-démocrate qui doit servir de *« cadre d'apprentissage en vue du multipartisme »* (4-5, 6, 11-12, 17, 20, 23, 25-26 et 29).

28-30. – ZIMBABWE : M. Robert Mugabe, au pouvoir depuis 1980, remporte l'élection présidentielle avec plus de 78 % des suffrages. Malgré les 46 % d'abstention, il affirme avoir reçu un *« ferme mandat »* pour *« instaurer un système de parti unique »* (28 et 30/III, 3/IV).

31. – COTE-D'IVOIRE : Le gouvernement annonce une baisse des salaires dans le secteur public et une contribution de solidarité dans le privé malgré les grèves et les manifestations déclenchées en prévision de ces décisions (du 4 au 7, 10, 13, 15, 17, 28 et 29/III, 1er-2 et 4/IV).

31. – GRANDE-BRETAGNE : Le centre de Londres est dévasté par une émeute à l'issue d'une manifestation qui avait rassemblé près de 200 000 personnes contre la *poll tax*. L'introduction, le 1er avril, de ce nouvel impôt local, qui fait payer les pauvres autant que les riches, a suscité une vague de protestations et favorisé une chute de la popularité de Mme Thatcher : l'avance des travaillistes dans les sondages atteint 28 % (9, 11-12, 14, 16, 22, 23, 24 et 27/III, 3/IV).

L'indépendance pour les pays baltes ?

Le 4, le second tour des élections locales en Lituanie confirme la victoire du Sajudis, qui milite pour l'indépendance, dans cette République balte annexée en 1940 par l'URSS comme l'Estonie et la Lettonie.

Le 11, le Parlement lituanien vote, par 124 voix sur 133, la restauration de la *« souveraineté perdue en 1940 par l'intervention d'une force étrangère »*. M. Vytautas Landsbergis, qui dirige le Sajudis depuis octobre 1988, est élu président du Parlement – et donc de la République. M. Mikhaïl Gorbatchev affirme, le 12, devant le Congrès des députés du peuple, que cette décision *« affecte les intérêts vitaux et l'avenir de l'Etat soviétique »*. Les pays occidentaux approuvent la proclamation lituanienne mais restent prudents, dans le souci de ne pas gêner M. Gorbatchev.

Le 15, le Congrès des députés vote une résolution mesurée qui confirme le droit constitutionnel de chaque République à la sécession mais affirme l'illégalité de la décision lituanienne tant qu'une loi n'aura pas défini les modalités d'application de ce droit. M. Gorbatchev se déclare prêt à un *« dialogue »* avec les Lituaniens, mais exclut de *« mener des pourparlers »*. Les jours suivants, Moscou multiplie les pressions sur Vilnius, mais M. Chevardnadze assure, le 20, que *« la force ne sera pas la solution au problème »* lituanien.

A partir du 23, interviennent des mesures militaires d'intimidation avec l'arrivée de troupes et de chars soviétiques. Tandis que les Lituaniens affichent calme et résolution, M. Bush estime, le 23, que *« toute tentative d'utiliser la force »* ne pourrait que *« se retourner »* contre son auteur. Cependant l'armée intervient, à Vilnius, en faveur des communistes anti-indépendantistes en occupant, le 25, deux immeubles du PC, puis, le 27, le siège du comité central du PC, avant d'interpeller, dans des hôpitaux, des jeunes Lituaniens considérés comme *« déserteurs »*.

Le 30, le Parlement d'Estonie, où, comme en Lettonie, les nationalistes sont majoritaires depuis le scrutin local du 18 mars, vote à son tour en faveur de l'indépendance, mais en précisant qu'il ne s'agit que du *« début d'un processus »* et en laissant la voie ouverte à des négociations avec le Kremlin. (3 et à partir du 7).

CULTURE

4. – *Trop belle pour toi* remporte cinq césars, dont ceux du meilleur film, du meilleur réalisateur pour Bertrand Blier et de la meilleure actrice pour Carole Bouquet (3 et 6).

12. – Mort de Rosamond Lehmann, écrivain britannique (15).

12. – Mort de Karl Münchinger, chef d'orchestre ouest-allemand (22).

12. – Mort de Philippe Soupault, poète et romancier, l'un des fondateurs du surréalisme (13 et 16).

13. – Mort de Bruno Bettelheim, psychanalyste américain spécialiste de l'autisme infantile (15 et 18-19).

16. – William Christie et Jean-Marie Villégier recréent au Châtelet la version originale du *Malade imaginaire* de Molière, avec la musique de Marc-Antoine Charpentier (24).

16. – Ouverture d'une exposition consacrée à l'« Art précolombien du Mexique » au Grand Palais à Paris (15).

17. – La version intégrale des *Troyens* d'Hector Berlioz, dirigée par Myung Whun Chung et mise en scène par Pier Luigi Pizzi, est la première production lyrique donnée à l'Opéra-Bastille (15 et 20/III, 3 et 4/IV).

19. – M. Mitterrand choisit le projet de l'architecte Francis Soler pour le Centre de conférences internationales qui doit être construit quai Branly à Paris (21 et 25-26).

22. – Mort de Maurice Fleuret, critique musical, directeur de la musique de 1981 à 1986 (23 et 24).

23. – *Lac*, de Jean Echenoz, obtient le Gutenberg du meilleur roman français, décerné à l'ouverture du dixième Salon du livre, revenu au Grand Palais après deux ans d'exil porte de Versailles (du 23 au 28 et 30).

24. – Mort de l'actrice Alice Sapritch (27).

24. – Antoine Vitez met en scène *la Vie de Galilée* de Bertolt Brecht à la Comédie-Française (29).

26. – *Driving Miss Daisy* de Bruce Beresford obtient quatre oscars à Hollywood, dont ceux du meilleur film et de la meilleure actrice pour Jessica Tandy (28).

29. – Le philosophe Michel Serres est élu à l'Académie française au fauteuil d'Edgar Faure (31).

31. – Les Pays-Bas célèbrent le centenaire de la mort de Vincent Van Gogh en organisant une grande rétrospective en deux expositions : cent trente-trois toiles au Musée Van Gogh d'Amsterdam et deux cent quarante-huit dessins au Musée Kröller-Müller d'Otterlo (29 et 31/III, 2/IV).

FRANCE

4. – M. Michel Rocard annule deux décrets réglementant le fichage informatisé des personnes par les renseignements généraux, après le tollé suscité par leur publication au *Journal officiel* du 1er mars (du 3 au 12 et 15).

4. – M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, annonce le lancement du mouvement France unie pour regrouper les centristes de la majorité présidentielle (du 3 au 7, 20 et 27).

5. – Cent mille agents recenseurs procèdent au 32e recensement de la population jusqu'au 5 avril (3).

5. – M. Michel Noir (RPR) et M. François Léotard (UDF), ainsi que sept autres personnalités (trois RPR et quatre UDF), lancent à tous les citoyens et élus partisans de l'union et de la rénovation de l'opposition un appel pour la constitution d'une Force unie (du 6 au 13, 15, 16, 21, 22, 24, 28 et 29/III, 1er-2/IV).

6. – Le comité de coordination de l'opposition approuve le principe de *« primaires à la française »* pour la désignation d'un candidat unique à la présidentielle et souhaite la convocation en 1990 d'une *« convention nationale des élus »* (du 7 au 13, 22, 23 et 28).

6. – M. Lionel Jospin installe le Conseil national des programmes dont les vingt-deux membres, issus du système éducatif et du monde économique, ont pour mission la refonte des contenus et des programmes de la maternelle à l'université (1er, 2 et 7).

8. – Un décret publié au *Journal officiel* autorise le département breton des Côtes-du-Nord à s'appeler désormais Côtes-d'Armor (9 et 11-12).

9. – M. Rocard installe le Haut Conseil de l'intégration : composé de neuf membres et présidé par M. Marceau Long, il est chargé de favoriser une meilleure intégration des immigrés (10 et 11-12).

9. – Les internes et les chefs de clinique, qui faisaient la grève des soins depuis deux mois, cessent leur mouvement, le jour même où les caisses d'assurance-maladie et le plus petit des trois syndicats de médecins signent la nouvelle convention médicale, qui prévoit un « gel » partiel et provisoire du secteur à honoraires libres (du 1er au 13, 20 et 31).

9. – Fouad Ali Saleh et huit autres membres d'un réseau terroriste chiite responsable d'une quinzaine d'attentats meurtriers à Paris en 1985 et 1986 sont condamnés, le premier à vingt ans d'emprisonnement et les autres à des peines de cinq à dix ans, par le tribunal correctionnel de Paris, devant lequel ils avaient comparu du 29 janvier au 9 février avant d'être jugés par la cour d'assises (du 30/I au 12/II, 10 et 11-12/III).

10. – Deux crimes racistes contre des jeunes Maghrébins sont commis à Saint-Florentin (Yonne) et à Roanne (Loire). Ils suscitent une indignation quasi générale dans la classe politique et M. Charles Pasqua (RPR) propose, le 13, un dialogue gouvernement-opposition sur la lutte contre le racisme (du 13 au 17).

12. – Le Parlement européen lève à nouveau, par 140 voix contre 61, l'immunité parlementaire de M. Jean-Marie Le Pen pour ses propos d'août 1989 sur le rôle de l'*« internationale juive »* dans *« la création de l'esprit antinational »* (14, 17, 28 et 30).

15-18. – Le congrès du Parti socialiste se réunit à Rennes alors que les votes des militants ont placé presque à égalité les motions de MM. Mauroy et Jospin (28,94 % des mandats) et de M. Fabius (28,84 %), devant celles de M. Rocard (24,26 %), de M. Chevènement (8,52 %) et de M. Poperen (7,20 %). A l'issue de quatre jours de confusion et d'affrontements, ces différents courants n'arrivent ni à s'entendre sur une motion de synthèse, ni même à dégager une majorité. Ce n'est que le 21 au matin, à Paris, après une nouvelle nuit de discussions, que les principaux dirigeants du PS parviennent à la « synthèse générale » : l'accord porte sur la répartition des postes à la direction du parti et le maintien de M. Mauroy comme premier secrétaire, ainsi que sur un texte politique intitulé *« Rassembler à gauche »* (du 1er au 30).

16. – Titouan Lamazou, à bord d'*Ecureuil-d'Aquitaine*, remporte le Vendée Globe Challenge réservé aux voiliers monocoques de 60 pieds (18,28 mètres), la première véritable course autour du monde en solitaire et sans escale, en couvrant les 25 000 milles (47 000 kilomètres) du parcours dans le temps record de 109 jours 8 heures 48 minutes (1er, 8 et du 17 au 23).

19. – M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, chargé des cultes, installe un conseil de réflexion sur l'islam en France qui s'est constitué sur son initiative afin d'améliorer l'organisation de la communauté musulmane (21/II, 8, 17, 21, 27 et 28).

20. – En février, le déficit du commerce extérieur a été de 961 millions de francs, le nombre des chômeurs s'est accru de 0,1 % et les prix ont augmenté de 0,2 % (16, 21, 24, 27 et 30).

22. – M. Mitterrand, commémorant à Nevers, Moulins et Clermont-Ferrand le bicentenaire de la création des départements, envisage de nouvelles étapes pour la décentralisation et approuve les projets de réforme de l'administration territoriale élaborés par M. Joxe (24 et 31).

23. – Les parents d'une fillette de Montpellier, violée et étranglée par un Marocain, dénoncent *« toutes initiatives tendant à utiliser ce meurtre à des fins racistes et xénophobes »* (18-19, 20 et du 23 au 27).

25. – M. Mitterrand, invité de « 7 sur 7 » sur TF 1, s'attache à apparaître au-dessus des querelles du PS et refuse de trancher entre les candidats à sa succession alors qu'il avait paru favoriser M. Rocard dans des confidences à *Libération*. Il souhaite une meilleure *« redistribution de la prospérité française »*. Après avoir constaté que *« le communisme s'effondre »*, il estime que *« le libéralisme est à bout de souffle »* (23, 24, 27 et 28).

25. – Cent mille personnes participent à une journée « portes ouvertes » au Palais de justice de Paris (23, 24 et 27).

27. – M. Rocard présente un « plan national de lutte contre le racisme » avant de le soumettre aux dirigeants des partis représentés par un groupe au Parlement, qu'il invite à Matignon pour le 3 avril (du 28 au 31).

27. – La CGE, privatisée en 1987, annonce le rachat à Dumez des 12 % qu'il détient dans Framatome. Elle porte ainsi à 52 % sa participation dans le constructeur français de chaudières nucléaires (10, 28 et 29).

28. – Le conseil des ministres approuve un projet de réforme de la Constitution accordant aux justiciables la possibilité de soulever une exception d'inconstitutionnalité, lorsqu'ils considèrent qu'une loi en vigueur porte atteinte à leurs droits fondamentaux (25-26, 29 et 30).

28. – M. Claude Evin, ministre de la santé, présente en conseil des ministres un plan de lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme, qui prévoit qu'à partir du 1er janvier 1993, la publicité sera totalement interdite pour le tabac et sévèrement limitée pour les alcools (16, 23, 24, 29 et 30/III, 4/IV).

28. – Mort d'Henri Fiszbin, qui avait adhéré au PS en 1988 après avoir été exclu du PCF, dont il avait été membre du comité central de 1967 à 1979 (29 et 30).

29. – M. Pierre Arpaillange, ministre de la justice, décide de ne pas saisir le Parlement en vue d'éventuelles poursuites contre M. Charles Pasqua devant la Haute Cour de justice pour l'attribution, sur son ordre, en 1986, par la DST, d'un « vrai-faux » passeport à M. Yves Chalier, impliqué dans l'affaire du Carrefour du développement (31).

29. – L'ACP, la seconde agence de presse française après l'AFP, qui avait déposé son bilan le 23 novembre 1989, est mise en liquidation judiciaire (1er, 2, 7, 17, 18-19, 21, 25-26 et du 29/III au 3/IV).

29. – Le conseil d'administration de Paribas approuve une modification des structures de la direction alors que les AGF ont annoncé, le 27, que leur participation dans Paribas a été portée à 9 % (24, 28, 29 et 31).

30. – Le huitième congrès du Front national est réuni à Nice jusqu'au 1er avril avec pour slogan : *« La conquête du pouvoir »*. M. Le Pen, réélu président du parti le 31, s'en prend aux récentes déclarations de l'opposition comme de M. Rocard sur l'immigration (du 30/III au 3/IV).

31. – La convention des états généraux de l'opposition sur l'immigration, réunie le 31 mars et le 1er avril à Villepinte, définit les grands axes d'une *« autre politique »* entre le *« laxisme »* du gouvernement et l'*« extrémisme »* du Front national (16, 21 et du 31/III au 3/IV).

31. – Un incendie ravage 7 000 hectares de pinèdes et de landes en Gironde (3 et 4/IV).



Un entretien avec M. Jean Pierre Prouteau

« Il faut annuler 30% de la dette privée pour relancer l'investissement en Afrique »

nous déclare le président du Conseil des investisseurs français

Le chef d'Etat du Rwanda M. Juvenal Habyarimana a achevé le vendredi 6 avril une visite officielle en France au cours de laquelle il a rencontré M. Mitterrand. Le Rwanda, qui appartient au groupe des pays les moins avancés (PMA), est un Etat très pauvre, modérément endetté (à hauteur de 3,5 milliards de francs), dont la principale ressource est le café. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le président du CIAN (Conseil des investisseurs français en Afrique) M. Jean Pierre Prouteau, qui a rencontré le 3 avril le président Habyarimana, plaide pour une annulation de 30% de la dette privée africaine.

Drôle d'homme que cet homme là. Chaleureux et passionné, convaincu par sa cause, celle de l'Afrique, il n'attend pas qu'on l'interroge pour formuler ses réponses, allant et venant d'un pas décidé devant une vieille carte du Continent Noir dessinée par l'Institut National de Géographie . Il passe sans transition du vouvoiement au tutoiement, fait craquer le parquet en se précipitant sur un dossier qu'il ouvre et déchiffre pour mieux persuader.

Nous sommes boulevard Haussmann, dans les bureaux parisiens du CIAN, le Conseil des Investisseurs français en Afrique Noire, une émanation directe du patronat. Son président, M. Jean Pierre Prouteau, la soixantaine en vue, a publié en février, pour la seconde année consécutive, un rapport « France-Afrique » dont les conclusions sont des plus alarmantes sur le désinvestissement massif des opérateurs privés. *« Positifs de 300 millions de francs en 1985, ils étaient négatifs de -4,7 milliards de francs en 1988. On a assisté à un effondrement des flux bancaires privés et des crédits à l'exportation vers l'Afrique sub-saharienne. »*

Pour cet ex-officier de marine et ancien Grand Maître du Grand Orient de France, qui fut le secrétaire d'Etat aux PMI du troisième gouvernement Barre, l'Afrique ne mérite pas ce traitement. *« A ce rythme, plus aucun de nous n'y sera dans dix ans. Il est vrai que personne n'a envie d'acheter d'appartement dans une maison qui brûle ».* Son enquête sur le comportement des investisseurs français de l'époque coloniale est éloquente. Après sept années de crise en Afrique Noire, les filiales de firmes tricolores établies dans cette zone sont passées de 1 500 à 1 300. En 1988, dernière année passée sous revue, les 470 filiales qui ont répondu au questionnaire de M. Prouteau ont constaté un léger redressement des chiffres d'affaires (+ 5 %) et une amélioration des rentabilités. Mais les situations déficitaires ont persisté, les effectifs expatriés ont diminué de 11 %, les investissemnts d'expansion ont été stoppés net. *« Pour les trois ans à venir,* explique Jean Pierre Prouteau, *32 % envisagent des réductions d'activité, 48 % n'envisagent pas d'investir, 77 % souhaitent redéployer leurs investissements hors d'Afrique. »*

Nombreux blocages

Pour lui, la crise africaine s'enlise dans de nombreux blocages : l'absence de mesures d'allègement de la dette publique pour les pays les moins pauvres dits *« intermédiaires »*, l'imbroglio de la dette privée, la baisse des prix des produits de base, la stagnation des marchés africains et la crise des systèmes bancaires locaux. *« Il faut d'urgence situer les responsabilités en matière de dette privée. Nous soutenons le scénario de la CNUCED (1) qui préconise une annulation de 30% de la dette contractée auprès des banques commerciales. C'est une condition indispensable pour relancer l'investissement privé en Afrique ».* Dans son style direct, Jean-Pierre Prouteau se dit stupéfait de ne trouver dans le rapport du CAD (Comité d'aide au développement de l'OCDE) *« aucune analyse des apports privés »* .

Son autre cheval de bataille est plus symbolique : *« Il faut encourager l'intégration commerciale régionale à travers des libres accords entre deux ou trois pays. On pourrait imaginer des marchés uniques réunissant la Guinée et la Cote d'ivoire, ou le Ghana, le Cameroun et le Gabon. L'Afrique compte deux pôles de développement : la zone australe, à condition que l'évolution se poursuive en Afrique du Sud et que la paix intervienne entre l'Angola et le Mozambique ; le grand Maghreb qui peut être un mythe unfificateur et déclencher un engouement commercial, même si le processus doit prendre cinqante ans. »* M. Prouteau admet que jusqu'ici, les remembrements commerciaux par delà les régions africaines existantes ont échoué, ne résistant pas aux particularismes . C'est pourquoi il plaide pour les rapprochements de voisinage.

En attendant, le patron du CIAN formule des voeuxpressants : que la direction française du Trésor crée une cellule d'"urgence pour étudier l'évolution des apports privés français au Tiers Monde, à l'Afrique en particulier. Que le nombre des coopérants versés à l'appui au secteur privé (actuellement une trentaine sur les 7 500 en poste) soit augmenté. Que les ministères concernés (coopération, affaires étrangères) redéfinissent une *stratégie d'intervention* à la fois pour les *« pays du champ »* (ceux d'Afrique francophone auxquels s'ajoutent la Namibie et le Mozambique) et les pays *« hors champ »* .

« Bien sûr, le marché asiatique existe, termine M. Prouteau, *mais je crois aux zones de proximité. L'Europe achète 60% de ce que vend l'Afrique, laquelle se procure 60% de ses importations en Europe. On ne peut pas dire que tout cela n'est rien ! »* .

ERIC FOTTORINO

(1) Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement.

ETRANGER

Une première au Venezuela

Le PDG de Nestlé est nommé conseiller économique du président Perez

L'administrateur délégué du groupe suisse Nestlé, M. Helmut Maucher, vient d'être nommé conseiller économique spécial du gouvernement vénézuélien par le président Carlos Andres Perez. Annoncé la veille à Caracas, où M. Maucher se trouve en déplacement, la nouvelle nous a été confirmée vendredi 6 avril à Vevey, siège de la plus grande multinationale helvétique.

BERNE

de notre correspondant

Il est bien loin le temps où dans l'euphorie pétrolière de son premier mandat, il y a une quinzaine d'années, le président social-démocrate du Venezuéla, M. Carlos Andres Perez pourfendait *« la dictature des multinationales ».* Alors que depuis son retour au pouvoir, il y a un an, son pays se débat dans l'une des plus graves crises de son histoire, le même Cap, comme l'appellent familièrement ses compatriotes, n'a pas hésité à appeler à la rescousse le PDG de l'une de ces multinationales naguère honnies pour l'aider à sortir le Venezuéla de l'impasse. Pour ce qui constitue en quelque sorte une première, le choix du président vénézuélien s'est porté sur l'austère patron d'origine ouest-allemande de Nestlé SA, le géant suisse de l'industrie alimentaire.

A Vevey siège, de la société, un porte-parole nous a précisé que M. Maucher sera plus particulièrement chargé de la promotion des investissements étrangers au Venezuéla. Sa nouvelle fonction répond au souci du gouvernement de M. Perez d'attirer des capitaux étrangers, notamment par des accords cadres de coopération économique et de rachat de la dette (plus de 30 milliards de dollars). A Caracas, le PDG de Nestlé a estimé que les investissements étrangers sont appelés à *« jouer un rôle extrêmement important »* dans l'économie vénézuélienne qu'il a définie comme *« libre avec une orientation sociale »* .

A Vevey, on ajoute que le gouvernement de Caracas est *« convaincu que la libre entreprise est une bonne chose et que les sociétés étrangères ne sont pas nécessairement néfastes ».* On rappelle qu'il n'y a pas de lien entre les activités futures et présentes de Nestlé sur place – où le groupe possède deux usines – et la nomination de son patron comme conseiller du gouvernement.

« M. Maucher, ajoute-t-on, *s'engage à titre individuel en apportant un soutien ponctuel à un gouvernement, ce qui l'amènera sans doute un peu plus souvent à Caracas mais il reste avant tout administrateur délégué du groupe ».* En mai prochain, il cumulera cette fonction avec celle de président du conseil d'administration de Nestlé, vraisemblablement jusqu'à sa retraite, en 1992.

JEAN-CLAUDE BUHRER

Avant même l'annonce de la privatisation

Plusieurs groupes scandinaves ont déjà conclu des accords avec les chantiers navals polonais

L'annonce de la privatisation et de la mise en vente prochaine des chantiers navals polonais de Gdansk (*le Monde* du 7 avril) a suscité la réaction suivante de M. Alain Grill, PDG des Chantiers français de l'Atlantique à Saint-Nazaire : *« Nous avons suffisamment d'efforts de productivité à accomplir encore chez nous en France pour penser à accroître notre capacité de production par croissance externe. »* Il y a donc très peu de chances pour que des industriels français s'intéressent aux chantiers Lénine de Gdansk, sauf pour des coopérations techniques ponctuelles.

– En revanche, des groupes scandinaves ont depuis plusieurs mois déjà noué des contacts étroits avec les chantiers polonais. La société norvégienne Kvaerner (qui exploite notamment une flotte de navires gaziers) est associée avec les chantiers de Gdynia pour le management, et la coopération, tout naturellement, pourrait se renforcer. C'est Kvaerner qui, l'an dernier, avait déjà racheté le chantier écossais Govan. Le chantier de Szczecin est, lui, en relation suivie avec le groupe danois Burmeister and Wain.

La construction navale polonaise est regroupée autour de trois chantiers principaux. Celui de Gdynia (6 500 salariés) peut réaliser des grands navires, jusqu'à 400 000 tonnes de port en lourd. Son carnet de commandes comprend notamment deux navires transporteurs de marchandises en vrac (minerais, céréales) pour le groupe français Louis Dreyfus, qui seront livrés à l'été 1991 et à l'été 1992. Cet armateur y aura fait construire, en tout, huit navires.

Les chantiers de Szczecin (6 000 ouvriers) sont équipés de six cales inclinées de lancement et construisent des navires de taille moyenne. Celui de Gdansk (au rachat duquel s'était intéressée l'an dernier la riche héritière américaine d'origine polonaise Barbara Piasecka Johnson) est le plus important puisqu'il emploie 7 500 personnes. Il est équipé de cinq cales inclinées et de deux aires de lancement. On y fabrique des navires de 50 000 tonnes au maximum et de 220 mètres de long (porte-conteneurs, navires frigorifiques, dragues...).

L'an dernier, la Pologne a livré 33 navires pour 167 000 tonneaux, alors qu'en 1988 les chantiers avaient produit 51 navires pour 275 000 tonneaux. A la fin décembre 1989, le carnet de commandes des chantiers de Pologne comprenait 161 navires au total pour 1 million de tonneaux de jauge brute.

F. GR.

REPÈRES

CHOMAGE

Baisse de 0,1 % en mars aux Etats-Unis

Le taux de chômage est passé de 5,3 % en février à 5,2 % en mars aux Etats-Unis, a annoncé, vendredi 6 avril, le département du travail. En revanche, les créations nettes d'emplois ont été peu nombreuses (26 000, à comparer au chiffre particulièrement élevé de février qui était de 350 000) .

Il s'agit de la plus faible performance depuis juin 1986, où l'économie américaine avait créé 110 000 emplois non agricoles. Le secteur industriel a perdu 96 000 emplois, tandis que dans le secteur des services 122 000 postes supplémentaires ont été créés.

PESTE PORCINE

Mesures financières de la CEE

La CEE va verser 60 millions de dollars (350 millions de francs français) d'indemnités aux éleveurs belges pour abattre et détruire les porcs dans les régions touchées par la peste porcine, a annoncé le 6 avril un porte-parole de la Commission européenne.

Ces mesures, qui s'appliqueront du 12 avril au 10 mai, concerneront au total 245 000 porcs en âge d'être abattus (plus de 110 kilos) et 175 000 porcelets. Ces animaux sont bloqués dans la zone de surveillance mise en place par les autorités belges dans les régions infectées de Flandre.

L'opération coûtera au total 50 millions d'écus (1 écu = 7 francs environ), dont 10 millions à la charge du gouvernement belge. Depuis février, cinquante-trois foyers de peste porcine ont été découverts en Belgique.

SOCIAL

Les tentatives de recomposition syndicale

CFDT, FEN et autonomes fêteront ensemble le 1er mai

A défaut de pouvoir célébrer la recomposition syndicale qu'elles appellent de leurs vœux, c'est sous le signe de la *« convergence »* que la CFDT et la FEN commémoreront le centenaire du 1er mai. Ces deux organisations seront rejointes par la Fédération générale autonome des fonctionnaires, le Syndicat national unifié des impôts ainsi que par les étudiants de l'UNEF – ID. Plutôt que de mettre sur pieds un défilé risquant fort de faire trop cruellement apparaître le peu de succès que rencontre ce genre d'initiative, ces organisations ont sagement préféré opter pour une soirée commune au Cirque d'Hiver, à Paris, en présence de syndicalistes d'Europe de l'Est et du Chili. Lors d'une conférence de presse, vendredi 6 avril, M. Jean Kaspar, secrétaire général de la CFDT a vivement regretté que FO, la CFTC et la CFE-CGC, aient décliné l'invitation. La CGT, pour sa part, n'a pas eu à répondre. *« Compte tenu de sa ligne actuelle, on ne voit pas très bien sur quel terrain nous pourrions agir en commun »*, a expliqué M. Yannick Simbron, secrétaire général de la FEN alors que M. Kaspar estime que les cégétistes n'ont *« pas encore tiré les enseignements fondamentaux des événements à l'Est »* .

A vrai dire, la centrale de Montreuil ne s'en soucie guère . Comme chaque année elle invoque *« la montée des mécontentements » et s'auto-persuade de la possibilité* d'organiser *« un 1 er Mai de dimension exceptionnelle ».* Or, si la CGT est effectivement parvenue à mobiliser le 31 mars sur le thème de la protection sociale, *il lui faut* aussi gérer l'échec patent de la grève générale qu'elle a lancé aux PTT avec le concours -éphémère- de FO.

J.-M N

Le Conseil économique franco-allemand

Paris et Bonn jouent l'unité sur les questions monétaires

Il n'y a aucune contradiction entre le processus d'unification monétaire interallemande et celui de l'union économique et monétaire mené entre les Douze de la Communauté européenne. Tel est le message qu'ont voulu faire passer MM. Pierre Bérégovoy et Théo Waigel, les ministres français et allemand des Finances à l'issue du Conseil économique et financier franco-allemand, vendredi 6 avril à Paris.

L'harmonie semble complète

L'harmonie semble complète entre Paris et Bonn sur la plupart des sujets, par exemple le futur sytème européen des banques centrales dont l'indépendance sera assurée. La réduction des excédents financiers allemands – du fait des coûts de l'unification interallemande – permettra une stabilisation du système monétaire européen, ont estimé les deux ministres.

Interrogé sur les risques d'une hausse des taux d'intérêt, le président de la Bundesbank, M. Karl-Otto Poehl, a admis qu'*« une partie de ces soucis est justifiée »,* mais que si les conditions de l'unification monétaire RFA-RDA sont raisonnables, le marché des capitaux allemand doit pouvoir répondre aux besoins.

Concernant le taux de change entre le deutschemark et le mark-Est, M. Poehl a regretté *« le nombre incalculable de malentendus »* qui ont entouré la *« recommandation »* de la Bundesbank proposant un taux d'un DM pour 2 marks-Est. *« Personne ne pense à diviser par deux les retraites et les salaires en RDA »*, s'est-il exclamé.

Une décision du plan Collor

Le Brésil pourra rapatrier les capitaux privés placés à l'étranger

Le gouvernement brésilien pourra rapatrier les capitaux placés à l'étranger par les entreprises ou les particuliers et prélever sur ces sommes un impôt de 25 %.

Cette mesure audacieuse fait partie du plan de stabilisation économique infligé par le président Fernando Collor depuis la mi-mars, dont l'aspect le plus spectaculaire est le gel autoritaire des comptes en banque pour dix-huit mois. Elle a été approuvée jeudi 5 avril par le Congrès.

Les fuites de capitaux, quoique mal évaluées, ont toujours été un problème au Brésil, le pays en développement le plus endetté (114 milliards de dollars, soit 650 milliards de francs). Mais, pour obtenir le rapatriement des fonds, le gouvernement devra négocier avec les Etats où ils sont déposés, en particulier la Suisse qui ne lève qu'exceptionnellement le secret bancaire (elle l'a fait pour les comptes d'Imelda Marcos, la femme de l'ancien président des Philippines).

EN BREF

□ **Feu vert du gouvernement britannique au rachat d'AMI Healthcare.** – Le gouvernement britannique a donné vendredi 6 avril son accord à la prise de contrôle par le groupe français Générale des eaux de la chaîne de cliniques AMI Healthcare UK. M. Nicholas Ridley, ministre du commerce et de l'industrie, a indiqué, en effet, qu'il ne soumettra pas l'opération (d'un montant total de 245 millions de livres, soit 2,278 milliards de francs) à la commission des monopoles et des fusions.

La Générale a racheté les 65 % de AMI Healthcare détenus par la chaîne mère américaine AMI, et lancé une OPA sur le reste du capital (*le Monde* du 10 mars).

□ **United Airlines rachetée par ses salariés.** – Le conseil d'administration de la compagnie américaine United Airlines a accepté, le 6 avril, de vendre l'entreprise à ses salariés pour 4,38 milliards de dollars (25 milliards de francs). Regroupés dans United Employee Acquisition Corp. (UEAC), les salariés verseront pour chaque action 155 dollars au comptant, 354 dollars en obligations et 11 dollars pour les actions de Covia, le système de réservation électronique de la compagnie. En octobre 1990, les syndicats de pilotes et de mécaniciens n'étaient pas parvenus à recueillir les 6,75 milliards de dollars nécessaires à leur OPA sur United et avaient provoqué ainsi un mini-krach à Wall Street.

□ **Machinisme agricole : Fiat et Ford négocient un accord.** – Fiat et Ford ont entamé des pourparlers qui pourraient déboucher sur *« des accords au niveau mondial »* dans le domaine des tracteurs et machines agricoles. L'information *a été rendue publique par un communiqué publié simultanément par* les deux groupes vendredi 6 avril à Detroit et à Turin. Ce communiqué commun précise que les deux constructeurs automobiles ont également engagé des discussions pour rechercher des *« voies possibles de coopération » dans le secteur des* véhicules industriels lourds. Il s'agit de la troisième série de négociations amorcées depuis 1985 entre l'américain Ford Motor Company et le groupe turinois, les deux précédentes ayant échoué.

TRANSPORTS

L'électrification de la ligne Paris - Clermont-Ferrand

L'électrification de la voie ferrée Paris - Clermont-Ferrand, qui est entrée en service le 25 mars, après son inauguration par le président de la République, permet d'augmenter la vitesse des trains qui circulent sur cette ligne. En effet, le remplacement des diesels par des motrices électriques offrant de meilleures accélérations ramène le temps de transport entre les deux villes de 4 h 3 à 3 h 39, dans le cas le plus défavorable, et de *3 h 45 à 3 h 27* pour les trains les plus rapides.

La SNCF lancera, à partir de l'horaire d'automne 1990, un nouveau train direct encore plus performant, qui mettra Clermont à 3 h 10 de la capitale. Ces améliorations ont été rendues possibles par un investissement de 2 milliards de francs, supporté aux deux tiers par la SNCF et au tiers par l'Etat.

REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Semaine du 2 avril au 6 avril

Emporté par la hausse

OU est passée la grisaille des semaines précédentes ? D'un coup, la hausse sans conviction des derniers jours de mars a été balayée par une vague d'achats dont l'ampleur et la vigueur sont allées en s'amplifiant au fil des séances. Le bilan d'un vendredi sur l'autre est particulièrement exceptionnel avec une progression atteignant les 4,9 %. Une performance jamais vue depuis la première semaine de janvier 1989. Dans ce contexte, les indices boursiers ont retrouvé leurs plus hauts niveaux. Si le CAC 240, en s'inscrivant à 542,8 vendredi, se rapproche de 3,4 % de son record (561,6) établi le 11 octobre dernier, le CAC 40 a, quant à lui, nettement amélioré son score et atteint de nouveaux sommets dès mercredi. Il terminait la dernière séance à 2069,89 points, améliorant de 3,1 % son précédent record (2006,4) inscrit le 4 janvier.

Cette amplification brutale d'une reprise amorcée doucement depuis près d'un mois a été provoquée par le retour massif des intervenants étrangers venant investir, selon un banquier, sur un « marché rassurant, ce qui est rare dans l'environnement international ». Leur opinion favorable sur la conjoncture française a été confortée par la fermeté du franc et par le processus de désescalade des taux d'intérêt amorcé dès lundi par les autorités monétaires et suivi plus tard par les banques.

« Comme d'habitude, les opérateurs anglo-saxons ont été les plus rapides et nous ont devancés sur le marché », reconnaissait un gestionnaire, tout de même surpris et sceptique, devant la force du mouvement avant d'ajouter : « Nous nous sommes laissés surprendre et nous n'avons pas cru à une hausse aussi vigoureuse des valeurs. » « Est-il encore temps de prendre le train en marche ? » se demandait vendredi une analyste financière au regard de la semaine écoulée.

Lundi, la journée démarrait mal avec la chute de 6,6 % de la Bourse de Tokyo. Après un recul de 1,07 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 descendait jusqu'à 1,7 % en début d'après-midi. Il se reprenait légèrement à l'annonce par la Banque de France d'une diminution d'un quart de point de ses taux directeurs. La séance se terminait sur un retrait de 1,25 %. Ce sera la seule journée de baisse de la semaine, toutes les autres s'illustrant par des scores positifs.

Le ton sera donné mardi (+1,97 %) dans un marché sortant subitement de sa torpeur et encouragé par les déclarations gouvernementales à l'occasion de la réunion de la commission des comptes de la nation. Les pouvoirs publics tablent sur une croissance de 3,2 % en 1990, et le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, estime que le commerce extérieur de la France devrait revenir à l'équilibre d'ici un ou deux ans. Dès le lendemain, la hausse des valeurs permettait à l'indice CAC 40 de dépasser un moment son précédent record de janvier grâce à une hausse de plus de 1 %. Mais en fin de séance, la performance ne sera pas confirmée, la progression revenant à 0,8 %. Il faudra attendre jeudi pour pulvériser le précédent record établi trois semaines auparavant, grâce à un gain de 1,33 %. La crainte d'un resserrement des taux en Allemagne ne semblait pas affecter les intervenants.

Vendredi, le mouvement s'accélérait brutalement : les boursiers, à l'image de leurs collègues nippons quelques heures auparavant à Tokyo, saluaient l'accord commercial signé entre le Japon et les Etats-Unis à la veille de la réunion du groupe des Sept (G7) à Paris. Ce jour-là, l'ampleur des transactions dès le début de la séance étonna plus d'un intervenant. En fin de matinée, le volume des échanges sur le marché à règlement mensuel dépassait les 2 milliards de francs, soit l'équivalent du montant enregistré lors d'une séance normale. Toutes les grandes valeurs de la cote profitaient de cet engouement jugé par certains « démesuré », et l'indice CAC 40 se maintenait en permanence au-dessus des 2 %. Il terminait la journée sur une hausse de 2,06%

L'effet retard

Cette vague déferlante d'achats, étrangers mais aussi en partie français, s'est portée sur les valeurs phares, les blue chips du règlement mensuel, qui avaient particulièrement souffert depuis le mois d'octobre dernier. L'un des exemples les plus frappants restera Lafarge où plus de 2,6 millions de titres soit 5 % du capital, ont changé de mains durant les cinq séances. Ce réveil soudain n'a pas inquiété les responsables du deuxième cimentier mondial, pour qui l'engouement est essentiellement dû à un effet de rattrapage. Signe de cette sérénité, le président du groupe, M. Bertrand Collomb, n'a pas jugé bon d'interrompre son voyage au Brésil. Redressement appréciable également pour Peugeot, L'Oréal et L'Air liquide.

Un autre poids lourd de la cote, la CGE s'est illustrée cette semaine lors de la présentation de ses résultats (5 milliards de francs de bénéfice part du groupe) avec l'annonce de trois opérations. La firme privatisée a décidé de renforcer sa « vocation industrielle » en changeant de nom. Dès l'an prochain, la CGE s'appellera Alcatel Alsthom Compagnie générale d'électricité. D'ici là, le groupe aura renforcé ses fonds propres pour aider ses filiales à saisir toutes les occasions d'achats, grâce à une émission d'obligations convertibles pour un montant de 5 milliards de francs. Enfin, dans le cadre de la rationalisation de ses structures, l'une de ses filiales, Electro Financière, absorbera une autre filiale la Générale occidentale. L'absorption devrait se faire sur la base de sept actions GO pour cinq Electro Financière. Le nouvel ensemble, dont la CGE détiendra la majorité des droits de vote, aura une capitalisation boursière de 10 milliards de francs.

D'autres groupes tels Pechiney, Lyonnaise des eaux et Yves Saint Laurent ont annoncé leurs résultats cette semaine. Tous ont engrangé des bénéfices en hausse, à l'exception de la SCOA, qui n'en finit pas de perdre de l'argent. Cette filiale de Paribas a enregistré un déficit record de 629 millions de francs pour 11,2 milliards de francs de chiffre d'affaires, contre une perte de 136 millions en 1988 et de 174 millions en 1987. Un professionnel de la distribution, M. Jacques Marcellin, vient de prendre les rênes de cette entreprise pour tenter de la remettre sur les rails.

Après le réaménagement des structures de la Compagnie financière de Paribas, la semaine dernière, la situation semble se débloquer dans le conflit l'opposant à la Navigation mixte. Les négociations ont repris entre les deux groupes après une interruption de plus de trois mois. Les pourparlers pourraient aboutir avant le 30 mai, date de l'assemblée générale de Paribas, et une solution devrait être trouvée pour démêler l'écheveau dans lequel la compagnie de la rue d'Antin a 40 % de la Navigation mixte, et le groupe de M. Fournier 12,5 % de Paribas.

Enfin, après l'UAP, le marché à règlement mensuel devrait accueillir prochainement deux autres compagnies d'assurances, les AGF et le GAN, transférées du comptant en même temps que la SPEP, la holding du groupe Schneider. Le second marché s'est, quant à lui, enrichi cette semaine de deux nouvelles entreprises, portant à quatre le nombre des arrivées depuis le début de l'année. Dans les deux cas, le succès a été considérable. Le 5 avril, l'engouement a été tel sur les actions Biopat, entreprise spécialisée dans la boulangerie industrielle, que seule 0,8 % de la demande a été servie. Quant à la Comareg, filiale d'Havas spécialisée dans la presse gratuite, elle a été submergée par les ordres d'achat (108 millions de demandes pour 720 000 titres proposés). L'introduction a été reportée au 10 avril. Elle se fera sous la forme d'une offre publique de vente au prix unitaire de 290 francs. L'actionnaire a donc toujours un faible pour la baguette de pain et le journal.

DOMINIQUE GALLOIS

Bernard Tapie renonce à la Sedri

Le groupe Bernard Tapie Finance a annoncé vendredi 6 avril qu'il renonçait à racheter la majorité du capital de la société de microélectronique Sedri. C'est le britannique Elitetech qui s'en charge : le holding qui combine des intérets néozélandais (groupe Todd), canadiens (Euromanagement) et le groupe de presse international Strickland va acquérir les 59,2 % de la Sedri détenus par la Financière Beaulieu. Il s'engage en guise de paiement de la transaction à rembourser en 1993 une créance de 240 millions de francs contractée par la Financière Beaulieu

Ce schéma reprend à l'identique la proposition de reprise formulée le mois dernier par Bernard Tapie dont le désistement a été organisé. Un communiqué publié vendredi dans la soirée par la Sedri précise que le groupe BTF compte créer avec Elitetech une société qui qui aura pour objet *« le développement des produits de communication nécessaires à la rentabilité de Sedri »*.

Matériel électrique

	6-4-90	Diff.
CGE	620	+ 39
CSEE (ex-Signaux)	308	– 3
Générale des eaux	2 657	+ 282
IBM	605	+ 2
Intertechnique	1 510	+ 12
ITT (1)	305	– 2,95
Legrand	4 000	+ 410
Lyonnaise des eaux	682	+ 38
Matra	399,60	+ 8,10
Merlin-Gerin	5 450	+ 330
Moulinex	139	+ 16
PM Labinal	1 201	+ 70
Radiotechnique	665	+ 27
Schlumberger (2)	297,40	– 2,70
SEB	1 209	+ 39
Sextant-Avionique	599	+ 24
Siemens	2 657	– 55
Thomson-CSF	139,80	– 1,30

(1) Coupon de 7,95 F.
(2) Coupon de 1,70 F.

Mines, caoutchouc

	6-4-90	Diff.
Géophysique	1 220	+ 69
Imétal	335	+ 12
Michelin	134,50	– 0,50
Métaleurop	217,10	+ 5,10
RTZ	52	+ 0,80
ZC1	2,42	– 0,02

Pétroles

	6-4-90	Diff.
BP-France	170	+ 1
ELF-Aquitaine	685	+ 46
Esso	670	+ 10
Exxon	263,50	+ 0,50
Petrofina	1 833	+ 3
Primagaz	831	+ 41
Raffinage (Fr.de)	225	+ 7
Royal Dutch	433,50	– 0,50
Sogerap	500	– 2
Total	700	+ 35

Bâtiment, travaux publics

	6-4-90	Diff.
Auxil. d'entr	1 015	– 1
Bouygues	682	+ 99
Ciments français	1 565	+ 97
Dumez	990	+ 95
GTM	1 530	+ 157
Immob. Phénix	91	+ 5,20
J. Lefebvre	1 130	+ 99
Lafarge	413	+ 47,20
Poliet et Chausson	582	+ 61
SGE-SB	254,80	+ 21,30

Alimentation

	6-4-90	Diff.
Béghin-Say	849	+ 57
Bongrain	2 986	+ 195
BSN	827	+ 57
Carrefour	3 375	+ 115
Casino	157,50	+ 380
Euromarché	3 710	– 180
Guyenne et Gasc.	1 160	+ 92
Moët-Hennessy	4 802	+ 172
Nestlé	33 050	+ 200
Occid. (Gle)	791	– 39
Olipar-Caby	401	+ 5
Pern.-Ricard	1 275	– 61
Promodès	4 090	+ 10
St-Louis-Bouchon	1 604	+ 16
Source Perrier	1 574	+ 15

Banques, assurances sociétés d'investissement

	6-4-90	Diff.
Bail Équipement	323,50	+ 3,50
Bancaire (Cie) (*)	656	+ 72
Cetelem (*)	604	+ 62
CCF	242	+ 9,50
CFF	1 350	+ 57
CFI	496,10	– 1,40
Chargeurs SA	1 186	+ 2
CPR	463	+ 1
Eurafrance	2 256	+ 121
Hénin (La)	629	+ 42
Locafrance	515	+ 19,90
Locindus	842	– 8
Midi	1 300	+ 54
Midland Bank	160	– 5
OFP	1 760	+ 10
Paribas	670	– 4
Prétabail	1 150	+ 10

Mines d'or, diamants

	6-4-90	Diff.
Anglo-American	179,20	– 10,80
Amgold	531	– 1
Buf. Gol M.	89,90	+ 2,10
De Beers	122,70	– 2,30
Drief. Cons.	70,70	– 1,30
Gencor	16,70	– 1
Harmony	52,10	+ 1,60
Randfontein	35,10	– 1,80
Saint-Helena	59,60	– 0,40
Western Deep	225,80	– 2,20

Produits chimiques

	6-4-90	Diff.
Inst. Mérieux	5 250	+ 50
Labo. Bell	2 930	+ 205
Roussel-Uclaf	2 170	+ 205
BASF	1 031	– 15
Bayer	1 042	– 23
Hoechst	1 013	– 18
Imp. Chemic.	104	– 3,10
Norsk Hydro	173	– 1,90

Valeurs à revenu fixe

	6-4-90	Diff.
PME 10.6 % 1976	99,40	– 0,30
8,80 % 1977	118,33	+ 0,58
10 % 1978	99,65	+ 0,40
9,80 % 1978	99,50	+ 2,40
9 % 1979	97,55	– 2,95
10,80 % 1979	101,10	– 0,08
16 % 1982	100,85	– 0,08
CNE 3 %	3781	– 19
CNB bq. 5 000 F	99,15	+ 0,15
CNB Paribas 5 000 F	100,20	inch.
CNB Suez 5 000 F	100,20	inch.
CNI 5 000 F	99,05	+ 0,05

Filatures, textiles magasins

	6-4-90	Diff.
Agache (Fin.)	1 439	+ 89
BHV	691	+ 21
CFAO	598	+ 12
Damart	4 015	+ 30
DMC	576	+ 6
Galeries Lafayette	1 770	+ 51
La Redoute	3 400	+ 180
Nouvelles Galeries	665	+ 4
Printemps	624	+ 4
SCOA	32,50	– 0,50

Valeurs diverses

	6-4-90	Diff.
Accor	948	+ 65
Air liquide	754	+ 80
Arjomari	2 547	+ 47
Bic	637	– 44
Bis	660	+ 45
CGIP	1 474	+ 152
Club Méditerranée	671	+ 29
Essilor	2 635	+ 207
Euro-Disney	100,30	+ 3,60
Europe 1(1)	1 422	+ 122
Eurotunnel	54,60	+ 1,60
Groupe Cité	845	+ 78
Hachette	414	+ 19
Havas	1 615	+ 66
L'Oréal	5 500	+ 4,90
Navigation mixte	2 148	– 92
Nord-Est	197	+ 9,60
Saint-Gobain	622	+ 49
Sanofi	1 147	+ 82
Saulnes Chatillon	314	– 0,70
Skis Rossignol	1 000	+ 25

Coupon 11 F.

Métallurgie

	6-4-90	Diff.
Alspi	573	+ 2
Avions Dassault-B	507	+ 7
De Dietrich	1 801	+ 31
Facom	1 826	+ 96
Fives-Lille	442	+ 16,90
Marine Wendel	448	+ 28,10
Penhoët	585	+ 15
Peugeot SA	873	+ 23
Sagem	1 341	– 11
Strafor	1 276	+ 66
Valeo	676	+ 6
Vallourec	430	+ 17

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 avril 1990
Nombre de contrats : 79 994.

COURS	ÉCHÉANCES			
	–	Juin 90	Sept. 90	Déc. 90
Premier	–	–	–	–
+ haut	–	102,88	102,68	102,72
+ bas	–	102,56	102,54	102,68
Dernier	–	102,64	102,56	102,68
Compensation	–	102,62	102,56	102,64

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	2 avril	3 avril	4 avril	5 avril	6 avril
RM	2 103 408	3 870 957	3 871 889	4 224 510	–
Comptant R. et obl.	15 018 681	6 978 593	6 900 314	8 488 061	–
Actions	306 503	533 656	734 430	498 339	–
Total	17 428 592	11 383 206	11 506 633	13 210 910	–

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1989)

Françaises	–	97,1	98	100,1	–
Étrangères	–	94,4	94,2	94,3	–

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	522,4	521,70	530,98	532,59	542,8

(base 1000, 31 décembre 1987)

Indice CAC 40	1 917,8	1 985,55	2 001,49	2 028,06	2 069,89

Les banques françaises vont généraliser la carte à puce

Les banques françaises, qui se sont réunies le vendredi 6 avril au sein du Groupement d'intérêt économique Cartes bancaires, ont décidé de généraliser la carte à puce, c'est-à-dire de remplacer progressivement, d'ici à la fin de 1992, les cartes à piste magnétique actuellement en circulation par des cartes dotées d'un microprocesseur inséré dans leur épaisseur.

Ce microprocesseur permettra d'effectuer toutes les opérations classiques dévolues aux cartes ; (les retraits d'espèces aux distributeurs automatiques et les paiements chez les commerçants, plus le stockage d'informations sur les porteurs ou le télépaiement de conversations téléphoniques, de billets de train, etc.).

Inventé par le Français Roland Moreno en 1974, industrialisé à partir de 1980 par la Compagnie des machines Bull et la filiale de Philips TRI-TI, il est inviolable et pratiquement impossible à copier. Sa généralisation répond au souci de sécurité des banques, à savoir lutter contre la fraude, qui leur coûte 600 millions de francs par an, essentiellement au moyen des cartes volées et copiées.

A l'heure actuelle, sur 19 millions de cartes bancaires, un quart est équipé de puces, dont l'expérimentation a commencé il y a deux ans dans trois régions : Bretagne, Provence-Côte-d'Azur et Rhône-Alpes. La généralisation de la carte à microprocesseur était néanmoins gelée jusqu'à maintenant, après la destruction de 200 000 puces en août dernier par des « terminaux-tueurs », victimes de surtensions électriques.

Aujourd'hui, l'amélioration des techniques a permis d'éliminer ces incidents et de décider la généralisation des cartes à puce, utilisables dès maintenant chez les 150 000 commerçants équipés de terminaux de paiement électronique, dont les trois quarts acceptent les puces.

Le seul ennui est que cette généralisation va coûter cher, nécessitant 1,5 à 2 milliards de francs d'investissements pour 5 à 6 millions de cartes en 1990 et une dizaine de millions en 1991 au prix de 25 francs, actuellement ramené à 20 francs en série contre 7 francs pour une carte à piste magnétique . L'opération est contestée par un certain nombre de banques qui estiment qu'elle va alourdir encore le déficit de la carte bancaire, supérieur au milliard de francs, pour des économies peu importantes. Cette contestation explique que la décision de généraliser la carte à puce n'ait été acquise qu'à une faible majorité.

FRANÇOIS RENARD

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK
Expectative

La Bourse new-yorkaise s'est mise à l'heure japonaise au cours de la semaine, n'enregistrant pas toutefois des pertes analogues à celles de la place financière nippone. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a finalement fini la semaine à 2 717,11, en hausse de 9,9 points par rapport à la clôture de vendredi dernier. Malgré la résistance relative de Wall Street, les analystes s'inquiètent de plus en plus d'une contagion possible de la déprime de Tokyo. Les inquiétudes latentes des investisseurs sur l'évolution de l'économie américaine et sur celle des taux d'intérêt à long terme semblent inciter à la prudence, comme l'indique le ralentissement de l'activité boursière, avec une moyenne quotidienne de 144 millions d'actions échangées. Vendredi, le marché réagissait négativement aux dernières statistiques sur l'emploi et les valeurs se dépréciaient de 4.06 points.

Indice Dow Jones du 6 avril : 2 717,11 (contre 2 707,21).

	Cours 30 mars	Cours 6 avril
Alcoa	64 3/4	62 1/8
ATT	42	41 1/2
Boeing	71 3/4	72 7/8
Chase Man. Bank	27 7/8	27 1/2
Du Pont de Nemours	38 1/2	37 7/8
Eastman Kodak	39 1/8	39 7/8
Exxon	46 1/4	46 1/4
Ford	47 1/4	46 7/8
General Electric	64 1/4	64 3/8
General Motors	45 7/8	46 1/4
Goodyear	35 3/4	36 1/4
IBM	106 1/4	105 7/8
ITT	53 1/2	53 7/8
Mobil Oil	61 1/2	61
Pfizer	60 5/8	57 1/2
Schlumberger	52 3/4	51 7/8
Texaco	58 3/4	59 1/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	160 1/2	163 1/2
Union Carbide	21 5/8	21 1/2
USX	35 5/8	35 7/8
Westinghouse	75 1/2	75 1/4
Xerox Corp.	55 5/8	54 5/8

LONDRES
Baisse

Les émeutes du week-end dernier lors de la manifestation londonienne contre la *poll tax* et les mauvais résultats du gouvernement dans les derniers sondages d'opinion ont réveillé les craintes de la City d'une victoire de l'opposition aux prochaines élections, déprimant le marché boursier en l'absence de toute nouvelle statistique économique. L'indice Footsie des cent principales valeurs s'est déprécié de plus de 1% perdant 26,5 points par rapport au vendredi précédent, sur un marché qui est resté calme avant la réunion samedi à Paris du groupe des Sept. Indices FT du 6 avril : 100 valeurs 2221,4 (contre 2247,9); trente valeurs 1740,6 (contre 1768,7); fonds d'Etat 77,45 (contre 76,65) et mines d'or 256 (contre 274,7).

	Cours 30 mars	Cours 6 avril
Bowater	483	488
BP	328	318
Charter	430	425
Courtaulds	337	318
De Beers (*)	12,75	–
Glaxo	7,70	7,83
GUS	13,83	13,63
ICI	10,81	10,88
Reuters	11,20	11,26
Shell	455	446
Unilever	665	660
Vickers	214	228

(*) En dollars.

FRANCFORT
Stabilisation à un haut niveau

Malgré une petite baisse, la Bourse de Francfort s'est stabilisée cette semaine à un haut niveau, l'indice DAX s'approchant de son sommet de 1 968,55 points du 30 mars, et celui de la Commerzbank battant son record le 3 avril (2 414).

Indices du 6 avril: DAX 1 947,84 (contre 1 968,55); Commerzbank 2 402,9 (contre 2 410,30)

	Cours 30 mars	Cours 6 avril
AEG	336,50	331,20
BASF	311,50	308,50
Bayer	316,60	310
Commerzbank	304,80	292
Deutschebank	824,50	809
Hoechst	309,40	299,50
Karstadt	699	698
Mannesman	407,50	403
Siemens	806	787
Volkswagen	615,50	611

TOKYO
Poursuite de la chute

La nouvelle année fiscale a très mal démarré avec une chute de 6,6 % de la Bourse lundi, ce qui est la deuxième plus forte baisse depuis le krach d'octobre 1987. Malgré une tentative de redressement, le bilan des cinq séances se solde par une perte de 2,3%.

Indices du 6 avril : Nikkei 2 9278,78 (contre 29 986,67); Topix 2 149,26 (contre 2 227,48).

	Cours 30 mars	Cours 6 avril
Akai	1 200	960
Bridgestone	1 420	1 470
Canon	1 680	1 790
Fuji Bank	2 940	2 460
Honda Motors	1 760	1 830
Matsushita Electric	2 150	2 300
Mitsubishi Heavy	870	925
Sony Corp.	8 000	8 400
Toyota Motors	2 220	2 390

CRÉDITS

Trésor français tente de

PREMIÈRES

Quelques hausses

صكنا من الاصل

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Le Trésor français tente de reprendre l'initiative

Le marché international des capitaux demeure sous le choc du grand euroemprunt de 1 milliard d'écus que l'Italie a lancé à la fin du mois de mars. Le succès de cette impressionnante opération, lancée à Londres, a revigoré le compartiment de la monnaie européenne, faisant de lui le point de mire de presque toutes les préoccupations. C'est à peine si, ces derniers jours, on se souciait d'un événement pourtant important, la réouverture, prévue pour ce lundi 9 avril, du marché de l'eurodollar.

Une telle perspective, après des semaines de quasi-inactivité, aurait, en d'autres circonstances, retenu l'attention de tous les spécialistes. Mais, dans les grandes trésoreries et auprès des grandes eurobanques, il est pour l'instant davantage question d'écus que de dollars.

Dans la foulée de l'Italie, la Communauté économique européenne s'est présentée lundi 2 avril dans ce même compartiment de l'écu pour y drainer 350 millions. L'opération, d'une durée de cinq ans, était prévue de longue date et son profil était dicté par l'usage qui sera faite des fonds recueillis : on sait qu'ils sont destinés à la Hongrie. Ce pays souhaitant rémunérer les fonds en fonction de l'évolution du loyer de l'argent à court terme, il fallait procéder à une transaction de swap de taux d'intérêt. Le mandat a été confié à Paribas qui a fait à l'emprunteur l'offre la plus avantageuse.

Les obligations portent intérêt au taux de 10,625 %, soit, au pied des commissions, un rendement de 10,67 %. Ces conditions sont très justes, presque exiguës. Elles ont pourtant suffi à assurer un placement tout à fait satisfaisant des titres tant auprès des investisseurs institutionnels que du public. La réussite de cette opération, sans être aussi spectaculaire que celle de l'Italie, a montré quelle pouvait être l'etendue du marché de l'écu. Il y a quelques années, il aurait été impensable d'y émettre à la suite l'un de l'autre deux emprunts d'une telle envergure.

Du coup, les choses se sont précipitées. Les rumeurs annonçant l'arrivée prochaine sur ce marché, pour des montants très importants, des plus grands emprunteurs du monde se sont succédé à une cadence rapide. On s'est également rappelé les projets de l'Espagne qui envisage d'émettre bientôt un emprunt de 500 millions d'écus pour une durée de cinq ans. Pour des raisons techniques, l'emprunt espagnol ne fera vraisemblablement pas partie de l'euromarché. Emis sur le marché de Madrid, il devrait cependant avoir un caractère international très marqué. Aucune entrave fiscale ne viendra gêner la distribution des titres à l'étranger.

A la veille du week-end enfin, le Trésor français annonçait qu'il allait dès mardi émettre un nouvel emprunt en écus d'un montant qui se situera entre 450 et 550 millions. Les obligations françaises auront une durée de dix ans, ce qui les mettra directement en concurrence avec celles de l'Italie. Le rendement de ce nouvel emprunt d'Etat sera déterminé par voie d'adjudication.

Réouverture réussie de l'eurofranc

Si cette transaction française avait vu le jour vendredi 6 avril, elle aurait probablement offert des conditions correspondant à un rendement de 10,40 %, 10,45 %, estimait-on à Paris. Un tel taux aurait été nettement inférieur au rapport procuré alors par l'Italie (10,64 %), mais bien plus élevé que celui des fonds d'Etat français en francs de même durée, la différence étant de l'ordre de 85 à 90 centimes. L'amélioration récente du marché français a rendu comparativement très coûteux d'emprunter en écus. La situation de la France est sur ce plan très différente de celle de l'Italie ou de l'Espagne qui, dans leurs propres monnaies, ont à servir des taux d'intérêt bien supérieurs à ceux de l'écu pour attirer des souscripteurs à leurs emprunts.

Le Trésor français n'a apparemment pas l'emploi de fonds en écus. S'il tient à émettre un nouvel emprunt libellé dans la monnaie européenne quoi qu'il lui en coûte, c'est vraisemblablement pour des raisons d'ordre politique. Ces raisons tiennent à la ferme intention de favoriser au mieux le développement de Paris en tant que place financière internationale. Il convient de reprendre l'initiative, de s'associer directement au succès du marché de la monnaie européenne et de ne pas le laisser s'échapper vers d'autres capitales.

Pour ce qui est des opérations en monnaies nationales, Paris n'a présentement guère à redouter la rivalité d'une autre place européenne. Le marché de l'eurofranc vient de rouvrir ses portes dans des conditions remarquables. Deux nouveaux emprunts de 1 milliard de francs chacun y ont été lancés ces derniers jours, pour le compte de la Caisse nationale des télécommunications et de la Banque nationale. La rémunération faciale des obligations est de 10 %. Le débiteur français bénéficie de la garantie de la République ; son émission de dix ans de durée rapporte 9,70 % en tenant compte du prix de l'émission et 10,02 % au pied des commissions. L'opération de la Banque mondiale porte sur sept ans. Son rendement est de 9,69 % sur la base du prix d'émission et de 10,05 % toutes commissions déduites.

Dirigées par le Crédit commercial de France, ces deux transactions ont été fort bien accueillies. A leur lancement, elles rapportaient quelque 47 centimes de plus que les fonds d'Etat correspondants, ce qui est tout à fait approprié. L'attrait du franc sur le plan international s'est manifesté par une importante demande d'origine étrangère.

Parmi les autres succès de la semaine, il faut mentionner celui que la Turquie a remporté en eurodeutschemarks. Ce pays n'a eu aucune difficulté à lever pour 250 millions de marks d'obligations de sept ans de durée. L'emprunt était confié à la Commerzbank, qui lui a appliqué la formule qui venait de réussir à la Hongrie, celle d'assortir les titres de coupons d'intérêt de 10 %. L'attrait des chiffres ronds est très grand dans ce marché, particulièrement auprès des investisseurs privés, auxquels ce genre de transaction est destiné. Les souscripteurs ont été nombreux, ne se laissant pas décourager par un prix d'émission inhabituellement élevé de 102 %, qui ramène à 9,59 le taux de rendement réel des titres.

CHRISTOPHE VETTER

MATIÈRES PREMIÈRES

Quelques hausses sélectives

Une fois n'est pas coutume, les prix de plusieurs matières premières réagissant à différentes informations ou prévisions affectant davantage l'offre que la demande, ont sensiblement remonté la semaine passée.

Ainsi le cacao, dont on a suivi ces derniers mois la profonde déprime, a-t-il retrouvé son meilleur niveau depuis six mois et demi sur le marché de Londres. Les courtiers attribuaient ce redressement aux inquiétudes suscitées par la sécheresse qui frappe les plantations brésiliennes et ouest-africaines. Ceux-là qui, il n'y a pas si longtemps, s'affolaient devant les stocks pléthoriques de fèves, laissent maintenant entendre que les surplus seront moins importants que prévu.

Les changements intervenus dans l'administration brésilienne laissent, en outre, peser une inquiétude sur la politique d'exportation des matières premières envisagée par le nouveau gouvernement. Le maintien d'une situation de troubles latents en Côte-d'Ivoire, le premier producteur mondial de cacao, continue aussi d'apporter un soutien au marché. En revanche, l'idée suivant laquelle les cours du cacao se raffermissent à l'approche des fêtes de Pâques paraît peu convaincante : les œufs et les poules en chocolat sont déjà fabriqués et les achats de fèves destinés à cet usage ont été réalisés au cours des derniers mois.

Il est toutefois possible que les industriels aient sous-estimé leurs besoins réels et soient contraints d'acheter des volumes d'appoint par l'intermédiaire du négoce. La bataille du cacao, il ne faut pas l'oublier, reste une affaire de pays appauvris (Côte-d'Ivoire, Cameroun, Ghana) aux prises avec de nouveaux concurrents agressifs (comme la Malaisie), puisqu'exposés à laisser les prix remonter trop haut.

Le sucre conforté

Toujours au chapitre des matières premières agricoles, le sucre a été conforté par les prévisions de la firme américaine de courtage Salomon Brothers. Alors que les cours du sucre roux se traitent actuellement autour de 15 cents par livre sur le marché à terme de New-York, la firme estime qu'ils devraient très vite regrimper à 25 cents par livre. Pour étayer son argumentation, elle souligne que les stocks mondiaux de sucre ne représentent plus que 27 % à peu près de la consommation annuelle contre 40 % au milieu des années 80.

La campagne 1988-1989 a été marquée par un déficit de l'offre sur la demande légèrement supérieur à un million de tonnes et les réserves continuent de décroître. Mais, sur une production de l'ordre de 107 millions de tonnes, seulement 28 millions de tonnes font l'objet d'échanges internationaux, 18 millions de tonnes dans le cadre du marché libre. Une dizaine de millions de tonnes sont paralysées, vendues à travers des accords commerciaux d'Etat à Etat mettant en jeu Cuba et l'Union soviétique, la CEE et les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), les Etats-Unis et certaines Républiques des Caraïbes.

Le zinc en vedette

Du côté des métaux, c'est le zinc qui a tenu la vedette au London Metal Exchange, en raison d'un manque sérieux de marchandises de qualité pour les livraisons de juin. La prime payée sur le métal livrable à court terme (en comparaison avec les prix des échéances éloignées) a atteint près de 100 dollars par tonne, alors qu'elle se chiffrait à 52,5 dollars la tonne en début de semaine. Cependant, l'annonce du vote de la fin de la grève des mines de la Southern Peru Copper Corporation (SPCC), contrôlée par les Américains, a entraîné des prises de bénéfice des opérateurs sur le zinc et surtout sur le cuivre. Cette grève de quatre semaines était née des revendications salariales des ouvriers de la SPCC, ces derniers souhaitant obtenir des traitements comparables à ceux de la firme d'Etat Centromin. Celle-ci, qui avait dû déclarer la force majeure sur un embarquement de zinc prévu le 30 mars, a vu sa production de métal tomber à 24 600 tonnes au cours des deux premiers mois de l'année (contre 33 000 tonnes sur la même période de 1989).

Hormis ces quelques hausses observées sur les denrées et le zinc, notons le regain d'intérêt pour les métaux précieux, pour l'argent en particulier, dont les prix se sont renchéris dans le sillage de l'or. L'Union soviétique a officiellement démenti les rumeurs selon lesquelles elle aurait récemment vendu à tout va et à vil prix du métal fin. Elle a même annoncé la publication prochaine de statistiques sur sa production et ses réserves d'or. Le cuivre, enfin, a légèrement progressé après l'annonce d'un glissement de terrain de la grande zone de production d'El Teniente.

ERIC FOTTORINO

PRODUITS	COURS DU 6-4
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 584 (– 60) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 543 (– 45) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	8 805 (– 270) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mai	2 510 (– 51) Francs/tonne
Café (Londres) Mars	700 (+ 5) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mai	1 281 (+ 12) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mai	365 (+ 15) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mai	269 (+ 8,6) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mai	174,4 (+ 3,4) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

DEVISES ET OR

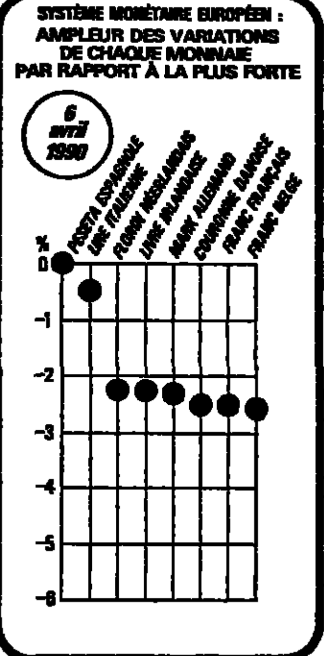
Dans l'attente du G 7

Dé-ses-pé-rant. C'était à la veille du week-end le cri du cœur des opérateurs sur des marchés des changes tout à fait morts, dans l'attente de la réunion, samedi 7 avril à Paris, des ministres des finances du groupe des Sept, pays les plus industrialisés du monde (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Japon). Les Sept devaient naturellement étudier le problème non seulement de la stabilisation du yen, mais encore de son redressement après sa vertigineuse glissade depuis le début de l'année.

Cette perspective a littéralement gelé les variations des cours qui se sont maintenus sensiblement au même niveau d'une semaine à l'autre, les opérateurs s'abstenant de prendre des initiatives avant ce week-end. Beaucoup restaient sceptiques sur les possibilités réelles d'action du groupe des 7, même si la signature d'accords commerciaux entre le Japon et les Etats-Unis en milieu de semaine a relâché un peu la pression sur le yen. Ce dernier avait commencé la semaine sous de fâcheux auspices : lundi à Tokyo le dollar dépassait allègrement 160 yens, pour se replier un peu sous l'effet de ventes bénéficiaires. Par la suite, le billet vert évoluait un peu au-dessus de 157 yens sans intervention de la Banque du Japon.

En Europe, le franc français a continué d'afficher une santé insolente, malgré l'abaissement des taux directeurs de la Banque de France, ce qui démontre qu'une telle décision n'effrite en rien une monnaie, bien au contraire, lorsque l'environnement est bon. En conséquence, le cours du mark à Paris s'est maintenu aux environs de 3,36 F, très peu au-dessus de son cours pivot au sein du système monétaire européen. Mais, assez paradoxalement, les monnaies les plus fortes dudit système ont été la peseta et la lire, au point que la Banque d'Espagne a dû venir au secours du mark. Ces deux devises sont soutenues par les taux d'intérêt nominaux très élevés pratiqués en Espagne et en Italie. Sur le marché de l'or, le cours de l'once s'est légèrement raffermi, mais sans conviction après sa chute de la semaine dernière.

F. R



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 2 AU 6 AVRIL 1990

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,6380	–	17,5562	66,8449	58,9971	2,8523	52,4246	0,0803
	1,6415	–	17,5070	66,5115	58,8755	2,8450	52,2739	0,0800
Paris	9,3300	5,6960	–	380,75	336,05	16,2464	298,61	4,5751
	9,3762	5,7120	–	379,91	336,30	16,2504	298,59	4,5696
Zurich	2,4504	1,4960	26,2640	–	88,2595	4,2670	78,4273	1,2016
	2,4690	1,5035	26,3220	–	88,5193	4,2774	78,5938	1,2028
Francfort	2,7764	1,6950	29,7577	113,30	–	4,8346	88,5976	1,3614
	2,7881	1,6985	29,7354	112,96	–	4,8321	88,7872	1,3588
Bruxelles	57,4283	35,06	6,1552	23,4358	20,6844	–	18,3801	2,8160
	57,6987	35,15	6,1537	23,3788	20,6947	–	18,3743	2,8120
Amsterdam	3,1245	1,9075	334,88	127,51	112,54	5,4407	–	1,5321
	3,1402	1,9130	334,90	127,24	112,63	5,4424	–	1,5304
Milan	2039,30	1245	218,57	832,22	734,51	35,5106	652,69	–
	2051,87	1250	218,84	831,39	735,94	35,5619	653,42	–
Tokyo	257,66	157,30	27,6159	105,15	92,8024	4,4866	82,4640	0,1263
	259,19	157,90	27,6441	105,02	92,9644	4,4922	82,5405	0,1263

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 6 avril, 3,6211 F contre 3,6174 F le vendredi 30 mars.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Optimisme prudent à Paris

La semaine sous revue s'est ouverte en fanfare, la Banque de France, dès le lundi, abaissant d'un quart de point ses taux directeurs, ramenés de 10 % à 9,75 % pour les adjudications et de 10,75 % à 10,50 % pour les pensions à très court terme. C'est la première fois depuis juin 1988 que l'Institut d'émission amorce une désescalade. A l'époque, il avait ramené son taux d'adjudication à 6,75 %, juste après le retour au ministère des finances de M. Pierre Bérégovoy, apôtre de la baisse des taux d'intérêt. Ce dernier avait pu se féliciter, antérieurement, d'une forte décrue des taux d'intérêt entre la fin 1981 et le milieu de 1986, décrue amorcée par M. Jacques Delors et poursuivie par lui.

Hélas ! à l'automne 1988, peu de temps après la baisse, le début de la politique de resserrement de la Bundesbank mettait un terme aux espoirs du ministre, et la Banque de France dut relever sept fois ses taux directeurs en dix-huit mois, le dernier relèvement, d'un demi-point, se situant le 18 décembre 1989, essentiellement pour soutenir le franc alors affaibli par rapport à un mark puissant et accessoirement pour calmer un peu la surchauffe.

Cette fois-ci, la vapeur commence à se renverser et l'Institut d'émission, avec l'amicale collaboration de la Rue de Bercy, a pu revenir légèrement en arrière, pas assez aux yeux de nombre d'opérateurs qui avaient joué une diminution d'un demi-point et qualifièrent l'opération de *« ridicule et grotesque »*. De son côté, le MATIF, qui avait largement anticipé l'événement, restait de glace. A la veille du week-end, M. Bérégovoy, évoquant cette *« insuffisance »* dont la presse avait rendu compte, déclarait, en souriant *« qu'il en tiendrait compte »*.

Nouvelle baisse des taux d'intérêt

Mais, anticipée ou non, une baisse est une baisse, même si bien des facteurs la rendaient possible et même souhaitable, comme l'excellente tenue du franc, la sagesse des prix intérieurs et un léger début de ralentissement de la conjoncture. Insuffisante ou pas, elle donne l'impression au monde entier que la France peut désormais se désolidariser de l'Allemagne, son puissant voisin, dont les préoccupations ne sont pas actuellement les siennes, et qui pourrait se trouver perturbée par les modalités de la fusion monétaire avec la RDA. *« Si les Allemands sont amenés à relever leur taux, je ne vois aujourd'hui aucun motif propre à la France, qui nous conduirait à en faire autant »*, déclarait encore M. Bérégovoy à l'hebdomadaire *le Point*, paru au début de la semaine.

Donc, à Paris et à l'extérieur de nos frontières, on peut légitimement nourrir l'espoir d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt à court, sinon à long terme, ou à tout le moins celui d'une stabilité, au cas où la Bundesbank jugerait bon de durcir sa politique si l'inflation menaçait outre-Rhin ou si les modalités de la fusion avec la RDA ne lui plaisaient pas. On sait qu'elle plaide pour une parité de change de 2 marks de l'Est pour 1 mark de l'Ouest et non pour une parité de 1 pour 1.

Pour réchauffer encore un petit peu l'atmosphère, deux jours après l'abaissement des taux directeurs de l'Institut d'émission, les banques françaises réduisaient de 0,20 % leur taux de base, le ramenant de 11 % à 10,80 %. Elles l'avaient porté de 10,50 % à 11 % le 20 décembre dernier, à la suite d'un relèvement d'un demi-point des taux directeurs de la Banque, après avoir majoré trois fois ses taux de base depuis le début de 1989, date à laquelle ils étaient encore fixés à 9,25 %. C'est donc la première fois depuis quinze mois que les banques abaissent ledit taux de base. Pour prendre leur décision, elles ont fait jouer une formule dans laquelle entrent non seulement les taux directeurs de la Banque de France mais aussi les taux du marché interbancaire, le tout déterminant le coût des ressources des établissements. Or, depuis un mois, le taux du marché bancaire a fléchi, passant de 10,75 % à environ 10 %. Par ailleurs, il est vraisemblable que la Rue de Bercy et le Trésor ont poussé à la roue.

Espoir de baisse des taux ou stabilité, plus un franc fort, plus une économie en rééquilibrage, plus des conjectures incertaines sur l'évolution des taux d'intérêt ailleurs dans le monde, voilà un cocktail de nature à séduire tout le monde, que ce soit le MATIF, où le cours de l'échéance juin a légèrement dépassé 103 à la veille du week-end, ou les investisseurs étrangers qui se sont précipités à Paris pour acheter des actions *(voir en rubrique Bourse)* et des obligations.

Dans ces conditions, l'adjudication mensuelle d'obligations assimilables du Trésor ne pouvait être qu'un succès, comme nous le laissions pressentir la semaine dernière. Effectivement, ledit Trésor, qui avait pris un retard de près de 4 milliards de francs sur son programme d'émission annuel en raison des mauvaises conditions régnant depuis janvier, a pu servir des adjudicataires en haut de la fourchette choisie (8 à 10 milliards de francs). Il a levé en définitive 10,76 milliards de francs dont 9,87 sur le marché et 900 millions auprès des spécialistes en valeurs du Trésor qui, absents le mois dernier, se sont rattrapés ce mois-ci.

Il est vrai que les circonstances s'y prêtaient, les rendements, s'alignant sur ceux du marché (9,50 % à 9,55 % sur dix ans), ont diminué, revenant de 10,22 % en mars à 9,54 % pour la tranche à échéance 2000, la plus importante (7,4 milliards de francs), tandis que celui de l'échéance à trente ans (2,45 milliards de francs) restait stable à 9,66 % – contre 9,60 en février. Une présence étrangère assez active a été notée, de même que l'apparition d'un intérêt grandissant de la part d'investisseurs extérieurs, attirés, nous l'avons déjà dit, par les atouts de la place de Paris. En Allemagne, les rendements se sont un peu tendus, passant de 8,35 % à 8,50 % pour le bund de dix ans. A la veille du week-end, M. Karl-Otto Poehl, président de la Bundesbank, a déclaré que les craintes de hausse des taux en RFA n'étaient pas fondées, dans la mesure où un cadre économique solide et sensé sera mis en place pour l'instauration de l'union monétaire allemande : avertissement sans frais.

Aux Pays-Bas, le président de l'importante banque NMB-Post a tout uniment estimé que les taux d'intérêt avaient atteint un niveau *« absurde »* en Europe en raison des déclarations *« irresponsables »* du chancelier Helmut Kohl qui a promis d'échanger le mark de RDA à parité avec le mark de RFA. Selon lui, cette promesse n'a *« aucun fondement économique rationnel. Chaque fois que les politiciens s'occupent d'économie tout va mal »*, a-t-il affirmé, ajoutant que M. Kohl et le président de la Bundesbank, M. Poehl, *« dirigeaient en fait les affaires monétaires européennes »*.

Les propos du banquier néerlandais sont à rapprocher des critiques déjà émises en février dernier par le ministre des finances des Pays-Bas, M. Wim Kok, qui avait causé un certain émoi en laissant entendre que son pays pourrait ne plus lier le florin au mark afin d'éviter d'avoir à suivre l'Allemagne dans une hausse des taux pratiqués entraînée par l'union monétaire avec la RDA.

Quant aux Etats-Unis, les rendements boursiers du Trésor ont fléchi revenant de 8,60 % à 8,45 % pour trente ans, en dépit de l'annonce d'une légère diminution du taux de chômage et, surtout, en raison de la plus faible création d'emplois depuis trois ans et demi (26 000 en mars).

FRANÇOIS RENARD

Le Monde

Incendie à bord d'un ferry danois au large d'Oslo

Premier bilan : 4 morts et 150 disparus

Un incendie a éclaté sur un ferry danois, le *Scandinavian-Star*, dans la nuit du vendredi 6 au samedi 7 avril, alors que le bateau venait de quitter le fjord d'Oslo. Le feu a pris vers une heure du matin, à environ 30 milles nautiques (55 kilomètres) au sud du phare norvégien de Faerder. Il y avait 395 passagers et 100 membres d'équipage à bord. Les sauveteurs signalaient samedi en fin de matinée 4 morts et 150 disparus.



Le bateau, qui se rendait dans le port danois de Fredrikshavn, à 270 kilomètres au sud d'Oslo, a été rejoint par le ferry suédois *Stena Saga* de la compagnie Stena Line, qui a aidé à évacuer des passagers, avant que les services de secours norvégiens, danois et suédois n'interviennent pour lutter contre l'incendie. La mer était calme et la nuit très claire, ce qui a facilité les secours. Au matin l'incendie faisait toujours rage, et le bateau était entouré d'un grand nombre d'embarcation, venues à la rescousse.

La plupart des passagers (essentiellement norvégiens) et des membres de l'équipage ont été évacués pendant la nuit, mais au matin les pompiers ont découvert quatre corps à bord du bateau, dont celui d'un enfant. *« Ce que nous savons, c'est que 335 personnes ont été sauvées »*, a déclaré M. Eldboerg Vaage, porte-parole des garde-côtes, qui a précisé que vingt-quatre pompiers se sont rendus à bord à la recherche d'éventuels survivants. Cependant, l'ensemble du navire n'a pu être encore exploré, et on ne peut savoir combien de passagers s'y trouvent encore, ni dans quel état. Deux blessés brûlés et une dizaine d'autres victimes de la fumée et en état de choc ont été évacués par hélicoptère vers un hôpital d'Oslo.

Les raisons du sinistre étaient encore inconnues samedi, mais, selon le commandant du bateau, l'hypothèse d'un incendie criminel n'est pas exclue, le feu s'étant déclaré en deux endroits différents, à un quart d'heure d'intervalle. Selon M. Sven Woxtorp, du service de secours naval danois, la police de Fredrikshavn a été alertée et s'apprêtait à interroger les passagers et l'équipage. Celui-ci est composé de marins pour la plupart portugais, sous les ordres d'officiers norvégiens. Le *Scandinavia-Star*, un bateau de 10 000 tonneaux, appartient à la compagnie danoise DA-NO Ferry, et navigue sous pavillon des Bahamas. – *(Corr., AFP, Reuter.)*

□ **M. Tom Bauer condamné pour sa biograohie de M. Robert Maxwell.** – Le tribunal de grande instance de Paris a condamné solidairement, mercredi 4 avril, M. Tom Bauer, auteur d'un livre sur M. Robert Maxwell, ainsi que son éditeur, les Presses de la Cité, à verser 100 000 francs de dommages et intérêts au patron de presse britannique, pour avoir témoigné d'*« une volonté systématique de dénigrement »*. Dans un second jugement, le tribunal a condamné le journaliste anglais à payer à nouveau 100 000 francs à M. Maxwell pour avoir tenu des propos diffamatoires et injurieux dans le *Quotidien de Paris*. Le tribunal, en revanche, a estimé que l'utilisation du nom de M. Maxwell comme titre de l'ouvrage, ainsi que les informations sur l'origine et l'ampleur du patrimoine de cette personnalité du monde économique, ainsi que l'enquête sur son passé, n'étaient pas répréhensibles.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 7 avril a été tiré à 546 615 exemplaires

COTE-D'IVOIRE : un lycéen tué au cours d'une manifestation

Nouvelle fermeture des établissements scolaires

L'agitation scolaire et estudiantine a pris un tournant tragique avec la mort, vendredi 6 avril, d'un jeune lycéen, tué par balle, à Adzopé, à une centaine de kilomètres au nord d'Abidjan. Les autorités ont décidé samedi de refermer les établissements scolaires.

Selon des sources concordantes, le drame s'est déroulé peu de temps après la libération d'un lycéen, interpellé, mardi, par les forces de l'ordre. Cette libération a provoqué une liesse parmi les jeunes d'Adzopé, qui ont entrepris une tournée dans les quatre établissements de cette ville de vingt mille habitants.

« Les gendarmes, sur leurs gardes, ont cru à un nouveau regain de tension, affirme un témoin. *Ils ont d'abord tiré des coups de feu en l'air. »* La colère s'est soudainement emparée des lycéens réunis devant un établissement privé d'enseignement secondaire. *« C'est alors que, pris de panique, l'un des gendarme a tiré en direction des enfants »*, rapporte un habitant. Un jeune lycéen, non identifié, a été mortellement blessé.

Ce drame a provoqué une hystérie collective chez les camarades de la victime qui ont semé la terreur dans la ville. Les manifestants ont alors incendié des voitures, saccagé la poste, la mairie et le domicile des rares représentants de l'ordre à Adzopé.

Le calme est revenu avec l'arrivée de troupes militaires héliportées. Toute la matinée de vendredi, des foyers de violence ont éclaté un peu partout à Abidjan et dans une dizaine de villes de province selon un scénario désormais classique depuis le début de la semaine : échauffourées entre jeunes et forces de l'ordre, cailloux et projectiles divers contre tirs de grenades lacrymogènes.

La manifestation organisée, mercredi, en faveur du président, au pouvoir depuis trente ans, a été interprétée comme une véritable *« provocation »*, estiment les observateurs. Un avis partagé par plusieurs députés, qui ont jugé *« inopportune une telle initiative dans le contexte actuel difficile »*.

La mort de ce lycéen crée un regain de tension dont se serait bien passé le gouvernement. Ce dernier a, de nouveau été amené à fermer les écoles et les facultés, pourtant rouvertes, lundi. Cette décision pourrait être lourde de conséquences car elle risque de signifier la perte d'une année scolaire.

ROBERT MINANGOY

EN BREF

□ **L'ordre des avocats et la réforme des professions judiciaires.** – Le bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour de Paris, Me Henri Ader, s'est réjoui de l'examen, au conseil des ministres du 4 avril, des deux projets de loi réformant les professions judiciaires et juridiques (*le Monde* du 5 avril). Toutefois, Me Ader estime que les textes doivent être modifiés, notamment en ce qui concerne la formation, la présence de capitaux extérieurs, l'inscription des avocats étrangers à un barreau français, et souhaite que la protection des usagers du droit soit plus stricte.

□ **ÉCHECS : le Tournoi zonal de Lyon.** – Après cinq rondes, Joël Lautier est seul en tête du Tournoi zonal de Lyon. Le jeune grand maitre, toujours invaincu, a annulé face à Renet (62 coups) et à Mirallès (62 coups), et a battu Winants (61 coups). Derrière Lautier, 4 points, sont regroupés, à un point de retard, ses quatre principaux rivaux : Renet, Mirallès, Van der Wiel et Winants.

□ ***MOTO* : chute grave pour Eddie Lawson au Grand Prix des Etats-Unis.** – Le motocycliste américain Eddie Lawson (Yamaha), championne du monde en titre des 500 cc, a été victime d'une grave chute, vendredi 6 avril, lors de la deuxième séance d'essais du Grand Prix des Etats-Unis, sur le circuit de Laguna Seca (Californie). Le pilote, âgé de trente-deux ans, a été transporté à l'hôpital de Salinas alors qu'il souffrait, selon un premier diagnostic, de fractures des deux jambes.

Un ennui dans le circuit de freinage est probablement à l'origine de cet accidant

Le voyage de M. Rocard en Guyane

« Qui peut imaginer construire des remparts en guise de frontières ? »

CAYENNE
de notre envoyé spécial

Enfants de toutes les couleurs agitant des fleurs et des petits drapeaux, ministres en bras de chemise ruisselant de sueur dans la chaleur humide, habitants regardant passer le cortège depuis la fenêtre de leur baraque en tôle ondulée : la première journée de M. Michel Rocard en Guyane, vendredi 6 avril, a respecté les immuables lois du genre, celui des visites ministérielles outre-mer.

Le cortège a d'abord visité l'ancien quartier chinois de Cayenne (baptisé ainsi car construit par des Annamites à leur arrivée en Guyane en 1911). Lacis de ruelles étroites et défoncées, ce quartier est aujourd'hui largement « bidonvillisé ».

Le premier ministre, qui s'est fait présenter les projets de rénovation par le maire, M. Gérard Holder, a rappelé qu'*« en France métropolitaine comme outre-mer, la lutte contre les inégalités passe par une politique volontaire et audacieuse dans le domaine du logement »*.

L'étape suivante a encore été consacrée à la politique de la ville mais pour mettre en valeur, cette fois, l'envers du logement insalubre, un développement urbain raisonné, celui de Matoury. L'une des caractéristiques de Matoury, c'est que son maire, M. Jean-Pierre Théodore Roumillac, s'emploie à gérer une population qui double tous les deux ou trois ans, et s'accroît notamment d'une partie des immigrés qui n'ont fait que rêver d'atteindre : *« l'eldorado technologique de Kourou*.

Après avoir dénoncé ceux qui trouvent leur compte dans l'afflux d'immigrés clandestins en Guyane, *« dans l'emploi de main-d'œuvre entièrement dépendante (...) payée avec des salaires de misère, dépourvue de droits sociaux »*, M. Rocard a élargi son propos à l'ensemble du pays en évoquant indirectement les revendications de l'opposition sur ce sujet.

L'année où tombe le mur de Berlin

« La France, a réaffirmé M. Rocard, *est le pays des droits de l'homme (...). La France est un Etat de droit, et si des étrangers sont conduits à y travailler et à y vivre dans les conditions prévues par nos lois, ils doivent y être traités dignement et y être respectés ; et puisque les étrangers en situation régulière acquittant comme tous les salariés des cotisations sociales et des impôts locaux, ils ont droit aux prestations sociales et aux services publics qui en découlent. »*

« La France, a continué le premier ministre, *n'est pas plus une île que la Guyane : si les contrôles aux frontières doivent être assurés et sans doute encore améliorés, ils ne peuvent pas être la seule réponse au problème de l'immigration clandestine. Qui donc peut imaginer, l'année même où tombe le mur de Berlin, construire des remparts en guise de frontières ?*

M. Rocard a encore ajouté : *« La France est un pays de progrès et de justice, et nous ne confondons pas les effets et les causes : il y aurait moins d'immigrés clandestins s'ils n'avaient pas l'espoir, voire la certitude, de croiser sur leur chemin des employeurs d'immigrés clandestins »*. *« Attaquons le mal à sa source*, a conclu le premier ministre : *le sous-développement dans leur pays d'origine, l'emploi illégal chez nous et nous remporterons des succès plus durables que par l'exploitation de la peur et des pulsions les moins nobles de la personne humaine. »*

J.-L. A.

Lire aussi en page 8

Une décision du Conseil d'Etat

Les subventions des collectivités locales à l'enseignement secondaire privé sont limitées

Les subventions accordées par les collectivités locales aux collèges et aux lycées de l'enseignement général privé pour leurs investissements ne pourront pas excéder 10 % du montant total des dépenses. Ce jugement du Conseil d'Etat, rendu vendredi 6 avril, limite de façon très restrictive l'aide que de nombreux départements et communes accordent aux établissements privés.

Cette décision contribue en tout cas à combler un vide juridique. Pour les écoles primaires du privé en effet, la cause est entendue depuis longtemps : la loi du 30 octobre 1886 avait interdit toute subvention des collectivités. La jurisprudence, en revanche, avait admis en 1930 la possibilité de contribuer au financement de l'enseignement technique privé, de même pour l'enseignement supérieur privé à partir de 1956.

Pour statuer sur l'aide à l'enseignement secondaire général, le Conseil d'Etat s'est appuyé sur l'article 69 de la loi Falloux du 18 mars 1850. Sous la poussière de ce texte ancien, on peut lire que *« les établissements libres peuvent obtenir* [des collectivités] *un local et une subvention, sans que cette subvention puisse excéder le dixième des dépenses annuelles de l'établissement »*. Dans un souci d'actualisation, le Conseil d'Etat précise que, pour les établissements placés sous le régime du contrat d'association de la loi Debré du 31 décembre 1959, *« la notion de dépenses annuelles de l'établissement doit s'entendre des dépenses non couvertes par des fonds publics versés au titre de ce contrat »*. Ce qui réduit encore le champ d'intervention des collectivités.

Compensation

Cette lecture des textes a conduit le Conseil d'Etat à annuler une délibération du conseil général d'Ille-et-Vilaine du 6 janvier 1986, confirmant ainsi un premier jugement du tribunal administratif de Rennes en date du 3 juillet 1986. L'assemblée départementale avait accordé à trois collèges privés du département (Argentré-du-Plessis, Saint-Joseph de Bruz et Saint-Michel de Liffré) une aide de 2 millions de francs pour des travaux de construction ou d'extension. Cette subvention, couvrant 30 % des travaux, est considérée aujourd'hui comme illégale, car elle excède les limites posées par la loi Falloux remise au goût du jour.

Faute d'avoir vu le législateur s'aventurer sur le terrain miné du financement de l'enseignement privé, c'est une nouvelle fois la jurisprudence qui fera loi. Or son caractère très limitatif risque de créer un bel émoi chez les défenseurs de l'enseignement libre. Ces derniers verront-ils comme une compensation une autre décision rendue le même jour par le Conseil d'Etat ? Celui-ci a annulé un jugement du tribunal administratif de Paris qui contestait à la Ville de Paris le droit de garantir l'emprunt de 5,5 millions de francs contracté en 1985 par l'Ecole alsacienne pour la construction d'un bâtiment scolaire. Ni la loi Falloux ni la loi Debré ne peuvent, dans ce domaine, s'opposer aux dispositions de la loi sur la décentralisation du 2 mars 1982. Si les collectivités locales doivent se contenter d'une aide directe plutôt chiche, elles *« sont en droit*, précise le Conseil d'Etat, *de garantir sans limitation les emprunts contractés par des établissements privés du secondaire »*.

J.-J. BOZONNET

La mère du petit Jason pourrait être en danger

Une information judiciaire pour « arrestation illégale et séquestration » est ouverte

La prostituée parisienne placée en garde à vue, mercredi 4 avril, dans le cadre de l'enquête sur le petit Jason Cadoret, retrouvé, seul, le 13 mars à Paris, et qu'elle avait eu momentanément en garde, a été inculpée et écrouée, vendredi 6 avril. Odile Baggio, âgée de trente ans, a été inculpée de *« délaissement d'enfant, dans un lieu non solitaire, par une personne à qui l'enfant était confié »*.

Une seconde information judiciaire contre X pour *« arrestation illégale et séquestration »* a été ouverte et confiée au juge d'instruction chargé de l'affaire au tribunal de Paris, Mme Marguerite Laurent. L'enquête, confiée à la brigade criminelle, concernerait le sort de la mère de Jason, Annie Cadoret, âgée de vingt-huit ans, qui, selon les enquêteurs, pourrait être en danger et n'aurait pas abandonné son enfant.

Poursuivi pour diffamation

Le principal du collège de Creil est relaxé

M. Ernest Chenières, principal du collège Gabriel-Havez de Creil, a été relaxé, vendredi 6 avril, par le tribunal correctionnel de Senlis (Oise) du délit de diffamation qui lui était reproché par M. Mohamed Saïdani, père d'une des trois élèves qui refusaient d'enlever le foulard islamique pendant les cours (*le Monde* du 4 avril).

La poursuite se fondait sur plusieurs phrases contenues dans un article publié le 3 octobre 1989 par *le Courrier picard* qui imputaient à M. Chenières des propos accusant notamment les familles des jeunes filles de *« cultiver l'intégrisme religieux »*.

La décision du tribunal, dont les motifs n'ont pas été lus à l'audience, est conforme aux réquisitions du procureur de la République de Senlis, qui avait estimé, lors des débats du 2 avril, que les termes employés n'étaient pas diffamatoires et que M. Chenières devait tout au moins bénéficier de la bonne foi. A la même audience, Me Vergès, conseil de M. Saïdani, avait d'ores et déjà indiqué que l'affaire serait examinée *« par la cour d'appel, la Cour de cassation et la Cour européenne »*.

Le gouvernement décide d'aider les métiers d'art

Trente mille entreprises, deux cent mille personnes employées, 80 milliards de francs de chiffre d'affaires, dont le tiers à l'exportation : les métiers d'art représentent non seulement un symbole de la tradition de qualité, de savoir-faire, de création, mais aussi un atout économique important. C'est ce que M. François Doubin, ministre du commerce et de l'artisanat, a souligné dans une communication au conseil des ministres du 4 avril.

Grâce à la Société d'encouragement aux métiers d'art (SEMA) et à la Fondation nationale des métiers d'art, une politique de formation et de sensibilisation des jeunes, visant une *« meilleure insertion des métiers d'art et des créateurs dans les projets urbains et un renforcement de l'exportation et du rayonnement international de ces métiers »* va être mise en place. Une exposition européenne (verrerie, boiserie, céramique, ferronnerie, tapisserie, métaux précieux) se tiendra à Avignon en octobre 1990.



Un cycle Catherine Deneuve sur Canal +

